MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

(ANNÉES 1931 ET 1932)

SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET

RAPPORTS PRÉLIMINAIRES

TOME NEUVIÈME

TROISIÈME PARTIE

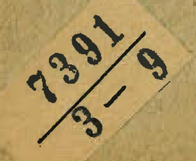
MÉDAMOUD

PAR

M. F. BISSON DE LA ROQUE

LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1933





TROISIÈME PARTIE

RAPPORT

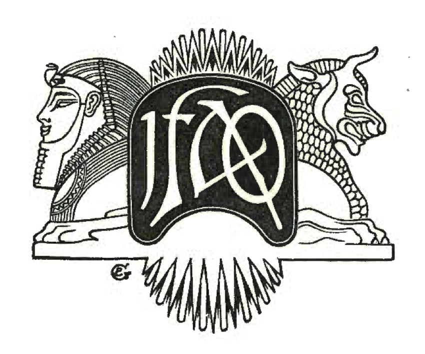
SUR

LES FOUILLES DE MÉDAMOUD

(1931 ET 1932)

PAR

M. F. BISSON DE LA ROQUE





LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1933

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE MÉDAMOUD

(1931 ET 1932)

PAR M. F. BISSON DE LA ROQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

LES FOUILLES.

1. — LE *DROMOS*

(pl. I[1]).

Une avenue de sphinx conduisait de l'enceinte sacrée à un quai, où devait aboutir un canal unissant Karnak à Médamoud, pour les processions par voie d'eau.

Cette avenue était un chemin de grosses dalles de grès, orné de chaque côté d'une rangée de sphinx également en grès (fig. 1 et 2).

Elle aboutissait à une rampe montante, conduisant à une tribune dominant le quai et, le long des côtés de cette tribune, à deux rampes descendantes, menant au quai.

La rampe montante et la tribune étaient en grès. Les rampes descendantes et les abords du quai devaient être en terre.

L'avenue est située dans l'axe du temple où se trouve la Porte de Tibère, entrée principale de l'enceinte sacrée. Il a fallu faire une percée dans une palmeraie pour la dégager (fig. 3).

Il y a 161 mètres de cette porte à l'extrémité de la tribune du quai. La tribune forme un rectangle de 16 m. 20 sur 13 m. 40 dans le sens de l'avenue et son dallage est au niveau +1 m. 70, par rapport au sol du temple. Elle avait un parapet probablement de deux assises, d'une hauteur totale de 1 mètre, et dont la partie supérieure formait deux pans coupés unis par un sommet plat. La rampe montante avait 23 m. 60 de long et 4 m. 75 de largeur au départ. Elle partait du niveau —0 m. 16, allait en s'évasant jusqu'à deux sphinx se faisant pendant, à 16 mètres de la tribune, où elle prenait 9 m. 80 de largeur, avec un parapet sur les côtés, probablement du même

[1] Les plans ont tous été dressés par M. C. Robichon, architecte D. P. L. G.

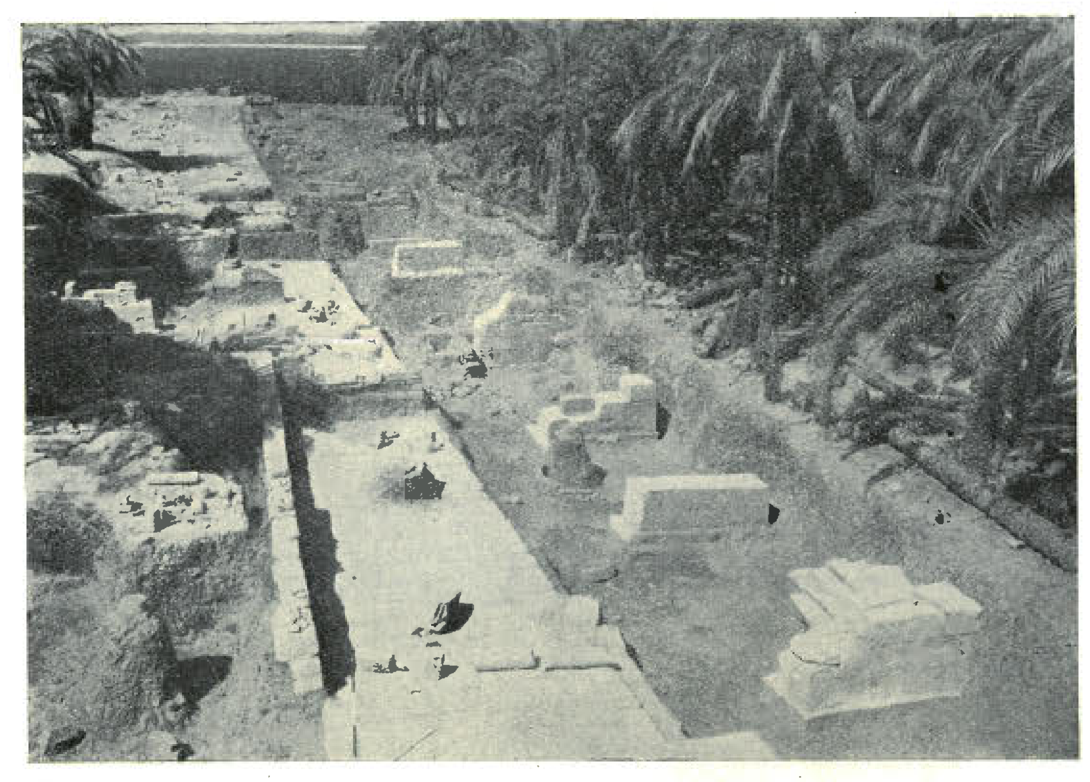


Fig. 1. — Le *dromos*, direction quai.



Fig. 2. — Le *dromos*, vu de la tribune du quai.

type et de même hauteur que celui de la tribune. Devant la porte de l'enceinte sacrée se trouvait un espace dallé sur 10 m. 20 dans le sens de l'allée, qui se développe sur les 12 m. 60 de la largeur de façade de la porte pour se réduire, à partir de 8 m. 60, à 8 mètres de largeur. Dans l'espace de 10 m. 20 sur 12 m. 60 se trouvait un enclos de 6 m. 80 sur 11 m. 60, s'appuyant aux montants de la porte (*Médamoud*, 1929, p. 3). Cet enclos avait un mur bas et une entrée de 7 m. 40 sur l'avenue dallée.



Fig. 3. — L'entrée du *téménos*, direction du *dromos*.

Cette avenue dallée, unissant la cour du devant de la porte de l'enceinte à la rampe de la tribune, avait 4 m. 75 de largeur sur une longueur de 113 m. 80.

Le niveau actuel de cette avenue donne —0 m. 12 au départ, près de l'enceinte sacrée, —0 m. 31 vers le milieu et —0 m. 16 à son arrivée, près de la rampe de la tribune du quai.

De chaque côté de cette avenue, à 3 mètres de l'extrémité du dallage, se trouve une rangée de seize sphinx, se faisant face. Dans chaque rangée, la distance varie d'un sphinx à l'autre. Sur chaque côté de la rampe se trouve un sphinx, laissant un passage de 6 m. 40 entre eux.

Les sphinx ont 1 m. 44 de hauteur, 0 m. 87 de largeur et 2 m. 87 de longueur, y compris une petite base anépigraphe. Ils reposent sur des socles sans corniche de 1 m. 50 de hauteur, en trois assises ravalées, avec fruit, ayant 3 mètres de long sur 1 mètre de large. Ces socles ont une assise de fondations trouvée à des niveaux divers, qui les place en contre-bas de l'allée dallée. En adoptant des mesures moyennes, —0 m. 15 pour le niveau de l'allée et —0 m. 90 pour la base des socles, nous

aurions en principe le bas de ces socles à o m. 75 sous le niveau de l'allée, les pattes des sphinx à o m. 85 au-dessus et la tête de ces sphinx à o m. 60 au-dessus du plan d'un regard d'homme moyen suivant l'avenue.

Les Coptes ont brisé toutes les têtes de ces sphinx, renversé et brisé à peu près tous les corps de lion et démonté un grand nombre de socles.

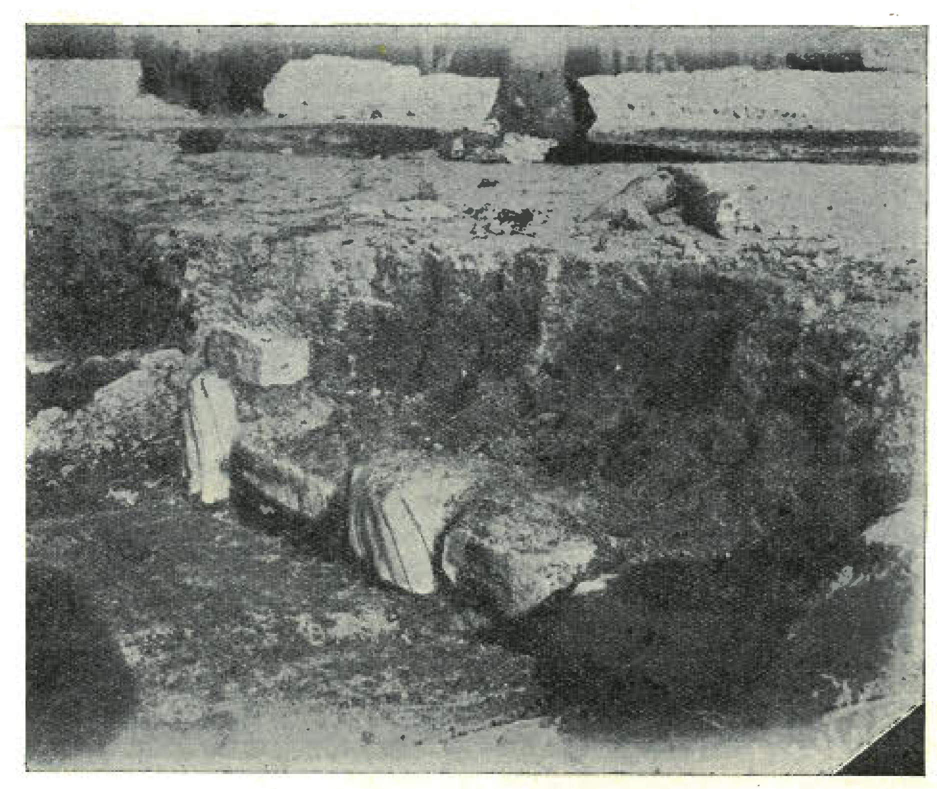


Fig. 4. — Un mur copte, fait de morceaux de sphinx.

Sur les 34 sphinx nous avons trouvé 10 corps de lion, dont 3 en place ainsi que 6 têtes royales en morceaux (inv. 5798, Musée du Louvre, 5799, 5799 *bis* à face rongée, 6130, 6193 et 6194).

En partant de la porte de l'enceinte sacrée, nous avons trouvé en place les sphinx quatrièmes des deux rangées et le sphinx huitième de la rangée droite ou nord, fortement ravagé à la fois par les Coptes et par les racines des palmiers; nous avons trouvé renversé, les pattes en l'air, les sphinx dixième et treizième de la rangée droite et le sphinx dix-septième de la rangée gauche ou sud; nous avons trouvé en morceaux les sphinx premier, cinquième, quinzième et seizième de la rangée gauche, ainsi que des morceaux des têtes des trois derniers, inv. 6194, 5799 et 5798. Les morceaux des deux derniers formaient un mur copte (fig. 4). C'est avec les morceaux du dernier que M. Robichon a pû reconstituer un sphinx qui a été complété au Musée du Louvre (pl. II ainsi que fig. 5 et 6). Nous donnons ci-après un tableau de renseignements sur les différents sphinx.

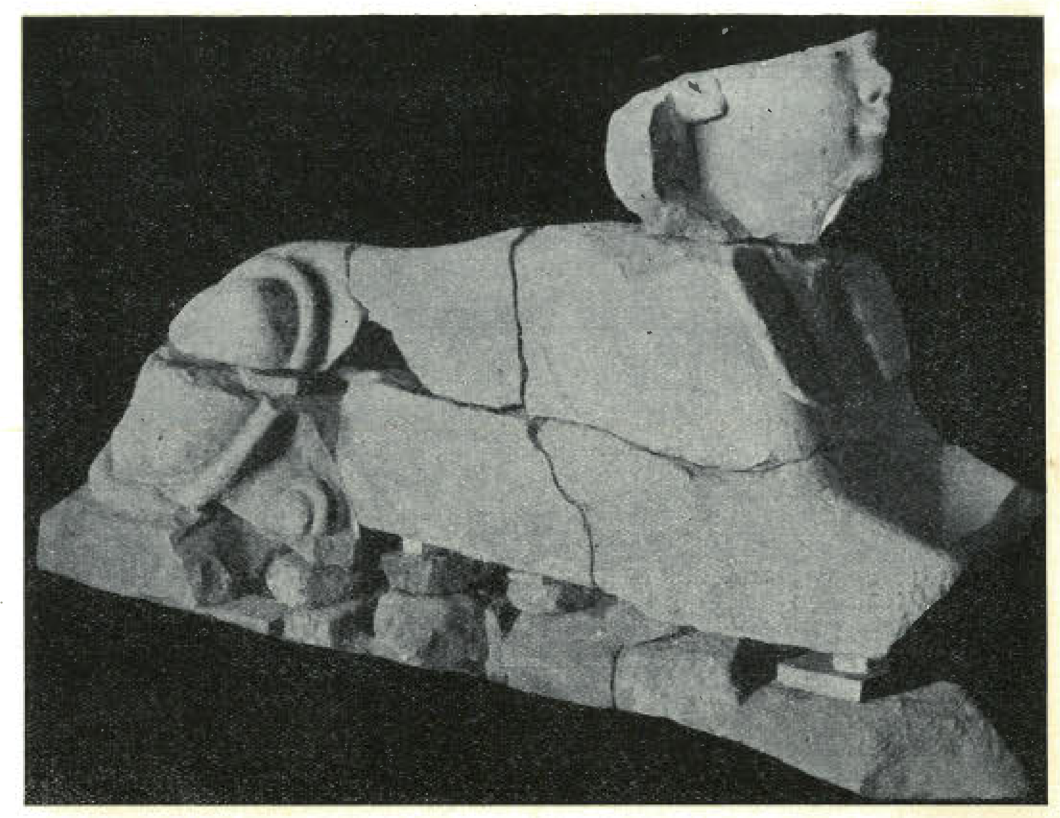


Fig. 5. — Un sphinx du *dromos*.



Fig. 6. — La tête du sphinx précédent.

SPHINX DE L'ALLÉE DU DROMOS, MÉDAMOUD.

NUMÉROS.	RANGÉE NORD OU DROITE. Niveaux du socle. Base.	Niveaux du socle. Hauteur subsistante.	Hauteur du socle.	Sphinx.	NIVEAU DU DALLAGE DE L'ALLÉE.	RANGÉE SUD OU GAUCHE. Niveaux du socle. Base.	Niveaux du socle. Hauteur subsistante.	Hauteur du socle.	Sphinx.	OBSERVATIONS.
	centimètres.	centimètres.	centimètres.		centimètres.	centimètres.	centimètres.	centimètres.		
1	−075	+070	145		−012	−107[a] non dégagé			morceaux	[a]tassement église.
2	−088	+009								
3	−099	+048	147			—				
4	−108	+042	150[a]	en place	−031	−156[b]	−021	135	en place + tête, 6193	[a]3 assises.
5	−111	+037	148		−031	−123	+022	145	morceaux + tête, 6194	[b]tassement.
6	−097	+052	149		−031	−122	−022		sommet tête, 6130	
7	−092	−041				−117	+031	148		
8	−097	+051	148	brisé, en place		−104	+039	143		
9	−089	−038				−112				
10		−072		renversé			+051			
11	détruite						−033[a]			[a]morceau de griffe au niveau −083.
12		−003			−035		−050			
13		−019		renversé	−018		+030			
14		+032					+077			
15		+018			−016		+032		morceaux + tête, 5799	
16		+019			entre 16 et 17 début de la rampe		+035		morceaux + tête, 5798... Louvre	
17							+055		renversé.	

Les corps des lions trouvés ont été groupés sur des socles restés complets : le premier de la rangée sud sur le socle du dixième de la même rangée, le dix-septième sur le socle du neuvième dans cette même rangée, le dixième et le treizième de la rangée nord sur les socles cinquième et sixième de cette rangée (fig. 7).

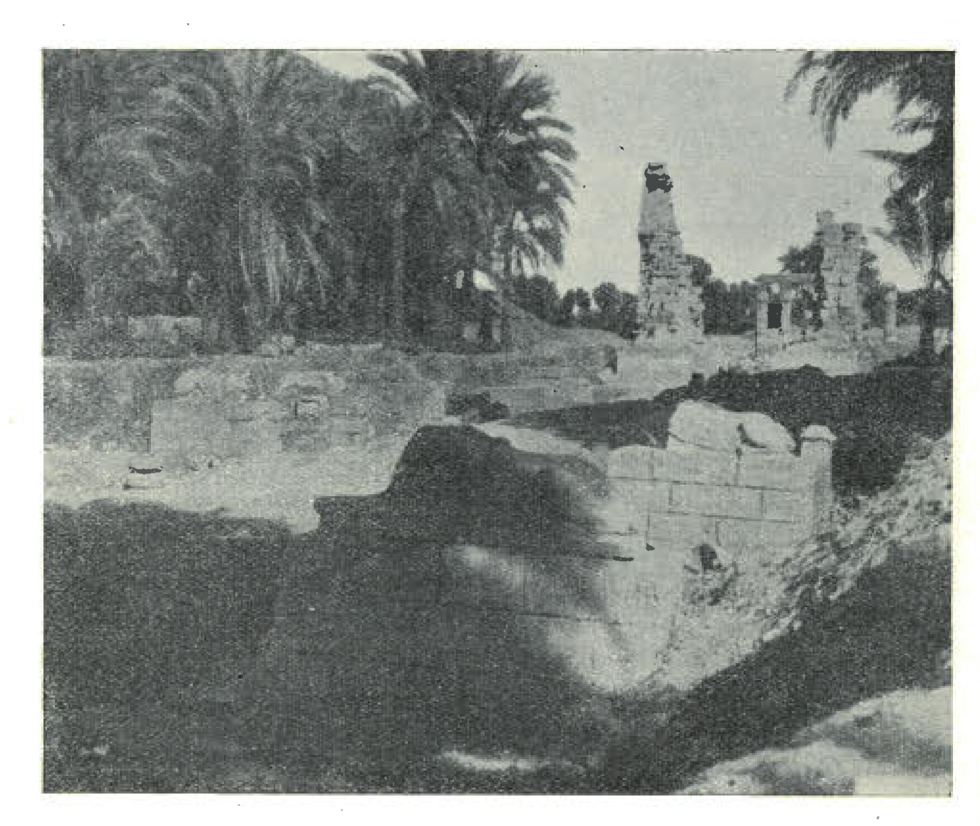


Fig. 7. — Les sphinx remontés dans le *dromos*.

Sur la face Est du socle onzième de la rangée sud, un morceau de griffe de sphinx est engagé entre la partie ravalée et l'assise de fondations, au niveau —o m. 83. En ce point se trouvait un mur copte, subsistant au niveau +o m. 25 et reposant, au niveau —o m. 35, sur le socle en partie détruit du sphinx. Cette griffe a, je pense, été placée là par les Coptes. Même s'il n'en était pas ainsi, elle ne me paraîtrait pas une preuve suffisante pour nous faire supposer que le *dromos* a subi une transformation.

Le *dromos* tel qu'il se présente, est-il d'une seule époque? Je le crois, étant donné que les dix éléments de sphinx trouvés, provenant d'emplacements fort éloignés, sont de même style et que les différences de niveaux pour la base des socles ne prouvent rien.

Ce *dromos* a-t-il renouvelé ou a-t-il remplacé un *dromos* plus ancien? C'est possible, mais nous n'en avons aucune preuve et un sondage, fait dans une partie brisée de l'allée dallée, ne nous a rien donné à une profondeur de —1 m. 17.

De quelle époque est-il? Il est logique de le supposer de même époque que la porte dont il part, c'est-à-dire terminé à l'époque de Tibère. Ce chemin dallé est en liaison avec la cour du devant de la Porte de Tibère et cette cour est en liaison de construction avec cette dernière porte principale de l'enceinte sacrée.

Le style des sphinx ne contredit pas ces conclusions, si l'on admet un style rétrograde, ce qui est, à mon avis, toujours permis, spécialement sur ce site à l'écart des centres officiels.

Le sphinx remonté au Musée du Louvre (pl. II ainsi que fig. 5 et 6) nous donne le type de tous ceux de notre *dromos*. Les éléments des neuf autres corps de lion et les cinq autres têtes royales établissent que tous les sphinx du *dromos* étaient de la même série.

Le corps de lion est d'un type courant, encore subsistant aux basses époques (L. Borchardt, *Statuen und Statuetten, Catalogue du Musée du Caire*, n° 661 et 675 ainsi que Maspero, *Égypte, coll. Ars-Una*, fig. 498). Les griffes des pattes sont lourdes et grossières. Le pli de la cuisse d'arrière-train est ramassé, sans élégance de ligne. Rien n'indique une date plus haute que l'époque ptolémaïque.

La tête royale, ornée d'une barbe, rappelle la physionomie d'un *fellah*. Les yeux un peu saillants, le nez empâté à la base, la mâchoire proéminente, les lèvres un peu épaisses et les joues rondes, sont des traits caractéristiques de la race purement égyptienne.

Les joues rondes n'ont pas cependant le contour régulier, d'une simplicité énergique qu'offre, par exemple, le visage d'un *sheikh el-beled*. L'évidente mollesse du dessin n'a pourtant pas pour effet de faire tomber la joue selon la mode en faveur à l'époque saïte.

Le sourire est obtenu par un creux très accentué, réunissant, sous la lèvre inférieure, les deux fossettes des extrémités de la bouche. De profil le menton est un peu «en galoche», mais ces sphinx étaient faits pour être regardés de face.

L'aspect de cette figure rappelle le faire des bas-reliefs égypto-romains où l'on constate une affectation pour donner un type indigène aux empereurs, aux dieux et aux déesses. Si dans le bas-relief ce type «*fellah*» a quelque chose de mou et de décadent, dans notre ronde-bosse l'artiste a su retrouver les vieilles formes de l'art, sous l'influence du style sébennytique qui a persisté sous les premiers Ptolémées et se serait maintenu, dans la ronde-bosse, en quelques lieux écartés de la province saïdique, à la première époque romaine.

Il paraît évident qu'à partir de ce que l'on appelle vulgairement la Basse Époque — époque vague et sans limites bien déterminées, mais qui ne peut commencer qu'avec le filtrage des influences étrangères pour se perdre enfin dans l'art copte — il y a toujours possibilité de style rétrograde à côté du style officiel. Nous n'avons pas trouvé à Médamoud de statues du type égypto-grec. Les fragments de statues et de statuettes d'époque ptolémaïque et romaine sont franchement : soit de style égyptien

resté pur, soit de style gréco-romain. Ce fait nous indique que le style officiel des derniers Ptolémées et de l'époque romaine n'a pas pénétré à Médamoud pour la ronde-bosse. Quant à l'absence de tout effort pour donner un portrait exact d'un pharaon, de race étrangère, elle s'explique très bien sur un site éloigné de tous les centres d'hellénisme en Haute-Égypte.

En résumé, je trouve dans le style des têtes, un argument très fort pour dater nos sphinx des environs de l'ère chrétienne; ils seraient contemporains de la Porte de Tibère, et cette opinion est confirmée par le lien que l'on constate entre les constructions du *dromos* et la porte elle-même.

Avant cette porte, une autre existait, peut-être à la même place, et dont la décoration a dû être achevée sous Ptolémée VI (*Médamoud*, 1929, p. 3). A cette porte plus ancienne devait correspondre un *dromos* plus ancien, mais qui n'a pas été construit à la même place que le *dromos* de Tibère, car nous n'avons trouvé là, aucune trace d'une plus ancienne allée.

Si l'ensemble du *dromos* et de ses sphinx est de la même époque que la Porte de Tibère, il n'en a pas moins subi, au cours des temps, du Ier au IVe siècle, quelque remaniement. C'est ce que semble indiquer quelques observations sur la construction des socles ainsi que certains détails laissés inachevés.

Les murs en briques cuites, que l'on trouve sur l'alignement du dos des sphinx, dans certaines parties des deux rangées des six premiers sphinx, sont-ils coptes ou appartiennent-ils à une clôture ancienne du *dromos?* Un escalier en dalles de grès, établi sur le côté ouest du socle du premier sphinx de la rangée nord du *dromos*, partant du niveau —0 m. 48 et semblant s'arrêter au niveau +0 m. 15, est-il, comme je le crois, d'une époque antérieure à l'abandon du temple? Malheureusement, je n'ai pû enlever les quelques palmiers dont la disparition permettrait de résoudre ces problèmes secondaires et de voir en particulier où menait cet escalier. Les niveaux de base et de sommet peuvent avec vraisemblance être considérés comme ceux du remblayement sur le devant et l'arrière des sphinx à la fin du IVe siècle de notre ère.

2. — LE PROBLÈME DU QUAI.

Les *dromos*, terminés par une sorte de tribune, aboutissent naturellement à un canal, ce qui rend nécessaire l'existence d'un quai. Ces quais ne devaient vraisemblablement pas être établis pour la période de l'inondation, et comme le niveau de la vallée du Nil s'exhausse d'environ 10 centimètres par siècle, ils se trouvent sans doute à des niveaux, que les fouilles sans drainage ni pompe n'ont pas atteints.

Abusivement on a désigné du nom de quai, la tribune située à l'extrémité des *dromos*, et sur laquelle le clergé devait se tenir pour voir arriver ou partir les processions par eau. L'impossibilité de considérer cette tribune comme un quai est évidente, puisque sa plateforme est à un niveau plus élevé que l'avenue de sphinx. Il n'est pas naturel

d'atteindre un quai en montant, mais en descendant. Il est clair que pendant la période de l'inondation, tout au moins au bout de quelques siècles, les parois de cette tribune étaient baignées par les eaux. Des cotes d'inondation sont inscrites sur la paroi antérieure de la tribune du *dromos*, au grand temple d'Amon à Karnak.



Fig. 8. — La tribune du quai.

Les obélisques situés sur ces tribunes ont été regardés par Legrain comme dérivant des poteaux d'amarrage, et cette explication n'est pas abandonnée, car les tribunes peuvent être considérées comme le développement du quai primitif.

A Médamoud nous avons, le long de la façade ouest, de chaque côté de l'axe du *dromos*, l'emplacement d'un petit obélisque. Celui de gauche ou sud a disparu mais son tracé subsiste sur le dallage. Celui de droite n'a conservé que la base où le petit obélisque s'emboîte (fig. 8).

Le côté gauche ou sud de notre tribune nous a révélé la ligne de pente de la descente vers le quai; elle est marquée par l'arrêt du ravalement (fig. 9 et 10). Le tracé suit d'abord le mouvement ascendant de la rampe montante qui unit l'avenue à la tribune. Il a son point de départ au niveau —o m. 16 et atteint le niveau +o m. 07 à l'intersection du plan du dallage de l'avenue et du plan de la plateforme de la tribune. Il descend ensuite le long du côté sud de la paroi Est de la tribune jusqu'à l'angle sud-ouest, où il atteint —o m. 6o. Un terre-plein se termine par un mur de

soutènement en briques crues (fig. 11) à 5 m. 6o de l'angle sud-ouest de la tribune, où débute la trace d'un escalier de sept marches, qui descend au niveau —1 m. 99. Ensuite une légère pente donne —2 m. o5 à l'angle, où le saillant de l'assise supérieure de fondations est au niveau —2 m. 55.

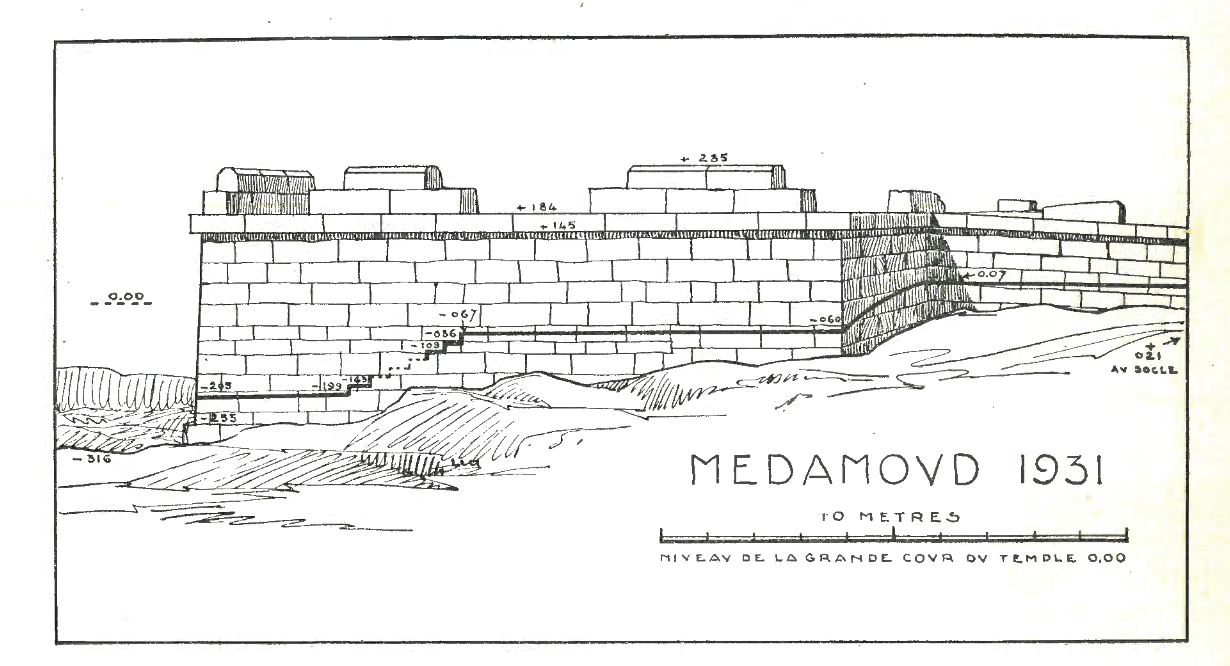


Fig. 9. — Le tracé de la descente au quai, sur le côté sud de la tribune.

En considérant, sur la paroi ouest de façade de la tribune, le niveau d'inondation de notre époque, marqué d'une traînée noirâtre sur la pierre, nous pouvons supposer approximativement le niveau d'inondation du début de notre ère. Or le niveau d'inondation en 1931 est à +1 mètre par rapport au sol du temple. A raison d'une moyenne de 10 centimètres par siècle nous pourrions placer au niveau —2 m. o5 celui des inondations, à l'époque de la construction de la tribune. Mais ce calcul ne doit pas en pratique être aussi rigoureux. Toutefois le résultat qu'il nous fournit s'accorde avec le tracé qui nous est donné par la limite où s'arrête le ravalement, et l'on peut supposer avec vraisemblance que le niveau du quai, lors de la construction de la tribune, était à —2 m. o5.

Une fouille le long de la paroi ouest de façade de la tribune et dans le prolongement du côté sud nous a fait atteindre l'eau au niveau —3 m. 16 au début d'avril. Cette fouille incomplète, par suite de la présence d'un champ cultivé qu'il m'a été impossible de louer ou d'acheter, ne nous a révélé aucune trace de quai au niveau —2 mètres. Une construction transversale en briques cuites, située à l'ouest du quai, apparente au niveau —o m. 88 et descendant jusqu'au niveau —2 m. 2o, sur la ligne prolongeant le côté sud de la tribune (fig. 23), ne peut être, vu sa direction oblique par rapport à la tribune, que postérieure à l'époque où les processions ont cessé

d'user du *dromos*. Sur le sommet subsistant de cette construction fut trouvée une monnaie de Constantin. Cette construction est étudiée dans la dernière partie du chapitre IV.



Fig. 10. — La ligne d'arrêt du ravalement dans la partie sud-est de la tribune.

A l'ouest de cette construction une coupe de terrain nous donne : une couche de limon noir se terminant au niveau —o. m. 70, une couche de briques cuites brisées se terminant au niveau —o m. 80, une couche de briques crues brisées se terminant au niveau —1 m. 20, une couche de terre argileuse jaune se terminant au niveau —1 m. 50, une couche de limon noir se terminant au niveau —2 mètres sur un lit de terre argileuse jaune. Les deux couches de limon aux niveaux —o m. 70 et 2 mètres peuvent nous donner des lits de canaux postérieurs à l'abandon du *dromos*. Elles permettent de supposer à l'ouest de la tribune, l'existence d'un canal. A notre époque, un peu plus à l'ouest, passe encore un canal qui sert à reconduire au Nil les eaux de l'inondation (*Médamoud,* 1925, pl. I).

Le problème du quai et du canal des processions n'est pas résolu, mais posé. Il faudrait pour en compléter les données pouvoir acheter le champ situé à l'ouest de la tribune et faire en ce point des sondages profonds à l'aide d'une pompe. On parviendrait ainsi, tout au moins, au bas des fondations de la tribune, fondations que nous n'avons pas pu atteindre. Je les suppose de trois assises, c'est-à-dire descendant au niveau — 4 mètres.

Quant au quai, a-t-il existé? Il est permis de supposer simplement des rives en

terre pour le bassin d'accostage que la surélévation des eaux, par suite de l'apport de limon par l'inondation annuelle, obligeait de modifier sans cesse. Faut-il supposer un bassin en forme de T comme pour les canaux et bassins d'accostage des temples



Fig. 11. — La trace d'un escalier dans une portion du côté sud de la tribune du quai.

funéraires de la rive gauche thébaine, tels qu'ils sont représentés dans les tombes de la région? La barre du sommet du T figure le bassin et la barre verticale le débouché du canal dans ce bassin. Ce tracé ne me semble pas s'accorder avec notre terrain, où logiquement le canal devait arriver obliquement du sud vers la façade ouest de notre tribune.

A mon avis le bassin, aux autres saisons que celle de l'inondation, ne devait pas toucher la façade ouest de la tribune, où rien ne peut laisser supposer un accostage. Le bassin serait à supposer à une petite distance à l'ouest de cette tribune.

3. — L'ÉGLISE DU *DROMOS*

(pl. III)[1].

Au sud-est du *dromos,* à gauche en sortant de la Porte de Tibère, il y eut une église; il ne reste de ce monument que des fragments du dallage et quelques éléments

[1] Le dallage au niveau —o m. 06, qui figure dans l'angle nord-est de l'église est un témoin de l'époque du *dromos*.

de murs. Cette église formait un rectangle, de 11 m. 80 de largeur et 21 m. 65 de longueur, avec à l'angle nord-ouest un saillant, mesurant 3 m. 35 sur 4 m. 75. La longueur est mesurée le long du mur nord. La largeur est prise sur la ligne des dernières colonnes subsistantes à l'Est. A cette enceinte s'ajoutent : un baptistère au sud, un massif au nord du saillant et une habitation en contre-bas sur la face ouest de l'église.



Fig. 12. — L'angle nord-est de l'église du *dromos*, rencontré en 1929.

Il y a deux ans, en dégageant le devant de la Porte de Tibère et le départ du *dromos,* nous trouvions l'angle d'une enceinte d'époque copte, exactement dans la partie sud-ouest de la cour de façade de cette porte (*Médamoud,* 1929, pl. I, fig. 4, p. 4 et 26). Le mur de cet angle était en pierres de taille provenant du temple. Il reposait en partie sur le dallage de la cour et en partie sur le remblai. Il subsistait au niveau +0 m. 70, et se continuait vers l'ouest, le long du bord sud de l'allée du *dromos;* vers le sud, à 10 mètres de l'angle intérieur, il semblait avoir été détruit (fig. 12).

Dégagée cette année, l'enceinte copte s'est révélée une église, au niveau +1 mètre, elle comprend : le *naos* ou partie des fidèles, à trois nefs; le chœur est complètement détruit; il devait se trouver à l'Est; un *narthex* couvert ou partie des catéchumènes : l'axe de l'abside de ce *narthex* est perpendiculaire aux nefs; il comportait une niche de côté. L'entrée était dans la partie nord de la façade ouest. Le mur de pierre n'est

conservé que dans la partie nord de l'enceinte. L'assise inférieure repose sur de la terre de remblai. Deux ou trois assises, suivant les emplacements, sont conservées et forment, par suite de tassements variés, une ondulation au sommet. Elles donnent les niveaux : +0 m. 70 sur le mur Est +1 m. 12 sur la moitié Est et +0 m. 53 sur l'autre moitié du mur nord ainsi que +0 m. 65 sur le mur ouest et +1 m. 27, à 5



Fig. 13. — L'église du *dromos*, vue de l'Est.

mètres de l'angle intérieur nord-ouest, avec retour qui fait supposer le saillant de l'entrée (fig. 13). On peut supposer que les fondations en pierre n'existaient que là où nous les avons trouvées et qu'ailleurs, spécialement au sud, ces fondations étaient entièrement en briques cuites. Je crois, étant donné le peu de briques cuites trouvées dans les parages, que le mur d'enclos de l'église était en briques crues, à 0 m. 12 ou 0 m. 27 au-dessus du sol de l'église, à 1 mètre au-dessus du niveau de fondations.

La partie des fidèles, y compris le chœur détruit, a 16 m. 65 de longueur. Sur le dallage sont conservées deux rangées de bases de colonnes qui donnent trois nefs, ayant comme portée : 5 m. 70 dans la nef centrale et 2 m. 65 dans les nefs latérales. Le côté au sud de l'axe a conservé les bases de quatre colonnes. Le côté au nord de l'axe a conservé les bases de cinq colonnes. Les entre colonnements sont variables; en partant de l'ouest, nous avons : 1 m. 75, 2 m. 75, 2 m. 50, 2 m. 35 et 2 m. 75. Des pierres qui se trouvent près de la dernière colonne Est, dans la portion au sud de

l'axe, aux niveaux +1 m. 40 et +1 m. 44, sont peut-être des restes de l'enclos du chœur (pl. III).

Entre la partie des fidèles, à trois nefs, et la partie des catéchumènes, il y a un mur dont les fondations sont en briques cuites; elles subsistent en partie au ras du sol de l'église et mesurent 1 m. 15 de largeur. Ce mur est scindé par un passage, ayant 1 m. 40 de largeur, qui est dans l'axe de la grande nef.

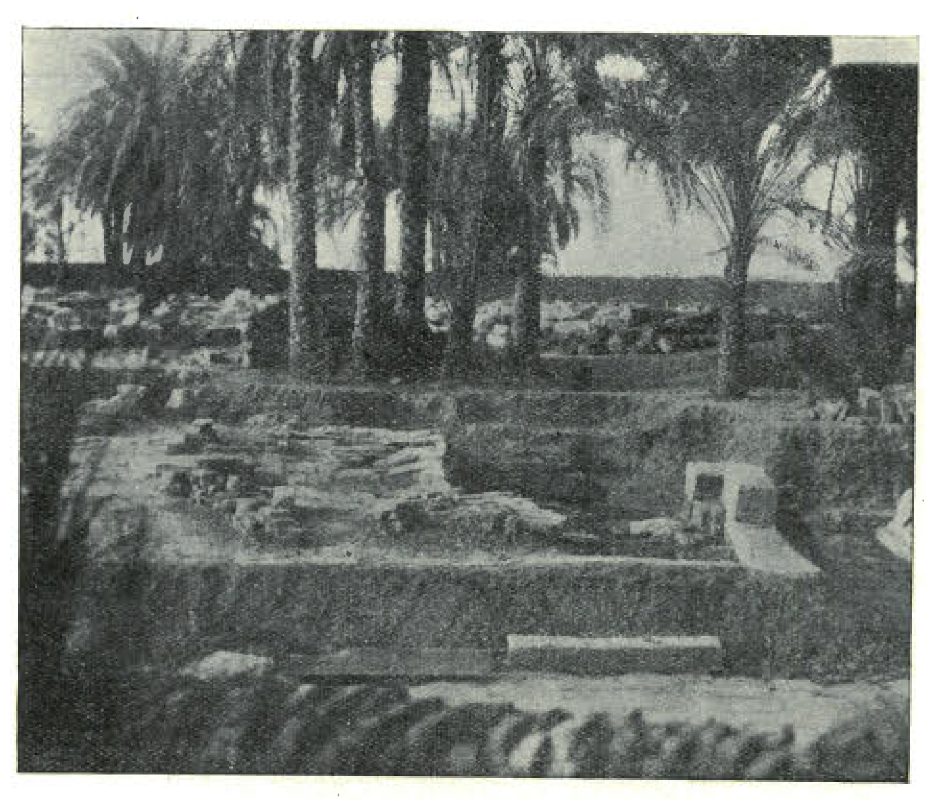


Fig. 14. — Le saillant de l'entrée et le *narthex* de l'église, vus du nord.

La partie des catéchumènes a 2 m. 60 de largeur et 10 m. 50 de longueur. Elle présente une abside au nord et une niche dans la partie nord du côté Est (fig. 14 et 15). Il semble y avoir eu un banc en briques cuites, subsistant en partie sur 0 m. 30 de hauteur, le long de la partie du mur Est qui se trouve entre le mur sud et le passage menant dans la grande nef. Presqu'en face de la niche, dans le mur ouest, se trouve la porte qui a 1 m. 20 de largeur. Cette porte ne donne pas directement dehors, mais sur un espace fermé formant saillant, où il faut supposer l'entrée, je pense, dans le mur nord.

Au nord de ce saillant et de l'entrée supposée de l'église se trouve un massif, situé au-dessus de l'allée dallée du *dromos*. Ce massif, au niveau +0 m. 52, a une partie en briques cuites et des éléments en pierre (fig. 15). Faut-il y voir les fondations d'une tour?

Au sud du saillant subsistent des fragments de murs en briques cuites, un sol de même matière au niveau +0 m. 18 et un bassin à trois compartiments en calcaire, au niveau +0 m. 40. Ce bassin est engagé dans un mur. Une tête de lion en relief forme bouche d'écoulement au centre de la façade. Un autre bassin à compartiments, incomplet, avec tête de lion donnant l'écoulement, inv. 6306, en calcaire, fut trouvé



Fig. 15. — La partie nord-ouest de l'église du *dromos*.

dans le remblai de l'enclos chrétien. Ces bassins sont du même type qu'une série de consoles trouvées dans un autre emplacement du *dromos*. Cette série sera étudiée par M. E. Drioton. Faut-il voir, dans l'ensemble des constructions à l'ouest de l'église et au sud de son saillant, l'habitation des prêtres? Un puits, situé à l'ouest, au niveau +0 m. 17, près du quatrième sphinx de la rangée sud, pourrait se rattacher à cette habitation, qui serait en contre-bas de l'église.

Sur le côté sud du début de la partie à trois nefs de l'église, se trouve un baptistère (fig. 13) qui forme un saillant de 3 m. 25 sur 4 m. 30. Ce baptistère est en briques cuites avec un sol et une cuve recouverts de gypse. Le sol est au niveau +1 m. 29, c'est-à-dire surélevé d'une marche par rapport au sol de l'église. La cuve est circulaire. Son bord est surélevé de 0 m. 34 avec marche de 0 m. 10 et profondeur de 0 m. 71 avec petit creux au centre. Le diamètre de la cuve est de 0 m. 70 et celui du bord extérieur de 1 m. 80. Une entrée pour le clergé devait être dans le bas de la nef latérale sud.

Deux chapiteaux, inv. 6361 et 6362 (fig. 15), trouvés sur le sol de la partie à trois nefs de l'église, nous donnent le type de ceux des deux rangées de colonnes.

INV. 6361. — Un chapiteau à quatre feuilles simples d'acanthe, en grès, ayant o m. 40 de hauteur, o m. 35 de diamètre de base et une abaque de o m. 52 sur o m. 49, ayant o m. 09 de hauteur.

INV. 6362. — Le même type de chapiteau, ayant o m. 51 de hauteur, o m. 335 de diamètre de base et une abaque de o m. 50 sur o m. 43, ayant o m. 12 de hauteur.

La différence de dimensions ne doit pas, à mon avis, nous empêcher de les considérer, l'un et l'autre, comme provenant des colonnes de la partie de l'église à trois nefs. On pourrait supposer qu'ils ont d'abord appartenu à l'église plus ancienne établie dans le temple.

L'abside et la niche du *narthex* comportaient, sur le devant, des colonnes, qui devaient posséder des chapiteaux du même type, mais d'un diamètre de base beaucoup plus petit. Les bases subsistantes de ces colonnes sont en calcaire. Un sommet de chapiteau, du même type que les précédents, trouvé dans les parages, inv. 6178, semble provenir d'une de ces colonnes. Ce chapiteau est en calcaire, a actuellement o m. 15 de hauteur, o m. 22 de diamètre de base et une abaque de o m. 26 sur o m. 255. Des fragments de conques, en calcaire, inv. 6266, 6267 et 6305, peuvent provenir des sommets de la niche et de l'abside.

Un coq en bronze a été trouvé antérieurement dans l'angle nord-est de l'église, inv. 4419 (*Médamoud,* 1929, p. 51).

De quelle époque est cette église? Du début du VIIe siècle, je pense, d'après la tête de lion du triple bassin qui se situe au niveau + o m. 40, à l'ouest de l'église. Des têtes de lion de même type furent trouvées également dans le remblai de l'église; mais elles servaient surtout à décorer l'extrémité de consoles et elles se sont rencontrées, avec des *claustra* en calcaire, dans un dépôt situé au nord-ouest du *dromos.* Toute cette décoration sera étudiée par Mr É. Drioton. Elle me semble provenir de notre église du *dromos.* Cette église est évidemment postérieure à l'église de l'intérieur de l'enceinte, trouvée en 1925 (*Médamoud,* 1927, pl. IX, p. 154). Cette dernière est du début de l'époque chrétienne, tandis que l'église du *dromos* est établie sur une couche de maisons coptes abandonnées.

Les coptes, dans ce quartier sud-est du *dromos,* sont descendus très bas (pl. I). Le socle du premier sphinx de la rangée gauche a été détruit au niveau — 1 m. 07; un bassin rectangulaire en briques cuites a été établi au niveau — 1 m. 38, entre ce socle et le mur de clôture de la cour de façade de la Porte de Tibère; un mur en briques cuites au niveau o m. oo passe sous l'église à trois nefs. Ce dernier mur pourrait, à la rigueur, être considéré comme une clôture du *dromos,* faite à la dernière époque du temple, mais rien ne le prouve et il me paraît plus vraisemblable de le considérer

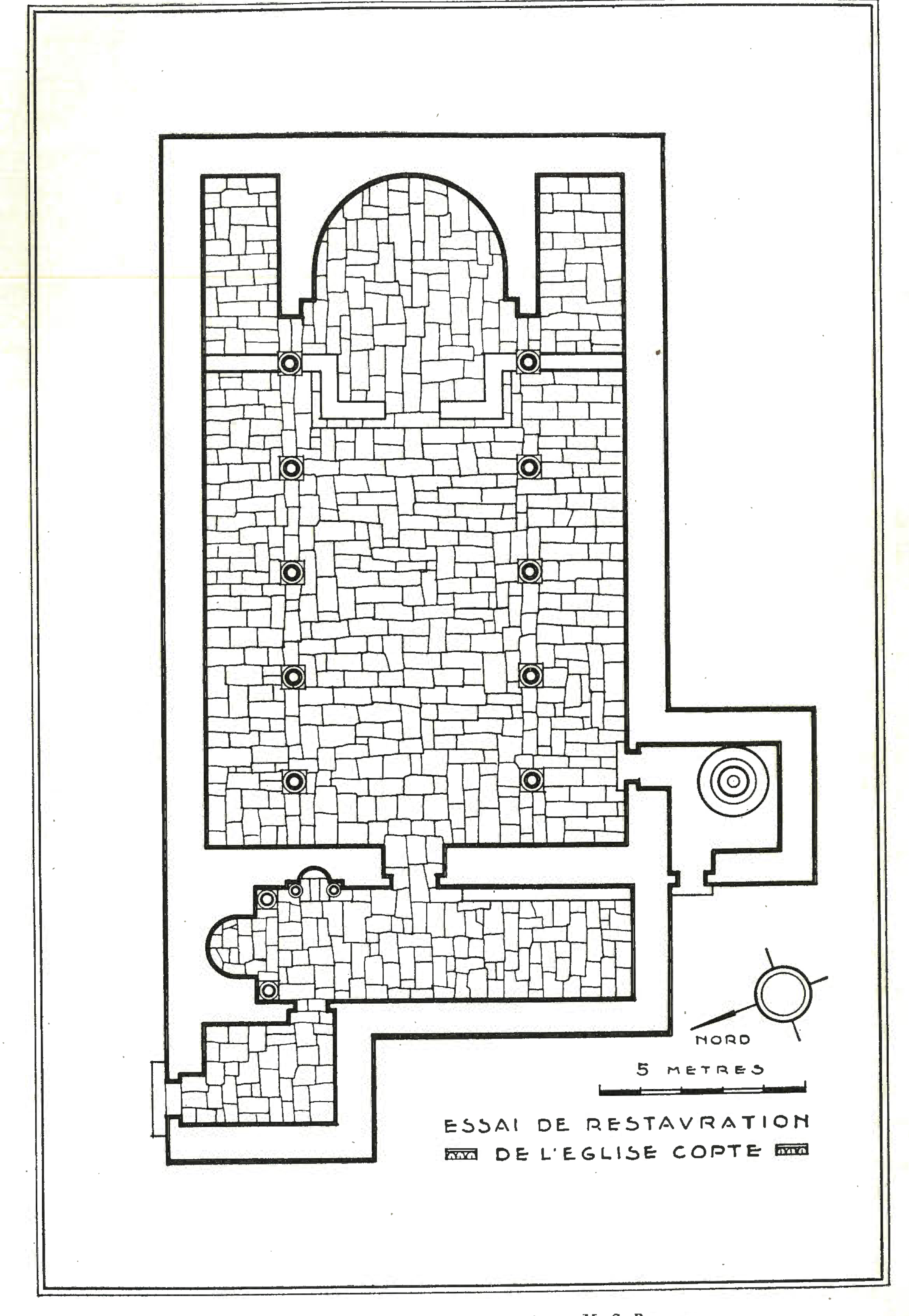


Fig. 16. — L'ÉGLISE DU *DROMOS* INTERPRÉTÉE PAR M. C. ROBICHON.

comme d'une époque copte antérieure à l'enclos chrétien. Il me paraît évident que nous avons au *dromos* une couche copte antérieure à l'église.

Cette église, mal construite, n'a pas dû subsister longtemps. Le vallonnement du sol et des murs a diverses causes, mais la principale me paraît être la négligence des fondations, qui ne reposent pas sur le bon sol. Le tremblement de terre qui a renversé la Porte de Tibère a-t-il atteint cette église? Je ne le pense pas, car à cette époque l'église avait dû disparaître depuis longtemps sous les terres de remblai et la végétation.

Je pense que la décoration en calcaire, *claustra* et consoles de l'église du *dromos*, fut plus tard enlevée pour servir à la décoration de la chapelle d'un *deir*, que je suppose au nord-est de la tribune du quai (p. 28). Cette décoration trouvée rassemblée dans un trou, en ce dernier quartier, sera étudiée ailleurs.

Le *deir* ou couvent fortifié aurait alors, en pleine époque arabe, remplacé l'église du *dromos* du VIe et du VIIe siècle, située dans la partie sud-est. Celle-ci aurait elle-même remplacé l'église du Ve siècle, installée dans une partie du temple abandonné à la fin du IVe siècle. Le *deir* serait du VIIIe siècle, époque où le site aurait été délaissé par les habitants.

Le village me paraît s'être déplacé également de l'Est à l'ouest, car les installations coptes du *dromos* me semblent d'époque plus récente que celles de l'intérieur de l'enceinte sacrée.

Nous sommes heureux, M. C. Robichon et moi, de pouvoir ajouter à ce chapitre, une note que le Révérend Père L. H. Vincent a bien voulu nous donner. A l'aide des suggestions qu'il nous a si gracieusement communiquées, M. C. Robichon a fait, en revoyant les ruines, un essai provisoire de reconstitution du plan (fig. 16).

LA SECONDE ÉGLISE COPTE DE MÉDAMOUD.

Le nouvel édifice chrétien dont les fouilles de M. Bisson de la Roque viennent de sauver les épaves, mérite de retenir l'attention tout autant que l'église découverte en 1925 dans une autre zone du *téménos* antique de Montou [1]. Le sagace explorateur ne s'est point mépris sur leur nature en discernant une église dans ces minables éléments de colonnades, lambeaux de murs et fragments de dallage. Il n'y a pas à refaire sa description très soigneuse, que concrétise avec limpidité le relevé archéologique établi par M. l'architecte Robichon. Je ne puis qu'offrir à mon savant ami l'expression de ma gratitude pour son aimable invitation à préciser le caractère du monument. Quelques notes justifieront, je l'espère, l'ordonnance architecturale impliquée, sauf erreur, par les vestiges enregistrés.

[1] Voir BISSON DE LA ROQUE, *Médamoud*, 1925, p. 17 et seq.; cf. 1927, p. 154 et seq.

Telle qu'on en peut lire encore les détails essentiels sur le sol, il manque seulement à cette ordonnance une ou plusieurs absides à l'extrémité orientale du vaisseau à trois nefs symétriques pour représenter le type traditionnel d'une basilique chrétienne. La dilapidation plus accentuée sur ce point paraît d'abord défier toute restauration motivée du sanctuaire : impression fallacieuse que va dissiper l'analyse des débris demeurés en place.

La conservation du mur de chevet depuis l'angle nord-est, presque jusqu'au milieu de la face orientale, sur l'axe médian longitudinal du vaisseau, interdit l'hypothèse d'une abside saillante hors des bas-côtés fermés par un mur droit.

On trouve dans le bas-côté méridional, un indice très positif de clôture, simple division si l'on veut, à la hauteur de la cinquième base de colonne : la cote 1 m. 40 inscrite sur les dalles de grès barrant transversalement la petite nef. On est dès lors conduit au parti d'attacher en ce point le sanctuaire aux colonnades. Le tracé reproduit en partie l'ordonnance du sanctuaire mieux conservé dans l'église antérieurement découverte à Médamoud : abside unique, flanquée des réduits usuels *diaconicon* et *prothèse* [1]. L'analogie sera probablement estimée d'autant plus suggestive que les deux édifices furent devisés suivant un thème basilical identique et une assez étroite similitude de proportions : ici 15 m. 20 × 10 m. 60 dans œuvre, là 17 m. 50 × 8 m. 65. Inutile de rappeler que ce parti jouit d'une faveur marquée dans l'architecture chrétienne d'Égypte [2].

La restitution de la colonne disparue dans la première travée occidentale du bas-côté sud se passe de toute explication.

Autant que permet d'en juger le vallonnement du dallage ruineux, les cotes de niveau signalées presque aux deux extrémités de ce bas-côté méridional paraissent impliquer un relèvement moyen de 25 centimètres. Quelques dalles calcaires à peine déplacées sur l'axe des deuxième et troisième travées donnent l'impression d'une embase de cancels entre la nef centrale et ce bas-côté sud.

A l'angle sud-ouest du vaisseau à trois nefs les lambeaux de murs conservés se raccordent d'eux-mêmes pour délimiter un quadrilatère intérieur de 2 m. 65 × 2 m. 80, nettement caractérisé comme un baptistère par le bassin circulaire à gradins. M. Bisson de la Roque ne s'y est pas trompé dès le premier moment de sa découverte.

[1] Cf. *Médamoud*, 1927, pl. IX; 1925, pl. II et III.

[2] D'assez nombreux exemples en ont été produits dans *Médamoud*, 1927, p. 158, n° 1, surtout d'après les ouvrages de Somers Clarke (*Christian Antiquities in the Nile Valley*) et de Monneret de Villard (*Les couvents près de Sohâg; Deir el-Abyaḍ et Deir el-Aḥmar*). Telle en est la fréquence que M. Clarke n'hésitait pas à présenter ce type comme le plus courant — *Type A* — pour les basiliques égyptiennes (*op. laud.*, p. 31; cf. p. 90). Ce n'est pas le lieu d'examiner quelle relation il pourrait avoir, spécialement en ce qui concerne l'ordonnance du chevet, avec un programme antique tel que le *Mouseion* d'Éphèse je suppose (cf. Fritz KNOLL, *Forschungen in Ephesos*, IV, 1932, p. 16 et seq., fig. 3 — type conservé dans la basilique *Sainte-Marie*, *ibid.*, pl. I). L'art copte se révèle, d'une façon générale si peu créateur qu'on n'est guère enclin à lui attribuer la création d'un thème original en architecture.

Forme et situation sont ici plus liturgiques et en quelque sorte plus traditionnelles que dans le baptistère de la première église [1]. On en déduira que l'édicule devait avoir, en même temps qu'une communication directe avec l'église, une porte extérieure pour les néophytes, à qui l'accès de l'église était interdit avant le baptême. On est tenté de la situer dans le mur occidental, au voisinage d'une autre ouverture qui la relierait immédiatement au narthex. Une coupolette rehaussait probablement le caractère de cet édicule.

Avec son banc longitudinal, son absidiole à l'extrémité nord et, tout à côté, sa niche semi-circulaire faisant fonction de crédence ou contenant une image religieuse, le narthex fermé réalise, pourrait-on dire, la conception la plus classique de cette salle réservée aux catéchumènes [2]. La faiblesse du mur occidental est motivée par son adossement au groupe de pièces développées à l'ouest et sensiblement en contrebas : dépendances de l'église ou habitation du desservant, mais d'un délabrement si radical qu'il n'autorise aucun essai de détermination structurale [3].

L'entrée du narthex reculée vers le nord, face à la niche orientale, donnait sur une courette murée, mais munie de baies plus ou moins spacieuses sur toutes ses faces. Une petite porte qui semble avoir été contiguë à celle du narthex, dans l'angle sud-est conduisait par quelques degrés à la cour inférieure devant l'habitation du desservant; une autre, vers le milieu de la face occidentale, introduisait les fidèles [4], tandis qu'une troisième, au nord, donnait accès au réduit où s'amorçait l'escalier d'une tourelle saillante dont ne subsiste guère que le soubassement massif de 4 mètres sur 5. On y verrait volontiers un campanile, si ce nom avait quelque raison d'être dans

[1] Voir *Médamoud* 1927, p. 159 et seq. et pl. IX.

[2] On comparera ce narthex avec abside et niche à ceux de *Deir Abou Hennes* (Clarke, *op. l.*, pl. LV et seq. et p. 185; Mon. de Villard, *op. l.*, fig. 99), *Dendérah* (Clarke, pl. XLI, 1; Mon. de Vil., fig. 52) et surtout *Deir el-Abyaḍ* (Clarke, p. 156, fig. 34 et pl. XLV, XLVIII; Mon. de Vil., fig. 1-3). Les deux derniers exemples sont particulièrement à retenir, d'abord à cause de leur analogie très étroite avec Médamoud, ensuite à cause de leur date — seconde moitié du ve siècle — apte à fournir une utile suggestion pour Médamoud.

[3] C'est d'ailleurs le cas de la plupart des édifices annexés aux églises coptes. On discerne seulement ici une avant-cour, avec peut-être une petite loge de guet vers le milieu de la face nord, et le puits usuel, à l'extrémité occidentale en bordure du *dromos*. Le mur épais qui borde la cour au sud implique un édifice de quelque importance, harmonisé d'autre part au long côté méridional de l'église. Parmi les maigres épaves de l'intérieur, l'attention n'est guère fixée que par ce curieux «bassin à trois compartiments», avec «tête de lion comme bouche d'écoulement» signalé dans la description de M. Bisson de la Roque. Malgré l'exiguïté des proportions lisibles sur le plan, sa forme évoquerait assez le dispositif baptismal découvert à Baouit; cf. Mon. de Villard, *Il monastero di S. Simeone presso Aswân*, I, 1927, p. 70 et seq. et fig. 15.

[4] Dans les basiliques égyptiennes du type qui nous occupe, l'entrée par la façade, à travers le narthex, même quand il était plus dégagé qu'à Médamoud, paraît avoir été secondaire; il est usuel, en tous cas, de trouver d'autres baies sur les côtés longitudinaux de la basilique; voir Clarke, pl. IV-VI, VIII, XX et seq., XLVIII et seq.; enfin il n'est pas rare que le narthex n'ait pas de porte ouvrant directement sur l'extérieur; voir *ibid.*, pl. XI, XV, XXIV, 1 — où n'existe, à vrai dire, aucun narthex mais pas non plus de porte en façade occidentale.

une antique église copte, mais on la concevra mieux sans doute comme un petit belvédère, voire même un poste de guet.

Comment apprécier à sa juste valeur notre humble mais harmonieux édifice sans en avoir animé le squelette par quelque aperçu de sa décoration? Sur ce décor malheureusement les siècles et le vandalisme des hommes ont fait rage au point de l'anéantir. A peine les scrupuleuses recherches du savant explorateur ont-elles pu rassembler quelques épaves sculpturales qui seront commentées par un maître. C'est donc à l'ordonnance architecturale elle-même que nous devons essayer d'arracher quelques indices de détermination chronologique.

Le plus saillant est sans contredit la présence d'un narthex fermé dont il n'y a plus à dire l'origine et l'usage; on sait de reste aujourd'hui que l'origine et l'évolution de cet élément furent parallèles au développement liturgique dès la fin du ve siècle et que l'usage en fut généralisé surtout dans l'ère de Justinien. De ce chef la modeste basilique ne saurait donc être antérieure aux confins des ve et vi^e siècles. L'analyse du rythme proportionnel ne peut sans doute aboutir à des conclusions très fermes, dans cet édifice manifestement conditionné par certaines exigences d'adaptation à des lignes préexistantes. L'étude des dimensions fondamentales qui régirent l'implantation paraît cependant impliquer ce rapport de 3 à 2 qu'affrontèrent les architectes chrétiens, préoccupés d'éliminer les inconvénients inhérents à la majestueuse formule classique du rapport 2 à 1, qui raréfiait l'espace utile et surtout fractionnait la perspective intérieure par la puissance et la densité des supports [1]. L'essai fut tenté de bonne heure, mais devait exiger d'assez longs tâtonnements avant d'aboutir à l'exacte relation nouvelle qui restreignait de manière avantageuse le volume des pleins et dégageait les vues sans compromettre ni la stabilité, ni l'effet monumental : double caractère essentiel normalement sauvegardé dans cette seconde basilique de Médamoud.

On doit, cela va de soi, faire état aussi des observations très attentives enregistrées dans la fouille; d'où il appert que l'édifice érigé «sur une couche de maisons coptes abandonnées» n'appartient donc pas à la toute première installation chrétienne sur les ruines du vieux sanctuaire égyptien. A cette installation primordiale correspondait la basilique découverte en 1925 dans le *téménos* de Montou, si étroitement encore sous la mouvance des formules classiques et située par ce fait, sinon dans l'ère constantinienne elle-même, du moins tout au début du ve siècle. L'évolution technique empreinte sur l'église du *dromos* et corroborée par les indices extrinsèques paraît lui assigner comme date la plus vraisemblable cette phase de l'art chrétien développée entre l'ère de Justinien et la conquête arabe : on dirait volontiers la seconde moitié du vi^e siècle, où le début du viie que suggérait déjà l'auteur de la découverte.

Si pauvres qu'en soient les épaves, la seconde église de Médamoud représente dès lors un précieux jalon nouveau dans l'histoire de l'art chrétien en Égypte. M. Bisson

[1] Sur cette évolution du rythme proportionnel basilical cf. Vincent-Abel, *Jérusalem*, II, p. 789 et seq.

de la Roque mérite autant de félicitations que de gratitude pour l'avoir si minutieusement reconquise.

L. H. Vincent, O. P.

Jérusalem, décembre 1932.

4. — LES AUTRES INSTALLATIONS COPTES DU *DROMOS* (pl. I).

Les installations coptes du *dromos* semblent s'être maintenues plus longtemps que celles de l'intérieur de l'enceinte sacrée.

QUARTIER SUD-EST.

Entre les restes de l'église du *dromos* et la face externe du mur de l'enceinte sacrée, les fouilles ont relevé quatre couches importantes qui semblent donner trois époques coptes : une habitation antérieure à l'église du *dromos,* l'époque de cette église et une habitation postérieure à cette église.

Nous avons remarqué antérieurement que les coptes, le long du mur d'enceinte, près de la Porte de Tibère, sont descendus très bas (*Médamoud,* 1929, p. 23 et 26). La face externe du mur de l'enceinte sacrée a été, près de la Porte de Tibère, garnie de briques cuites, de même que la face interne (*idem,* pl. I). Ce parement d'un gros mur en briques crues me paraît avoir été l'œuvre des coptes qui ont dû installer là des caves de maisons. Un demi-cercle en briques cuites au niveau —1 m. 12, subsistant au niveau —0 m. 71, me semble être le reste de l'une de ces caves. Un rectangle également en briques cuites, situé à l'ouest de la partie sud de la cour de façade de la Porte de Tibère, au niveau —1 m. 38 pourrait être une petite chambre souterraine de maison copte. Un rectangle en briques cuites, au niveau +0 m. 45, à l'intérieur duquel se trouve au niveau —1 m. 09 un trou où fut trouvé un lot de monnaies de Ptolémée IV (p. 67), semble se rattacher à un mur au niveau 0 m. 00, qui passe sous la partie subsistante de l'église à trois nefs (fig. 13). Ce rectangle +0 m. 45 était également sous cette église. Il nous donne avec évidence une habitation antérieure à l'enclos chrétien, car sa position et sa continuation sous le dallage de l'église ne peuvent permettre de la rattacher à cet enclos. Les restes de caves aux niveaux —1 m. 38 et —1 m. 12 se rattacheraient à cette première époque copte.

L'enclos chrétien au niveau de sol +1 mètre s'étendait à l'Est de ce rectangle +0 m. 45, en un point où nous trouvons un massif de briques cuites aux niveaux +1 m. 15 et +1 m. 75 (*zir*) avec sol au niveau +1 m. 10. Ce massif, qui se continue vers le sud dans la partie non fouillée, est de toute évidence postérieur à l'enclos chrétien et donne des restes d'habitation (fig. 13).

Malheureusement la poterie trouvée ne m'apprend rien : un vase sans anse, inv. 6367, une fiole, inv. 6368, trouvés au niveau +0 m. 45, semblent du même type qu'un autre vase sans anse, inv. 6355, trouvé au niveau +1 m. 10 dans ce quartier. Celui-ci est décoré de cercles noirs et jaunes sur fond rouge et celui-là a également des cercles peints sur fond uni. Des pièces de garniture de porte en bronze, inv. 6346, trouvées au niveau de l'église dans ce quartier, peuvent provenir soit de cette église, soit d'une des maisons de la couche supérieure.

QUARTIER CENTRE-EST.

Entre les sphinx quatrième et sixième de la rangée nord ou droite, un groupe de maisons donne un seuil de porte au niveau +0 m. 17 (fig. 17). Ce seuil est situé

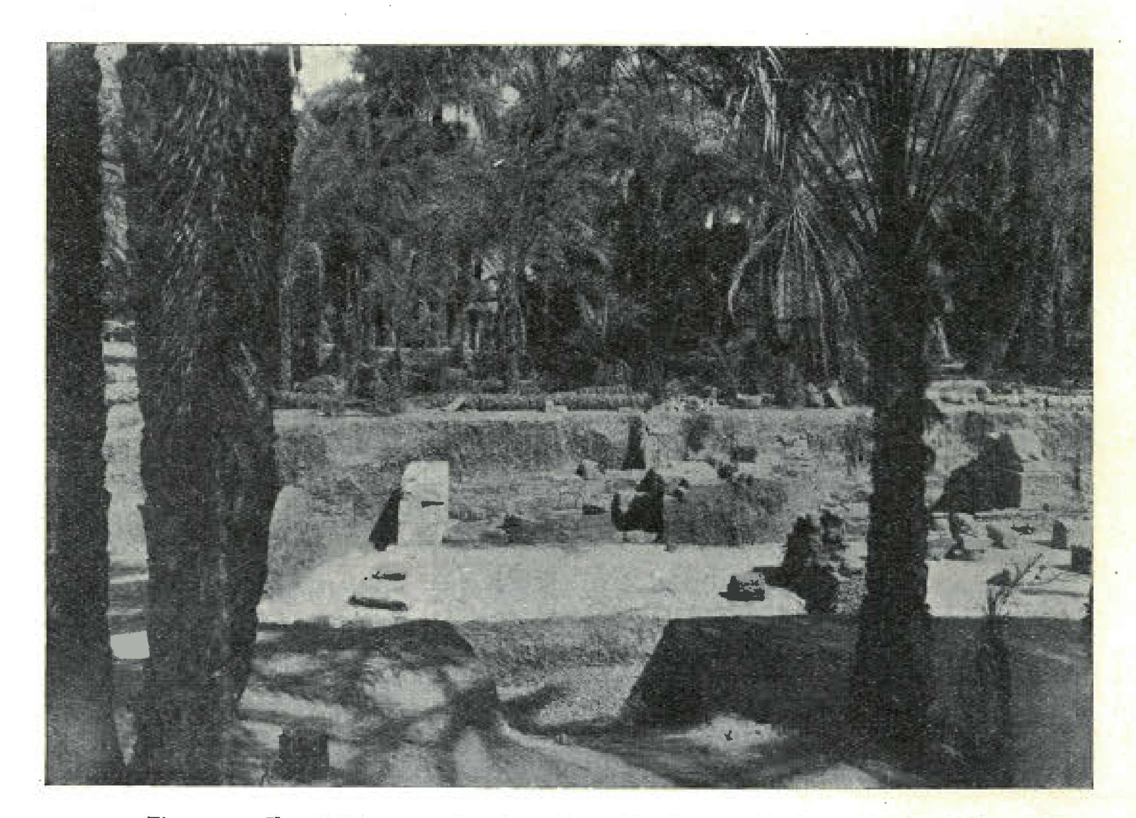


Fig. 17. — Une maison copte entre les sphinx quatre et six de la rangée nord du *dromos*.

contre le dos du sphinx cinquième. Il est en grès et les montants de la porte, en partie subsistants, étaient également faits de pierres provenant du temple.

Devant cette porte se trouvent des restes d'une construction circulaire en briques cuites, aux niveaux —1 m. 39, —1 m. 08, subsistant au niveau —0 m. 38, qui pouvait être un silo ou un four. Un petit bassin au niveau —1 m. 50, qui semble s'y rattacher par un mur subsistant au niveau —1 mètre, serait en faveur de cette seconde interprétation.

Un autre four ou silo se trouve entre les sphinx cinquième et quatrième; auprès de ce dernier se trouve un dallage de chambre en grès au niveau +o m. 71, qui se continue dans la partie non fouillée.

Devant le sphinx quatrième se trouve une cave en briques cuites. Elle était recouverte d'une voûte et a conservé son escalier (fig. 18). Le plan de cette cave est semblable à celui de la crypte trouvée antérieurement (*Médamoud,* 1929, fig. 19) mais sa construction est différente. La crypte avait ses assises de briques d'un seul type régulier et sa couverture en dalles de grès. Notre cave a un appareil tout à fait grossier et irrégulier.

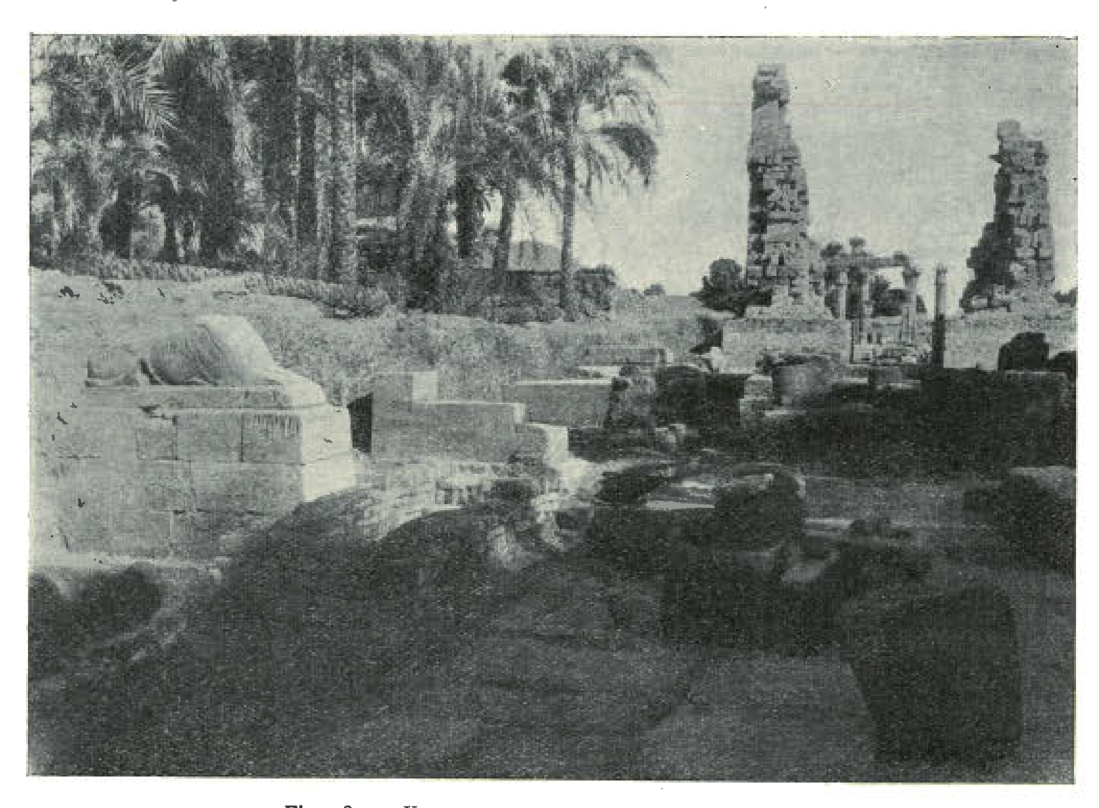


Fig. 18. — Une cave copte devant un sphinx du *dromos*.

Sur la ligne extérieure des socles de sphinx, nous trouvons en plusieurs points des murs en briques cuites qui me paraissent plutôt d'époque copte que d'une dernière époque du *dromos.* Les murs situés sur l'alignement de l'arrière des sphinx sixième, cinquième et quatrième, sont datés par le seuil de porte +o m. 17. Cette porte, bien que fort soignée — nous y trouvons crapaudine et rainures pour le battant — ne me paraît pas d'une époque contemporaine du *dromos;* mais rien ne peut être affirmé, alors que l'ensemble d'une installation n'est pas dégagé.

QUARTIER CENTRE-OUEST.

Nous trouvons encore des constructions circulaires en briques cuites descendant aux niveaux —1 m. 19 et —1 m. 09, entre les sphinx douzième et dixième de la rangée nord. Bien qu'un four conservé, subsiste à l'Est du sphinx neuvième de la même rangée, avec son sommet à +o m. 86, l'absence de scories et de déchets de poteries ne permet pas de considérer ces quartiers centraux, du sphinx douzième au sphinx quatrième, de la rangée nord, comme ceux de verriers ou de potiers. La présence d'habitations fait penser plutôt à des silos. Ces habitations avaient souvent de grandes pièces pavées de dalles de grès, qui avaient été retaillées dans des blocs décorés provenant des temples successifs. Ces sols sont à des niveaux variables. L'un d'eux emprunte le socle en partie démoli du sphinx onzième de la rangée nord, au niveau —o m. 22. Un autre s'est installé au-dessus du socle en partie détruit du sphinx neuvième, au niveau +o m. 18[1]. Un troisième se trouve au-dessus de l'allée dallée, au niveau +o m. 81 et semble se rattacher à un quatrième, au niveau +o m. 66 qui se continue au sud dans la partie non fouillée, entre les sphinx septième et sixième de la rangée gauche. C'est dans ce dernier dallage que fut trouvée la série d'Hatchopsouït (p. 53 et fig. 33). De ce côté se trouvent quelques puits, dont le plus important est situé entre les sphinx huitième et septième de la rangée sud.

Entre les sphinx dixième, l'allée dallée est détruite et à l'endroit où elle reprend, débute une rue copte qui l'emprunte jusqu'à la rampe où un *deir* paraît s'être installé. On peut supposer une rue dallée perpendiculaire, entre les sphinx dixième et neuvième de la rangée sud, où nous avons un sol en grès au niveau —o m. 07, car ce sol paraît un peu bas par rapport aux installations coptes de ces parages et il ne peut être, à cause de sa matière et de son étendue, un sol de cave.

QUARTIER NORD-OUEST.

La rue copte qui emprunte l'allée dallée du *dromos* (fig. 19), avec débouché possible vers le sud et aboutissement probable à un *deir,* m'est indiquée uniquement par la ligne d'une assise de pierres provenant des socles de sphinx. Cette assise suit le bord sud de l'allée romaine. Des restes de maisons à dallage en briques cuites, reposent sur cette ligne de pierres : une première au niveau +o m. 56 devant le sphinx douzième de la rangée nord, une seconde au niveau +o m. 67 et une troisième au niveau +o m. 52. Ces deux dernières ont un mur mitoyen et se placent devant le sphinx quatorzième de la rangée nord.

[1] Cette maison, à l'ouest du four, a donné les objets, inv. 6095 à 6104 : deux lampes avec inscription, inv. 6095 et 6096 (p. 82), une grosse lampe grenouille, inv. 6097 (p. 83), une croix en bronze, inv. 6098 (p. 89), un triple support de *zirs,* inv. 6099 (p. 77), deux coupes, inv. 6100 et 6101 (p. 79), une cuvette, inv. 6102 (p. 78), un vase à décor en volute au trait noir, avec bande rouge sur fond rose, inv. 6103 et une tête de chien, inv. 6104, au trait noir sur fond rose, provenant d'un jouet.

Derrière ce dernier massif se trouvent d'autres sols de maisons en briques cuites, aux niveaux +o m. 69, +o m. 06 et +o m. 46, qui ne sont pas entièrement dégagés.

L'autre côté de l'allée dallée ou côté sud, ne nous donne aucun reste limitant la rue. Des installations coptes en briques cuites et grès remployé, sont dispersées sans



Fig. 19. — Une rue copte sur l'allée dallée du *dromos*.

symétrie. Elles ne nous indiquent aucun plan lisible et se perdent dans un terrain non fouillé. Un mur de ce côté, à l'ouest du sphinx seizième de la rangée gauche, avait ses fondations entièrement formées de morceaux de sphinx (fig. 4), dans sa partie nord-sud. Sa partie Est-ouest se dirige vers le reste du socle du sphinx gauche de la rampe.

UN *DEIR* COPTE SUPPOSÉ.

La rampe, qui unit l'allée dallée à la tribune, a été éventrée par les coptes, qui y ont établi une cour horizontale au niveau +1 mètre (fig. 20). Cette cour est en liaison avec le sol de la tribune. Ce dernier sol a dû être utilisé par les coptes, d'après quelques restes de briques cuites que l'on trouve au-dessus.

Au nord-est de la cour, établie par les coptes, à l'emplacement de la rampe, ont été trouvés un escalier et un mur, faits de petites pierres remployées (*dernier plan de fouille, sur la* fig. 20). Au bas de l'escalier fut trouvé un grand lot de fragments déco-

ratifs provenant d'une église; ils ont été taillés dans des pierres calcaires provenant de la XVIIIe dynastie ou du Moyen Empire. Cette décoration comprend des petites colonnes, des petits pilastres, des consoles et des *claustra*, dont M. É. Drioton donnera une étude.

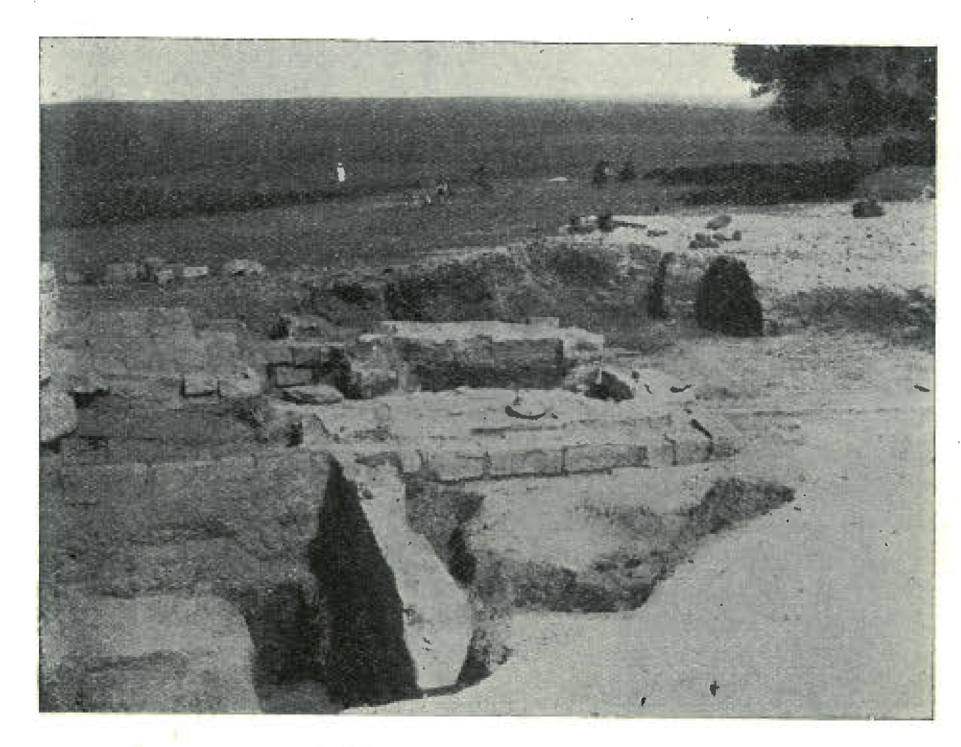


Fig. 20. — Une cour copte installée sur la rampe de la tribune du quai.

A l'Est de l'escalier un gros massif en terre à briques indique une importante construction dont le plan n'a pu être établi par la pioche; sur ce terrain, l'action de l'humidité a mélangé murs en terre à briques et remblai. Le dépôt de fragments décoratifs, ainsi que les cours installées sur la rampe et la tribune, me font supposer l'existence d'un *deir*, qui devait avoir ses constructions en terre au nord-est de la tribune.

Nous savons par la *Description de l'Égypte*, qu'à l'époque de l'expédition de Bonaparte, la tribune du quai était recouverte d'une butte de remblai. Il y a donc eu vraisemblablement dans ce quartier, des maisons établies sur les ruines du *deir*. Le travail des *sebakhin* a tout détruit.

MAISON AU PRESSOIR.

Au sud de la tribune du quai se trouve un enclos de maison copte, dont les murs en briques cuites, subsistent à l'Est au niveau +o m. 81 et à l'ouest au niveau —o m. 22. La largeur de cet enclos est de 14 mètres. Au nord, cette maison s'appuie au

mur de la tribune, qui est complété vers l'Est par un mur en grès, rejoignant le mur limitant la cour du *deir* installée sur la rampe. Au sud, l'enclos paraît se continuer dans le terrain non fouillé.



Fig. 21. — La maison au pressoir.

Dans cet enclos nous trouvons des murs de fondations de chambres, en briques cuites, au niveau +o m. 25, des sols en grès aux niveaux +o m. 47 et +o m. 38.

Contre le mur sud de la tribune fut trouvé un pressoir à huile au niveau +o m. 66 (fig. 21 et 22).

La pierre inférieure de la meule du pressoir est un bloc de granite rose, provenant du temple et qui portait un nom royal entièrement détruit par la rainure et l'usure de la partie centrale de la meule. La rainure avait son bec de versement au-dessus d'une petite cuve en briques cuites recouverte de gypse.

Ce pressoir reposait sur des fondations établies avec des pierres d'Aménophis IV. Ces fondations descendaient jusqu'au niveau de la rampe qui menait au quai (fig. 9) où elles trouvaient un sol solide, maintenu vers l'ouest par un mur de soutènement en briques crues (p. 11). Au-dessus de ce bon sol antique les fondations du pressoir s'appuyaient, tout au moins à l'ouest et au sud, à des constructions en grès et en briques cuites de l'enclos copte. A l'ouest nous avions un dallage en grès, au niveau —o m. 32.

Où était l'entrée de l'enclos de la maison au pressoir? Elle ne peut se situer sur la ligne nord, ce qui élimine toute idée de rattacher ce pressoir au *deir*. Sur les côtés

Est et ouest, aucune fondation de porte n'a été trouvée. Il resterait le côté sud. A part le pressoir et son pourtour, l'ensemble de cet enclos était, comme toutes les installations coptes, fort négligé, ce qui rend fort incertaines toutes les hypothèses



Fig. 22. — Un pressoir d'époque copte.

sur l'enclos, l'entrée et la maison. Il serait possible d'admettre sur ce côté sud de la tribune, des installations de diverses époques coptes ou tout au moins des transformations. Le seul fait certain, c'est le pressoir, relativement bien conservé.

INSTALLATIONS POSTÉRIEURES AU TEMPLE, À L'OUEST DE LA TRIBUNE DU QUAI.

Lorsqu'il s'agit des installations coptes sur notre site, nos déductions partent malheureusement de faits souvent fort discutables, car la construction copte n'a pour ainsi dire pas résisté aux inondations annuelles et a subi des transformations continues.

Nous savons qu'à l'ouest de la tribune qui termine le *dromos*, il y a eu un canal unissant Médamoud à Karnak. Ce canal, devant servir aux processions dont la date se déplaçait dans l'année vague et ne tombait pas forcément aux périodes d'inondation, devait être creusé au niveau des eaux basses du Nil. Nous n'avons donc pas d'espoir de le retrouver. A notre époque un canal déversoir, servant après l'inondation annuelle à reconduire l'eau au Nil, existe à l'ouest de la tribune (*Médamoud*, 1925, pl. I).

Il est logique de supposer qu'à l'époque copte, il y ait eu également un canal de ce côté.

Un sondage dans le prolongement du côté sud de la tribune nous a donné, à l'ouest d'une construction en briques cuites, deux couches de limon : l'une à —o m. 70 et l'autre à —2 mètres. Il est permis d'y voir des lits de canaux successifs.



Fig. 23. — Les installations coptes à l'ouest de la tribune du quai.

Les restes de constructions postérieures au temple, à l'ouest de la tribune, présentent deux lignes obliques de constructions, aux niveaux —o m. 45 et —o m. 87 (fig. 23).

L'une, au niveau —o m. 45, est formée d'une ou deux assises de grès, avec avancée garnie d'un dallage en grès. Avant la fouille, une partie de cette construction formait un arasement d'un type qui se retrouve à trois autres points du *kôm :* le premier au sud, près d'une butte +3 mètres que nous avons fouillée et qui nous a donné un ensemble de fours à poteries; le second dans le prolongement nord de la ligne de celui situé près de la tribune et le troisième sur le chemin vers *El Zeiniat,* à la limite du *kôm* au nord du temple. L'explication qui se présente tout d'abord à l'esprit, est que nous aurions là des avancées d'un mur d'enceinte. Il faudrait dans ce cas trouver, sur une ligne en retrait de ses arasements en grès, un mur d'enceinte en briques crues. Aux deux arasements que nous avons fouillés, aucune trace de mur ne subsiste et le terrain, près des deux autres, ne permet pas d'en supposer. Ces avancées en grès sont faites de pierres provenant du dernier temple; nous avons donc un aménagement d'époque copte. J'y vois des quais situés près de canaux ou de dépôts d'eau et se réduisant à un alignement de pierres, dans le genre de certains débarcadères que les indigènes modifient plus ou moins chaque année après l'inondation, au moment des eaux basses, le long des rives du Nil. L'avancée en grès, située au niveau —o m. 45, au nord-ouest de la tribune, serait donc un quai de la dernière époque copte du village installé sur le *dromos.*

L'autre construction, au niveau —o m. 87, a une importance beaucoup plus grande. Nous avons là un mur parfaitement construit en briques cuites, qui sont rectangulaires dans les assises supérieures et rondes dans les assises inférieures. Ce mur descend, sur la ligne du prolongement ouest de la face sud de la tribune, au niveau —2 m. 20. Il forme une ligne droite qui s'étend bien au-delà des parties fouillées. Vers le sud, il se continue sous un champ, hors du *kôm.* Vers le nord, il paraît suivre la ligne limite du *kôm.*

Au sommet fut trouvée une monnaie, portant sur le *Droit :*

BUSTE LAURÉ.

IMP. CONSTANTINUS. P. F. AVG.

et sur l'*Avers :*

Le soleil personnifié, tenant d'une main un globe et portant dans l'autre une Victoire. Devant lui, une étoile.

SOLI. INVICT. CONDIT.

Cette monnaie nous prouve que le long mur est postérieur à Constantin (an 337).

Sa position, sa direction et sa matière m'empêchent de le considérer comme un mur d'enceinte. J'y vois donc la rive d'un canal. Ce canal est-il de la dernière époque du temple, fin du IVe siècle, ou postérieur? Je penche pour l'époque postérieure à l'abandon du temple, à cause de sa direction trop oblique par rapport à la tribune terminant le *dromos* et à cause de la matière du quai.

Sur le côté ouest de ce mur furent trouvés deux demi cercles en briques, descendant aux niveaux —1 m. 83 et —1 m. 03. J'y vois des prises d'eau pour *chadoufs.* Le mur d'une seule épaisseur de briques, posées de champ, nous empêcherait d'y chercher des fondations de tours, dans le cas où l'on considèrerait le long mur comme mur d'enceinte; ce qui me paraît invraisemblable.

Les deux niveaux de limon —o m. 70 et —2 mètres me paraissent approximativement s'accorder avec les quais reconnus aux niveaux —o m. 45 et —o m. 87. Ces quais seraient ceux des canaux ayant remplacé celui du *dromos* du temple, aux époques qui ont suivi l'abandon du culte de Montou. Ces canaux après avoir servi de voie aux

processions et sans doute également au trafic, auraient gardé ce dernier usage à l'époque copte. Abandonnés très certainement à l'époque turque [1], un misérable canal déversoir les remplace aujourd'hui, peut-être dans une partie d'une des dépressions laissées dans le terrain par les anciens canaux.

5. — UN SONDAGE DANS LE *KÔM*

(pl. IV).

Kéramiké est le nom grec de notre *kôm*. Ceci est une certitude, d'après une inscription trouvée en 1932 (p. 74), qui confirme une hypothèse émise par M. Daressy et à laquelle M. É. Drioton avait songé.

Nos fouilles à Médamoud ont été limitées au temple et à son enceinte, pourtant un sondage dans le *kôm* a été fait en 1928 par M. É. Drioton. Il a exploré la butte la plus élevée et qui nous a paru la mieux conservée.

Notre *kôm* a été dévasté par les *Sebakhins*, à partir du moment où les terrains des environs ont dû être remis en culture au XIXe siècle.

Nous savons par la *Description de l'Égypte* que de Louxor à Médamoud les membres de la mission de Bonaparte ont trouvé la steppe et que des restes de la ville ancienne subsistaient sur le *kôm*. En arrivant sur le site, par le sentier d'ânes venant de Louxor (*Médamoud*, 1925, pl. I, *près de l'échelle indiquée*), on trouvait une rue menant obliquement à la Porte de Tibère et un gros mur sur le côté gauche, entre le chemin de Louxor et la tribune du quai. Cette rue et ce gros mur se lisent encore sur le *kôm* en grande partie détruit.

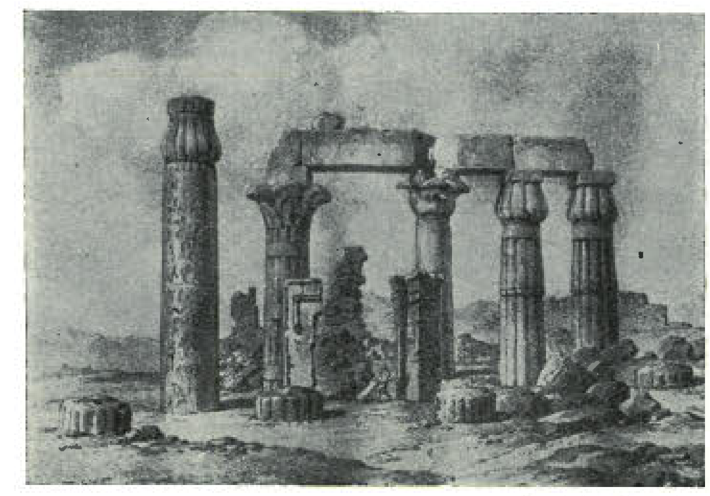
Faut-il voir dans cette rue copte un chemin conservé qui aurait été un *dromos* pour les processions ou les allées et venues du roi par voie de terre de Karnak à Médamoud? Cette voie aurait passé par l'arc de triomphe que la *Description de l'Égypte* signale et dont des restes existent dans un champ cultivé, au kilomètre 666 de la voie ferrée venant de Khizam vers Louxor (*Médamoud*, 1925, p. 1).

Faut-il voir dans le mur un reste d'une enceinte de la ville? Bien que Kéramiké soit indiquée comme une ville soumise par le préfet Cornelius Gallus, j'ai peine à croire que cette ville fut fortifiée, car un mur d'enceinte disparaît difficilement et, à part l'espace entre le chemin de Louxor et la tribune du quai, aucune autre trace d'un gros mur n'est visible autour du *kôm*. Kéramiké, pas plus que *Madou*, ne me paraît avoir été entourée d'un gros mur en briques crues. Seul l'enceinte du temple pouvait être regardée comme l'équivalent d'une forteresse et donner lieu à un assaut. Le gros mur en question peut faire partie d'un massif de constructions.

Peu d'années après le passage de la mission française, le Comte de Forbin visita ce site. Son *Voyage dans le Levant en* 1817 *et* 1818, *Imprimerie royale, Paris* 1819, nous

[1] A l'époque de l'expédition de Bonaparte, toute la plaine entre Karnak et Médamoud était en steppe.

parle du temple «qui sort des vestiges grisâtres d'une ville copte entièrement abandonnée» (p. 258) et l'atlas de cet ouvrage nous donne (pl. LXVI) une lithographie des ruines (fig. 24). C'est la reproduction d'un croquis qui me paraît, dans ses grandes lignes, être fort fidèle. Derrière le portique subsistant du temple, se voit la Porte de Tibère telle que nous l'avons trouvée. Au nord-ouest de cette porte se dresse un grand



(Cliché H. de Morant).

Fig. 24. — Médamoud vu par le Comte de Forbin.

mur en pierre, à l'emplacement où un hameau s'est installé par la suite (*Médamoud*, 1928, *une maison indigène*, p. 5). Au dernier plan sont des buttes assez élevées, dont il ne subsistait plus rien, lorsque nous avons connu le site.

Kéramiké, après la dernière destruction, œuvre des cultivateurs qui ont voulu amender leurs champs avec la poudre de brique crue et le remblai des maisons, est devenue un terrain onduleux, tout recouvert de tessons de poterie.

Sur la droite du chemin venant de Louxor (*Médamoud*, 1925, pl. I) une butte au niveau +3 mètres se trouvait auprès d'un arasement en grès. C'est là qu'un sondage fut pratiqué (*Médamoud*, 1930, p. 4). Il nous donna un ensemble de fours à poterie d'époque copto-byzantine (fig. 25 et 26).

L'étude de ces fours à poterie de Kéramiké pourra permettre une comparaison entre ces fours et ceux de l'Égypte contemporaine ainsi qu'entre ces fours et ceux de la partie sud-ouest de l'enceinte sacrée du temple, que je considère comme du Moyen-Empire ou de la XVIIIe dynastie (*Médamoud*, 1930, pl. I, p. 22 et 30). Je me bornerai dans ce chapitre aux descriptions que l'on est en droit de demander au fouilleur.

Le type des fours est le même qu'aux époques pharaoniques et de nos jours. C'est une tour en briques crues, avec chaufferie dans le bas, sous une claire-voie, au-dessus de laquelle les pots à cuire sont posés en lits, jusqu'au sommet qui se terminait

en dôme. Les briques de ces fours se sont cuites par l'intérieur, où elles sont revêtues de matière calcinée, donnant des scories verdâtres.

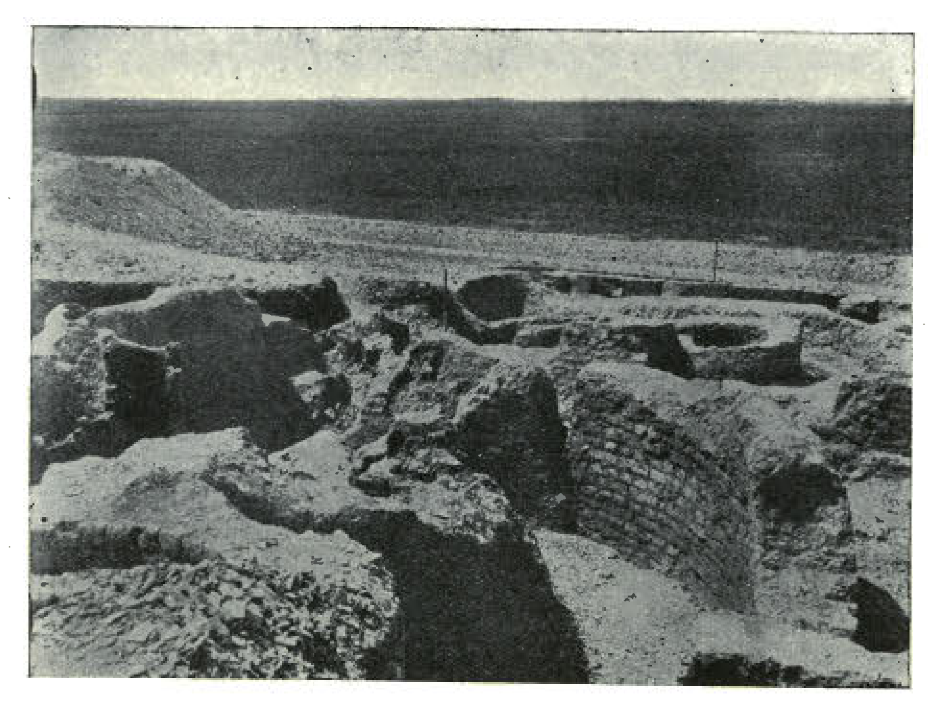


Fig. 25. — Un quartier de fours au sud du *kôm*.



Fig. 26. — Fours à poterie d'époque byzantine.

Le four le plus à l'Est avait conservé sa claire-voie à +o m. 50, où les trous avaient un diamètre variant entre o m. 12 et o m. 20 (fig. 26, *à droite*).

L'arasement en grès, délimitant le *kôm* à l'emplacement de ce sondage, a donné une assise de pierres provenant du temple, qui forme une avancée ne se rattachant à aucun mur. Je propose d'y voir un embarcadère (p. 32).

Les pierres sont restées en place. Elles nous donnent de droite (Est) à gauche (ouest) : une pierre sans décoration, un graffito publié par R. Cottevieille-Giraudet, *Les Graffiti*, in *Fouilles de l'I. F. A. O. du Caire, Rapports préliminaires*, t. VIII, 2e partie, pl. XVI, un dessus de corniche de mur avec faucon ailé, un dessous de corniche du mur d'enceinte du temple, avec cartouche de Domitien, le motif de *Khakerou*, six pierres à décoration masquée et une autre pierre avec le motif de *Khakerou*.

6. — UN TEMPLE SUPPOSÉ DES PREMIERS PTOLÉMÉES (pl. V).

Dès l'époque de la visite de Wilkinson à Médamoud, l'existence sur ce site d'une construction de Ptolémée III était évidente (*Médamoud*, 1925, p. 8) d'après les restes



Fig. 27. — Une pierre d'un des premiers Ptolémées, inv. 4885.

d'une porte (*Médamoud*, 1926, fig. 10) et nous nous sommes demandés si la butte sur laquelle les pierres de cette porte avaient été trouvées ne recouvrait pas ce temple (*Médamoud*, 1925, pl. I).

La suite des fouilles nous a donné un autel (*Médamoud*, 1926, p. 27) ainsi que d'autres pierres (*idem*, p. 71 et *Médamoud*, 1930, p. 78) de même époque, dont une de Ptolémée II.

En 1931, une scène de purification s'est ajoutée à cette collection :

Inv. 4885. — Un des premiers Ptolémées est aspergé de «vie» et de «puissance» par deux dieux : (fig. 27).

Cette décoration en relief dans le creux occupe le long côté d'une pierre d'angle en grès dont l'autre côté a déjà été signalé (*Médamoud,* 1930, p. 80).

Les deux assises inférieures des quatre assises de fondations du mur-pylône et des 7 m. 40 terminant de chaque côté le mur de pourtour du temple, sont garnies d'un grand nombre de pierres provenant d'un temple des Ptolémées III et IV, avec mention de Ptolémée II. M. C. Robichon a entrepris d'extraire toutes ces pierres par un délicat travail en sous-œuvre et elles seront publiées par la suite.

Où se trouvait ce temple, détruit sans doute lors de la révolte de l'an 206 sous Ptolémée IV? M. C. Robichon semble avoir découvert son emplacement; il aurait été orienté selon une direction perpendiculaire par rapport au dernier temple. Son angle nord-est se place sur la ligne du mur-pylône, à 17 m. 50 au sud. Son angle nord-ouest est celui fouillé antérieurement au niveau —3 m. 31 (*Médamoud,* 1930, pl. I); Il est situé au sud de la chambre avec dalle de Ramsès III (*idem,* p. 5) et du pressoir avec manège (*idem,* p. 16).

La profondeur d'un mur en briques crues au niveau —2 m. 25, fouillé à —3 m. 31, avait intrigué M. C. Robichon dès 1930. En 1931 une recherche dans cet angle fit découvrir un dépôt de fondations au niveau —1 m. 35. De petits modèles de briques sont au nom de [hiéroglyphes]; une couche de sable descendait au niveau —3 m. 25 ce qui permet d'expliquer le mur comme un barrage de cette épaisseur de sable. Ce mur barrage fut suivi et les quatre dépôts furent trouvés. En 1932 on déblaya tout cet emplacement (pl. V et fig. 28).

Nous avons ainsi un rectangle de 27 mètres nord-sud sur 16 mètres de largeur. Le sable de fondations commence à —1 m. 35 et descend à —3 m. 25. La cause de cette couche profonde est, peut-être, la présence d'un remblai provenant des fours à poterie de cette région. Au-dessus de cette couche aucune pierre des assises de fondations du temple n'a été retrouvée.

Dans ce sable de fondations on a observé comme des dépôts de terres limoneuses qui pénètrent profondément jusqu'au niveau —2 m. 20. L'un d'eux, très étendu, vers l'angle sud-ouest, s'explique par la présence d'un puits, dont le mur en briques cuites subsistait en partie au niveau +0 m. 33 (*idem,* pl. I, *emplacement fouillé au niveau* —0 m. 57). Les autres ont une forme vaguement circulaire et trois d'entr'eux correspondent à des bassins reconnus antérieurement dans la *couche médiane* des fouilles de l'ensemble sud-ouest d'enceinte sacrée (*idem,* p. 11). Le quatrième cercle de terre arable de gauche, en partant du nord (pl. V) correspond à ce que l'on a appelé le réservoir rond —0 m. 26 et qui possédait un pourtour de briques cuites montant au niveau +0 m. 53 et un débouché de conduite d'eau au niveau +0 m. 20 (*idem,* p. 9). Ce soi-disant réservoir avait un diamètre de 1 mètre et 0 m. 79 de hauteur de maçonnerie. Le premier cercle de droite correspond à un autre soi-disant réservoir fouillé antérieurement au niveau —0 m. 58. Celui-ci était en grande partie détruit, mais son diamètre et son niveau le place dans la même série que le précédent. Le second cercle de droite correspond au soi-disant réservoir rond —1 m. 07, qui possédait un pourtour de briques cuites montant au niveau +0 m. 12 et un débouché de conduite d'eau au niveau —0 m. 31 (*idem,* p. 15 et fig. 8). Ce prétendu réservoir avait un diamètre de 1 m. 90 et 1 m. 19 de hauteur de maçonnerie.



Fig. 28. — L'EMPLACEMENT DU TEMPLE DES PREMIERS PTOLÉMÉES.

M. C. Robichon considère ces prétendus réservoirs comme des bassins circulaires où l'on entretenait des massifs de plantes. Nous aurions là des traces d'un *bois sacré,* réduit à quelques plantations. Il n'est pas possible de supposer des arbres dans des cercles de maçonnerie descendant si bas. L'inscription n° 328 de la publication de M. É. DRIOTON, *Médamoud, inscriptions,* 1926 (p. 7), mentionne à la ligne 2 : « cette place [hiéroglyphes] où l'on se promène dans des fourrés aquatiques ». Un rapprochement avec nos massifs de plantes serait possible.

Ces bassins ronds, contenant des plantes non déterminées, sont à distinguer des bassins rectangulaires, que j'ai supposés être des dépôts d'eau sainte, dans ce quartier réservé aux pèlerins. Ils auraient recouvert, à l'époque du dernier temple, l'emplacement d'un temple qui nous a livré uniquement ses dépôts de fondations.

Ces dépôts au nom [hiéroglyphes] sont de toute vraisemblance plutôt de Ptolémée III que des Ptolémées V, VI ou VIII[1].

[1] Numéro adopté d'après P. JOUGUET, *Précis de l'Histoire d'Égypte,* 1932, dont la note en bas de la table de concordances chronologiques doit servir à modifier notre numérotage antérieur des derniers Ptolémées qui avait été basé sur H. GAUTHIER, *Livre des Rois.*

Les dépôts des angles nord-est, inv. 5859, nord-ouest, inv. 5860, sud-ouest, inv. 5861, et sud-est, inv. 5862, se composent chacun : d'un mortier en grès à deux anses, d'un mortier en granite rose concave, d'un pilon en granite rose triangulaire, d'une briquette en terre émaillée au nom d'un Ptolémée, de différentes petites bri-

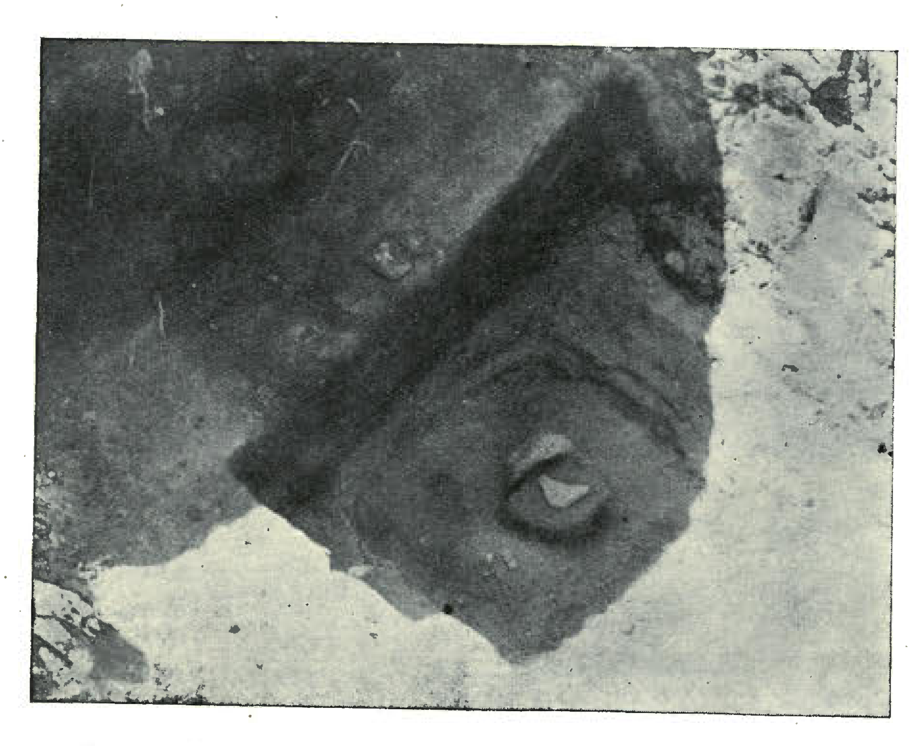


Fig. 29. — Un des quatre dépôts de fondations du temple des premiers Ptolémées.

ques en bronze, en terre émaillée, en albâtre ou en cornaline de dimensions semblables et de débris de poterie servant à isoler le tout du sable (pl. V). Quelques débris de feuilles d'or peuvent faire supposer l'existence soit de briquettes en bois, soit de plaquettes. Dans chaque dépôt le gros mortier est posé à plat avec le reste des objets en partie au-dessus, en partie à côté (fig. 29).

Inv. 5862. — Les objets du dépôt de l'angle sud-est du temple perpendiculaire (fig. 30) :

Rangée supérieure, de gauche à droite :

Un mortier en grès, à deux anses et à coupelle peu profonde; sa forme générale est celle d'un cône renversé; la paroi est simplement dégrossie et piquetée, sauf sur la face supérieure qui est polie; la hauteur est de 0 m. 14, le diamètre est de 0 m. 16 au sommet et de 0 m. 10 à la base.

Une briquette en terre émaillée anciennement verte mais devenue blanchâtre, portant gravé ← sur un petit côté et sur un des longs, ayant 0 m. 029 de hauteur, 0 m. 049 de longueur et 0 m. 038 d'épaisseur.

Un mortier en granite rose simplement dégrossi. Sa forme générale est rectangulaire avec le long côté concave au-dessus et convexe au-dessous, ayant 0 m. 155 de longueur, 0 m. 09 de largeur et 0 m. 06 d'épaisseur.

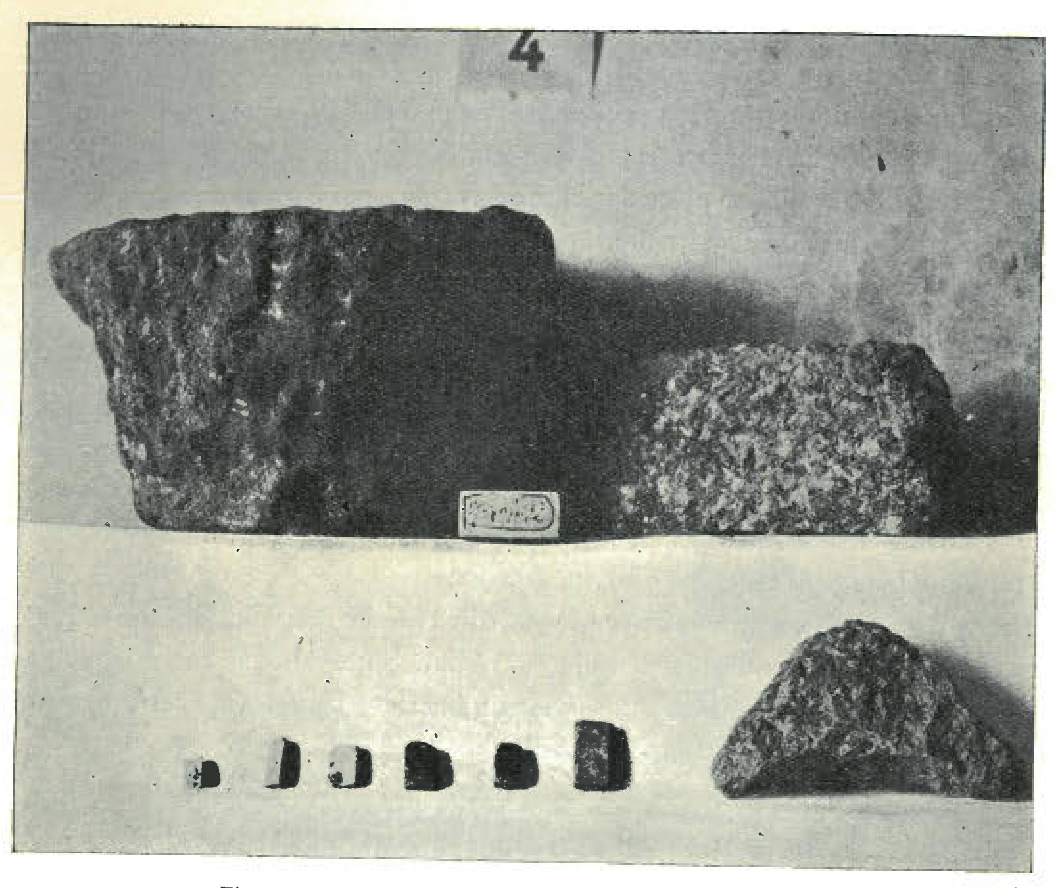


Fig. 30. — Les objets d'un des dépôts de fondations, inv. 5862.

Rangée inférieure, de droite à gauche :

Un pilon en granite rose simplement dégrossi. Sa forme générale est triangulaire, taillé légèrement en biseau, ayant 0 m. 065 de hauteur, 0 m. 125 de base et une épaisseur de 0 m. 055 à l'angle supérieur et 0 m. 035 à la base.

Une petite brique en bronze, ayant 0 m. 005 de hauteur, 0 m. 033 de longueur et 0 m. 024 d'épaisseur.

Deux petites briques en cornaline, ayant 0 m. 005 de hauteur, 0 m. 028 de longueur et 0 m. 021 d'épaisseur.

Une briquette en terre émaillée vert pâle, une briquette en albâtre et une autre en terre émaillée, de mêmes dimensions que celles en cornaline.

Une feuille d'or recouvrant des débris de bois décomposé.

Les débris de poterie qui ont servi à isoler du sable les objets sont sans intérêt.

Notre planche V, qui donne le plan et la situation du temple supposé des premiers

Ptolémées, nous fournit l'occasion de signaler à nouveau le mur d'enceinte qui part d'une porte formant, en fondations, le saillant sud du temple (*Médamoud,* 1930, p. 3 et 42) et de revenir sur la maison carrée et son enclos (*idem,* p. 7).

Antérieurement à une habitation avec son enclos de 23 m. 80, côté nord et 20 mètres, côté Est, nous aurions eu un petit monument à colonnes avec un enclos plus étendu de 1 mètre sur le côté nord (*troisième ligne de mur, dans Médamoud,* 1930, p. 8). Sur ce côté une porte de la première époque a pu être reconnue et débouchée, grâce à la présence d'une pierre remployée comme montant (inv. 6024, p. 52). Le seuil, au niveau +0 m. 93, se place dans l'axe de la construction carrée. Ceci permet de supposer l'entrée de cette construction, pour sa première destination, de ce côté nord.

Trois briques cuites en forme de tiers de cercle [1], trouvées dans le remblai, se groupent pour former une assise de colonne de 0 m. 52 de diamètre (pl. V), qui peut trouver sa place sur l'un des murs du double carré de fondations de la construction. Ceci donnerait soit un temple périptère à *cella* carrée, soit un cloître ou pièce à colonnes, couverte de poutres en bois.

Ce monument d'époque romaine ou byzantine, paraît avoir été un sanctuaire. Des statues trouvées dans les parages peuvent nous faire supposer un rapport quelconque avec un *Sarapieion* (*Médamoud,* 1930, p. 8).

Le mur d'enceinte en raccord avec le sud du temple nous indique que, tout au moins au début de notre dernier temple, la région contenant lac sacré et magasins était fermée du côté ouest. Nous allons voir que cette région devait l'être également du côté Est et qu'elle formait donc un enclos.

7. — LA RÉGION AU SUD DU TABLEAU DE L'ORACLE.

Contre le mur sud du temple, furent signalées antérieurement, sans être expliquées, deux avancées de pierres (*Médamoud,* 1926, pl. I). L'une, près de la Chambre XXV située sur la crypte, avait été désignée comme saillant sud. L'autre, passant au-dessus d'une conduite d'eau, près de la Cour Sud, sur la ligne de la trappe de la Chambre IX, avait été prise pour un mur copte.

Ces deux avancées sont des portes et demandent donc des murs unissant le mur sud du temple au mur sud de l'enceinte sacrée.

La première ne donne que le niveau de fondations. Le mur l'unissant au mur sud de l'enceinte sacrée a été trouvé, rasé au niveau du temple (pl. V).

La seconde conservée un peu au-dessus du sol, a servi de mur copte. Une grosse pierre bouchait la porte. Cette pierre ne faisant pas corps avec la construction, a fini par s'écarter sous l'action des eaux d'inondation annuelle. Une fois cette pierre

[1] Des colonnes de briques cuites en forme de quart de cercle sont signalées par G. Legrain, *Rapport sur les nouveaux travaux exécutés à Louqsor, à l'ouest du temple d'Amon (oct. 1916 - mars 1917)*, in *Annales du S. A. É.,* 1917, p. 25.

enlevée, on a pu reconnaître l'emplacement d'une porte. Bien que ses fondations soient peu profondes et peu soignées, elles se raccordent assez bien avec celles du mur du temple, pour donner une preuve certaine que cette porte est de même époque. Malheureusement la fouille dans la région au sud du tableau de l'oracle bien que spécialement étendue de ce côté, pour rechercher le mur qui unissait cette porte au mur sud d'enceinte, n'a donné aucune trace subsistante de ce mur. On peut supposer, étant donné les installations coptes de ce côté, que ce mur a été entièrement détruit. L'épaisseur de la porte est faible; ceci indiquerait un mur mince peu solidement fondé. Étant en briques crues ou simplement en terre, il a pû disparaître entièrement à l'époque copte.

Les deux portes diviseraient donc tout le sud de l'enceinte sacrée en trois parties : la partie sud-ouest réservée aux pèlerins; la partie du lac et des magasins, entièrement close, réservée aux prêtres et aux serviteurs; la partie au sud du tableau du taureau, comprenant le puits et un espace non déterminé.

C'est la partie «non fouillée» de cet espace (*Médamoud,* 1928, pl. I) que nous avons déblayé en 1932. Elle ne nous a rien donné qui permît une hypothèse sur l'état ancien de cette partie du *temenos* au sud du tableau de l'oracle du taureau. M. É. Drioton s'est demandé si on ne pourrait pas supposer là le [hiéroglyphes] (*Médamoud, inscriptions,* 1926, p. 10). C'est la seule explication qui convienne à cet espace de terrain où rien n'a été conservé.

Quelques restes coptes, continuation de ce qui fut trouvé antérieurement (*Médamoud,* 1927, pl. I et p. 33), n'ont rien appris d'important sur le plan des quartiers villageois ayant envahi l'enceinte sacrée après l'abandon du temple. La dépression de terrain, —0 m. 20 (*Médamoud,* 1925, pl. I) à l'Est du puits, laisse supposer qu'il y aurait eu là, à l'époque copte, un terrain vague, à moins d'admettre que ce terrain ait été exploité comme terre à briques, ce qui aurait l'avantage d'expliquer la destruction complète et des installations coptes et de ce qu'elles recouvraient.

Les objets trouvés, entre le tableau de l'oracle et le mur sud de l'enceinte sacrée, portent les numéros d'inventaire 6648 à 6682. Les numéros 6648 à 6655 sont des éclats de pierres provenant de l'époque du temple. Les numéros 6656 à 6677 donnent des objets coptes, parmi lesquels il y a, en terre cuite : une cuillère à pot, inv. 6658 (p. 80); une lampe grenouille, inv. 6659; d'autres lampes; une tête d'orante à coiffure grecque en pointe, inv. 6664, portant au dos une marque incisée en forme de palme; un avant de cheval-jouet, inv. 6665, portant en incisions, d'un côté un monogramme déformé du Christ et de l'autre une croix à branches en forme de T; une tête de chien, inv. 6666 et une tête d'oiseau, inv. 6667, provenant de jouets; un morceau de support de zirs, inv. 6672, avec croix incisée et quelques vases, dont un fond d'assiette copte vernissée rouge, inv. 6674. Les numéros 6678 à 6682 donnent des débris d'époque antérieure à l'époque copte, parmi lesquels il y a un petit moule d'amulette cœur, inv. 6682, en terre cuite.

Les objets trouvés, entre le puits et le mur sud d'enceinte sacrée, inv. 6560 à 6568, donnent également des débris d'objets de couche copte, dont des têtes de chevaux-jouets, inv. 6561 à 6563 et une orante, inv. 6564, en terre cuite.

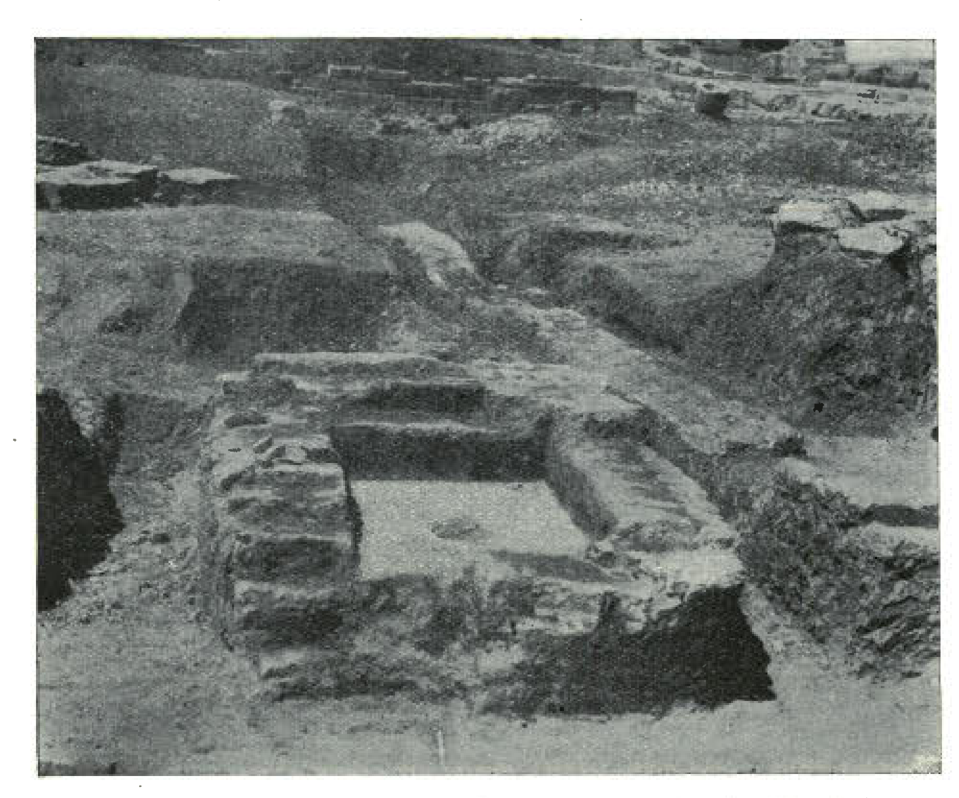


Fig. 31. — Un bassin et une rigole dans la partie de l'enceinte au sud du tableau de l'oracle.

Comme restes antérieurs à l'époque copte, nous n'avons qu'un bassin en briques cuites recouvertes de gypse et une conduite d'eau en calcaire, du type de celle signalée le long du mur sud du temple (*Médamoud,* 1927, p. 38). Cette conduite (fig. 31) n'a conservé ni son point de départ, ni son point d'arrivée et a subi des ondulations de niveaux qui donnent approximativement celui du sol du temple, mais qui empêchent d'en déterminer la direction. On peut supposer qu'elle partait du puits, où elle aurait été alimentée par un *chadouf* et qu'elle aboutissait au bassin. Aucune trace de couverture de cette conduite n'a été trouvée. Le voisinage du bassin pose la question d'une relation entre la conduite et le bassin; mais il faut avouer que le type de la conduite ne répond pas à une époque où les bassins étaient construits en briques cuites. Le bassin nous reporte au plus tôt à la toute dernière époque du temple. Le type de conduite me semble désuet pour le IVe siècle de notre ère. Ce bassin est situé un peu à l'ouest du prolongement de l'axe du tableau de l'oracle et un peu au nord de l'axe du puits. Je n'ai aucune idée sur son usage. On ne peut pas y voir un abreuvoir pour le taureau sacré; ses dimensions ne le permettent pas. Il pourrait être en rapport avec une installation de sacrifices, ce qui placerait l'autel à l'Est sur l'axe du tableau de l'oracle; mais cet autel serait, à mon avis, trop éloigné de ce tableau pour avoir avec lui un rapport quelconque.

Ainsi la fouille complétée, en explorant tout ce qui ne l'avait pas été dans la région comprise entre le mur sud du temple et le mur sud d'enceinte sacrée d'une part, entre le mur Est d'une enceinte antérieure à l'époque ptolémaïque et le massif des magasins d'autre part, ne nous a rien appris de nouveau.

Le mur de l'angle sud-est de cette région (*Médamoud,* 1928, p. 13) n'a pas été retrouvé au-delà des limites fouillées antérieurement. Ce mur reste toujours sans explication.

8. — LA REGION AU NORD DU TEMPLE OU FOUILLE AUTOUR DE NOTRE MAGASIN SUD (pl. VI).

Un complément de fouilles a été fait au nord du temple, afin de reconnaître si nos magasins ne recouvraient pas une construction antique.

Au nord du temple, un trapèze de terrain, conservé entre deux enclaves dans le *kôm* (*Médamoud,* 1925, pl. I), fut sacrifié, dès la première année, pour y déposer le déblai. Un premier magasin y fut également construit et, ensuite, après une expropriation de maison (*Médamoud,* 1928, p. 26), trois autres magasins y furent établis.

Nous avons démoli une partie du second magasin afin de contourner le premier par une tranchée de sondage.

Cette fouille profonde n'a fait que confirmer ce que de petits sondages successifs, faits à l'ouest, à l'Est et au sud du premier magasin, nous avaient permis de supposer : d'un part, la région au nord du temple est garnie d'habitations de prêtres, d'autre part, le mur d'enceinte qui suit le mur nord du temple (*Médamoud,* 1928, p. 10) ne va pas rejoindre le mur d'enceinte de 9 mètres d'épaisseur (*Médamoud,* 1929, p. 9 et 1930, pl. IV, p. 39).

Le mur d'enceinte, qui suit le côté nord du temple, s'interrompt après sa rencontre avec la porte qui forme saillant nord au temple. Il semble avoir été utilisé à l'époque ptolémaïque, ainsi que nous l'indique entr'autres cette porte, mais nous avons vu qu'il lui était antérieur (*Médamoud,* 1930, pl. III, p. 25). Une coupe A-B (pl. VI) nous confirme que la partie supérieure de ce mur était détruite en certains points lorsque fut construit le temple ptolémaïque, mais nous laisse supposer qu'elle fut reconstruite, tout au moins dans une partie de son épaisseur. Cette coupe nous donne : un sol en terre battue au niveau —1 m. 77 au nord de ce mur[1] et une couche d'éclats de grès, provenant probablement du ravalement du mur nord du

[1] Ce sol doit être contemporain de ce mur d'enceinte considéré comme de la XVIIIe dynastie.

temple, entre les niveaux —1 m. 02 et —0 m. 02. Au-dessus de cette couche de grès reprend un mur subsistant au niveau +0 m. 43.

Au nord de ce mur rétabli, se trouvent des restes de maisons, qui paraissent être de l'époque du temple et qui auraient été les habitations des prêtres. Des murs en briques crues, perpendiculaires au mur d'enceinte, se rencontrent au niveau +0 m. 58, —0 m. 07 et +0 m. 49. Une couche copte, au-dessus de ces murs, a donné une série d'objets, inv. 6569 à 6585, parmi lesquels il y a un pot contenant des médailles, inv. 6570 (p. 90).

Entre l'interruption de ce mur et notre premier magasin, les Coptes sont descendus très bas, jusqu'au niveau —1 m. 31. A l'angle nord-est de ce magasin, un massif copte en pierres remployées nous a donné : des dalles de Ramsès III, inv. 6270 à 6272 et un morceau de plafond, inv. 6313 (p. 59); un chapiteau, inv. 6373 (p. 73); un morceau de fût de colonne avec palmes gravées, inv. 6382 (p. 75) et une pierre avec inscription grecque, inv. 6372 (p. 74). Le haut du massif de pierres, au niveau —0 m. 02 donnait une baignoire en grès, inv. 6374, où aboutissait une conduite en briques cuites.

Le mur d'enceinte de 9 mètres d'épaisseur a été revu à l'ouest du magasin, au niveau —0 m. 67 et aucun mur perpendiculaire, pouvant être un mur d'enceinte, n'a été rencontré sur son côté Est.

Au sud et au nord du magasin, des constructions en terre crue ont été trouvées, rasées au niveau —0 m. 39 au sud et au niveau —0 m. 65 au nord. Ces constructions descendent à des niveaux variants entre —1 m. 40 et —1 m. 90. Elles semblent être des silos, formant de petits rectangles aux angles arrondis. A l'époque de ces silos se rattachent, dans la portion nord, deux dallages en briques jaunes aux niveaux —1 m. 36 et —1 m. 60. Ces silos forment une couche bien antérieure au temple et semblent être, d'après la poterie trouvée, de l'époque du mur d'enceinte de 9 mètres d'épaisseur et des fours de l'ensemble sud-ouest de l'enceinte sacrée (*Médamoud,* 1930, p. 19 et 53).

Inv. 6182. — Un vase à deux anses, à fond arrondi, décoré de cercles pourpres, ayant 0 m. 10 de hauteur, 0 m. 04 de diamètre au col et 0 m. 08 de diamètre au ronflement.

Inv. 6183. — Un vase de même type, à fond en pointe, ayant 0 m. 10 de hauteur, 0 m. 05 de diamètre au col et 0 m. 09 de diamètre au ronflement.

Inv. 6184. — Une fiole, en forme d'œuf, à deux anses, ayant 0 m. 08 de hauteur, 0 m. 02 de diamètre au col et 0 m. 045 de diamètre au ronflement.

Ces trois vases proviennent du niveau —1 mètre dans le remblai des silos situés au sud du magasin.

Un vase de forme allongée, inv. 6260, d'un type semblable à celui, inv. 4461 (*Médamoud,* 1929, fig. 10, p. 13), fut trouvé au niveau —1 mètre au sud-ouest du magasin, dans la couche de ces mêmes silos, près du mur de 9 mètres.

Un morceau de poterie faite à la main, inv. 6381, fut trouvé au niveau —1 m. 40, entre les dallages en briques jaunes, situés au sud du magasin, aux niveaux —1 m. 36 et —1 m. 60.

Le grès marqué sur le plan (pl. VI), au sud du magasin, entre +1 m. 65 et —1 m. 41, est une petite stèle démotique, inv. 6237 (p. 76), trouvée au niveau +1 mètre.

Aucune trace de monument n'a été trouvée dans cette fouille et rien ne nous permet de supposer une construction quelconque de ce côté à l'époque du dernier temple et même antérieurement. Les niveaux —2 m. 35, —1 m. 97, atteints autour du magasin, dépassent les couches qui pourraient donner des fondations. Une série de photographies complète le plan et nos notes. Toute cette fouille a été rebouchée, afin de conserver le magasin dont les abords ont été garantis, contre des coulées de terre, par des murs de soutènements en pierres sèches.

9. — SECOND ADDENDUM AU KIOSQUE NORD.

(*Médamoud,* 1926, p. 37 et 78 ainsi que *Médamoud,* 1930, p. 47.)

Trois données importantes sont acquises relativement à ce kiosque :

La porte de ce kiosque a été fortement élargie après sa décoration faite sous Ptolémée XI [1].

L'un des deux prétendus obélisques remontés devant cette entrée, est un autel d'époque gréco-romaine.

Le dallage de ce kiosque a été entièrement visité et a fourni des pierres des premiers Ptolémées ainsi que des pierres de la chapelle de Chapenapit.

Une réfection du mur sud de ce kiosque a laissé des traces dans le soubassement. Les décorations intérieures, à gauche et à droite de l'entrée, ont été coupées pour l'élargissement de la porte. En effet, à gauche, la décoration papyriforme et les bandes de texte se trouvent interrompues (É. Drioton, *Médamoud, inscriptions,* 1926, fig. 14). A droite, sur la paroi remontée, qui nous donne Montou à tête de faucon embrassant le roi, celui-ci a le dos coupé (*Médamoud,* 1929, fig. 6). La largeur de l'entrée transformée est de 3 m. 60. Son axe, par rapport à la porte du mur-pylône de cette travée nord, donnerait une diminution de 0 m. 20 en plus au montant nord qu'au montant sud. Or le dos du roi du montant sud exige de ce côté une grande diminution. L'entrée du Kiosque Nord aurait donc été d'abord fort étroite. La sortie dans la Grande Cour donne 2 m. 70. L'entrée a pu être élargie de 0 m. 35 du côté sud et de 0 m. 55 du côté nord, mais aucune trace sur le sol ne permet de confirmer ces mesures.

[1] Neos Dionysos-Aulète = Ptolémée XIII, in H. Gauthier, *L. des Rois.*
= Ptolémée XI, in J. Jouguet, *Précis de l'histoire d'Égypte,* 1932.

En 1926 fut trouvé, dans un mur de maison copte, le haut d'un autel gréco-romain, inv. 2445 (*Médamoud,* 1926, fig. 45 et 46). En 1930 M. C. Robichon trouva, dans un autre mur copte du même quartier, deux pierres à fruit prononcé qui donnaient l'aspect d'obélisque. Il put en déterminer l'emplacement d'origine (*Médamoud,* 1930, fig. 22) qui se trouva être devant l'entrée du Kiosque Nord. En 1931, le haut de l'autel, inv. 2445, faisant partie d'un envoi aux musées d'Égypte, M. C. Robichon se rendit compte que cette pierre s'adaptait sur le prétendu obélisque de gauche ou nord, qu'il avait remonté devant le Kiosque Nord. Le monument complet livré au Caire, est destiné au Musée d'Alexandrie. Étant donné que la détermination d'emplacement ne paraît pas douteuse, il nous faut admettre maintenant, devant l'entrée de la travée conduisant à la partie du temple réservée au *taureau de Madou* : d'un côté un petit obélisque de plus de 1 m. 40 et de l'autre, côté gauche ou nord, un autel gréco-romain de 1 m. 27 de hauteur. Cet autel monolithe, en grès, a un fruit de 0 m. 05 sur 0 m. 87 de hauteur.

L'autel qui me paraît être vraisemblablement de la dernière époque du temple, sans doute du début du IVe siècle, a-t-il remplacé un obélisque? On peut le croire, puisqu'il se place, avec sa base de 0 m. 35 au carré, sur un tracé donnant 0 m. 43 au carré (*Médamoud,* 1930, p. 47).

La présence d'un autel gréco-romain en cet emplacement, servant au culte du *taureau de Madou*, est-elle vraisemblable? Nous avons à Médamoud plusieurs exemples de syncrétisme, au plus tard, du début du IVe siècle de notre ère, entre le culte du taureau guérisseur et le culte de Sarapis.

Des morceaux de statues de Sarapis, trouvés dans l'enceinte sacrée du temple, nous indiquent que le culte de ce dieu s'est juxtaposé à celui du taureau sacré sur notre site (*Médamoud,* 1930, p. 44).

Le socle d'une statue de style grec, élevée dans l'enceinte sacrée, à un fonctionnaire grec, porte une dédicace au «dieu grand» ΘΕΩ ΜΕΓΙϹΤΩΙ (É. Drioton, *Médamoud, inscriptions,* n° 416, 1926, p. 76). Le socle d'une statue, supposée du taureau, nouvellement trouvé, porte une dédicace au «dieu patron (du lieu)» ΤΟΝ ΠΑΤΡΩΟΝ ΘΕΟΝ (p. 74). Il est permis de se demander si dans l'une et dans l'autre inscription ou, tout au moins, dans l'une des deux, le *dieu* en question n'est pas le *taureau de Madou,* plutôt que *Sarapis.*

Sarapis paraît s'être ajouté au taureau sacré sur ce site. Il est vraisemblable de supposer qu'avant l'introduction de son culte à Médamoud, les grecs de la région rendaient hommage au *taureau de Madou* et le consultaient sans doute. L'introduction de Sarapis s'explique du reste par la sympathie des grecs pour le taureau guérisseur. Une même croyance prenait deux formes divines et Sarapis se confondait avec le taureau sacré.

Notre autel daterait du moment où les grecs pèlerins, n'ayant pas encore installé de Sarapieion sur le site, avaient besoin d'un autel pour déposer leurs oboles. D'autres usages demandaient d'autres mobiliers. A l'autel égyptien des offrandes de la Grande Cour, il fallait ajouter un autel pour les offrandes des étrangers.

Dans un texte d'un des dieux-nils, qui se trouve sur la face extérieure du côté sud de la porte du Kiosque Sud, nous avons le passage suivant : «le Roi fournit l'autel de Montou-Ra, taureau qui est en Médamoud, de mets et de provisions» (É. Drioton, *Médamoud, inscriptions,* n° 315, 1926, p. 18). Notre autel serait un meuble dérivé du mobilier destiné à la divinité du lieu [1], un meuble adapté aux offrandes des pèlerins étrangers.

Le dallage du Kiosque Nord a été entièrement démonté et nous a fourni un lot de pierres provenant de la chapelle des prêtresses d'Amon et un lot de pierres des premiers Ptolémées. Du premier lot nous avons : inv. 6196 à 6198, 6208 à 6211, 6213, 6216, 6217, 6228, 6236, 6525 à 6529 et probablement 6622 et 6623. Parmi ce lot se trouve un profil de divinité et un fragment de cartouche d'une Chapenapit, inv. 6198, qui nous engage à y reconnaître le portrait de cette épouse d'Amon (p. 60). Du second lot nous avons, inv. 6201 à 6206, 6215, 6226, 6227, 6234 et 6235. La première de ces pierres, inv. 6201, donne la fin du cartouche d'un Ptolémée. Des fragments de corniches, provenant de ce même dallage, inv. 6214, 6222, 6231 et 6232, peuvent provenir soit de Chapenapit, soit des premiers Ptolémées.

Le dallage des deux autres kiosques a été également démonté et a fourni quelques pierres des premiers Ptolémées : le Kiosque Médian a donné, inv. 6273 à 6276 et le Kiosque Sud, inv. 6279 et 6280.

[1] Le vieux dieu thébain Montou est de plus en plus syncrétisé : Ra se manifeste en Montou qui se manifeste en taureau, dès nos plus anciens documents, pour prendre forme enfin de Sarapis.

SECONDE PARTIE.

LES OBJETS.

Le Moyen Empire nous a donné : une tête royale et des éclats en calcaire, provenant des compléments de fouilles dans le temple et son enceinte sacrée ainsi que du déblaiement du *dromos*.

Inv. 6363. — Une tête royale, en calcaire, du Moyen Empire. Elle doit provenir d'un pilier osiriaque, dont le type nous est donné par un corps sans tête ni pieds, qui se trouve dans un des magasins de Médamoud (Bloc n° 10, *Médamoud*, 1927, fig. 59, p. 86). Deux autres têtes du même roi et du même type de support, ont été trouvées antérieurement (inv. 2175, *Médamoud*, 1926, pl. IV, p. 103, provenant du fond du temple et exposée au Musée du Louvre ainsi que inv. 4900, *Médamoud*, 1930, pl. V, p. 51, provenant de la partie sud-ouest de l'enceinte sacrée et exposée au Musée du Caire).

La troisième tête de pilier osiriaque a, comme les deux autres, couronne blanche, uræus en partie rapportée avec double boucle et pli vertical sur le front. Les traits et l'expression du visage sont les mêmes sur les trois exemplaires. La dernière trouvée est plus endommagée que les deux autres mais la facture est plus ferme (fig. 32).

Fig. 32. — Une tête royale en calcaire, inv. 6363.

Elle nous fournit deux renseignements nouveaux : le visage était peint en rouge, la partie rapportée de l'uræus devait être en calcaire.

Ses dimensions sont : 0 m. 63 de hauteur subsistante; 0 m. 22 de hauteur du visage, du menton à la bande de coiffure et également 0 m. 22 de largeur, entre les

deux oreilles; 0 m. 065 de largeur de l'œil; l'oreille donne : hauteur 0 m. 115, largeur 0 m. 065, écartement devant 0 m. 05, derrière 0 m. 06; l'uræus rapportée a : hauteur 0 m. 115, largeur 0 m. 035 et creux 0 m. 025; l'épaisseur subsistante, y compris une partie de l'appui, est de 0 m. 44.

Elle fut trouvée le long des fondations de la face interne du mur-pylône, à 11 mètres de l'angle interne nord-ouest de la Cour d'Antonin et à 2 mètres du mur, la face horizontale regardant vers le ciel.

Elle est maintenant au Musée du Caire, *Journal d'entrée,* n° 58926.

Inv. 6024. — Un morceau de bande horizontale de texte, en calcaire, portant le nom d'*nsout baït* d'Usirtasen III : ⟶ . . . [hiéroglyphes].

Ce morceau de pierre, qui semble provenir d'une architrave, a 0 m. 40 de largeur, 0 m. 55 de longueur et 0 m. 23 d'épaisseur subsistantes.

Il fut employé, dans un état plus complet, comme montant d'une porte qui se trouve dans le mur en briques cuites prolongeant vers l'Est le montant sud de la Poterne de l'enceinte sacrée. Cette porte est située dans l'axe nord-sud de la maison carrée (*Médamoud,* 1930, p. 7) et peut être envisagée comme l'entrée de son enceinte.

Inv. 5795. — Un éclat calcaire portant un fragment de la partie supérieure du signe [hiéroglyphe] de grand corps, en relief dans le creux, de style d'Amenemhat Sebekhotep.

Cet éclat a 0 m. 18 de hauteur et de largeur ainsi que 0 m. 11 d'épaisseur subsistantes.

Il provient d'un des blocs ou morceaux de blocs calcaires remployés par les coptes pour la décoration d'une église et fut trouvé au nord-est de la tribune du quai.

Inv. 6253. — L'angle inférieur gauche d'un linteau gravé, au trait double, usurpé par Sekhemré-Souadjtaouï Sebekhotep, en calcaire : [hiéroglyphes]. Une partie d'emboîtage de battant de porte est conservée au-dessous.

Ce fragment a : 0 m. 38 de hauteur, 0 m. 32 de largeur, 0 m. 31 d'épaisseur subsistantes et 0 m. 205 de hauteur de bande inférieure.

Il fut trouvé dans la couche supérieure des installations coptes du *dromos,* à 30 mètres de la Porte de Tibère.

Inv. 5588. — Un éclat calcaire donnant le sommet d'un montant droit de porte simple, gravé au trait unique, provenant vraisemblablement d'une porte de Sekhemré Ouadjkhaou Sebekemsaf.

Ce morceau a 0 m. 28 de hauteur et 0 m. 11 d'épaisseur subsistantes ainsi que 0 m. 22 de largeur.

Il fut trouvé dans le déblai du *dromos,* à environ 40 mètres à l'Est de la tribune.

Inv. 5807. — Un éclat calcaire donnant un fragment de colonne de texte : [hiéroglyphes] . . . [hiéroglyphes] . . .

La colonne de texte a 0 m. 16 de largeur. L'éclat a 0 m. 24 de hauteur, 0 m. 25 de largeur et 0 m. 15 d'épaisseur subsistantes.

La mention de «fondations (élevées par un roi) à son père Montou» ne permet pas de classer ce morceau parmi les débris des portes simples de nos Sebekemsaf ou Sebekhotep.

Il provient du déblai du *dromos,* dans les parages du neuvième sphinx de la rangée nord.

D'autres éclats calcaires, inv. 5988 à 5999 et 6001 à 6019, provenant de la couche copte située au-dessus de l'emplacement du temple perpendiculaire, peuvent être du Moyen Empire mais ne nous livrent rien à signaler.

L'emplacement de trouvaille des éclats de blocs calcaires, débités par les coptes et retirés par eux des fondations de la plate-forme située sous l'avant temple ptolémaïque, nous indique que l'on peut en retrouver dans un rayon fort étendu.

La XVIIIe dynastie nous a donné : à nouveau un grand nombre de pierres d'un monument d'Aménophis IV et quelques fragments de pierres antérieures à ce roi.

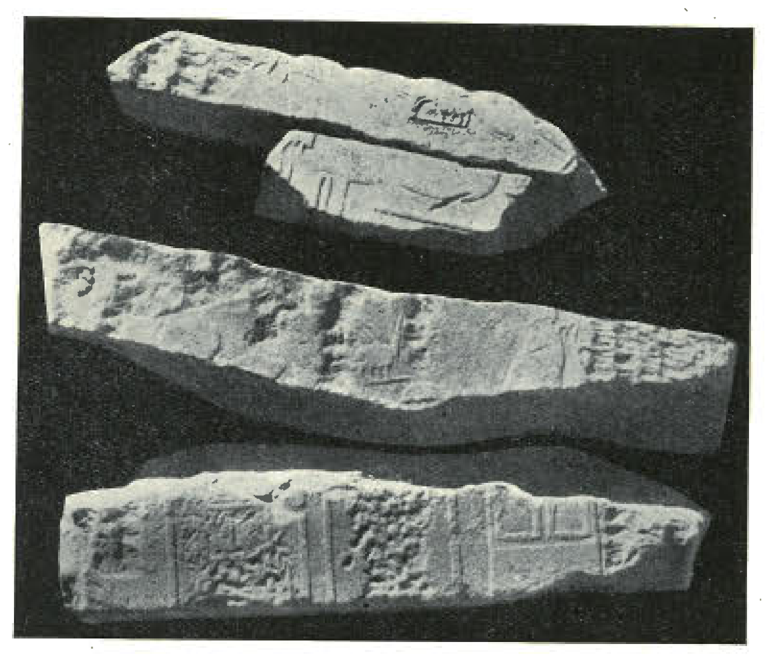


Fig. 33. — Des morceaux d'un lot de pierres d'Hatchopsouït : inv. 6683 avec 6531, 6684, 6685.

Un lot de reliefs en grès d'Hatchopsouït usurpés par un Thotmès, inv. 6683 à 6718, fut trouvé dans le sol d'une maison copte du *dromos* (pl. I, *plan, niveau* +0 m. 66 et p. 27). Ces dalles coptes proviennent de quatre ou cinq pierres fendues, la plupart, en oblique et dont le plus grand nombre donne : une frise d'uræus couronnées du

disque dans les cornes hathoriennes et placées dans le signe . Quelques morceaux de ce lot (fig. 33) permettent d'identifier ces pierres. Nous y avons un nom d'Horus en relief débutant par (inv. 6683 avec 6531) et se terminant par (inv. 6685) qui paraît devoir être celui d'Hatchopsouït. Sur ce même morceau, dans une partie rabattue, deux contours de cartouches à faible relief portaient des noms royaux qui sont martelés grossièrement et incomplètement et qui laissent voir dans celui de (inv. 6684) : . Ceci indique le nom de Thotmès.

Ce lot proviendrait donc d'une construction en grès, élevée et décorée par Hatchopsouït sur ce site.

Inv. 6386. — Partie droite du haut cintré d'une petite stèle de Thotmès III à Montou, en calcaire, où subsiste gravé, entre le disque rouge à aile inclinée et le vase de vin d'une offrande en relief, un fragment de texte :

Ce morceau a : o m. 135 de hauteur, o m. 14 de largeur et o m. 075 d'épaisseur subsistantes.

Il provient du sous-sol de la *Salle des audiences royales* (P. Jouguet, *Rapport sur les travaux de l'I. F. A. O., dans les Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* 1930, p. 286), anciennement appelée : Cour Ouest, partie sud (*Médamoud,* 1929, p. 9).

Inv. 6331. — Un éclat calcaire portant, en relief, fragments des cartouches d'Aménophis II où Amon fut martelé[1] : .

Ce morceau a : o m. 35 de hauteur, o m. 53 de largeur et o m. 42 d'épaisseur subsistantes.

Il provient d'un niveau +o m. 30, sous l'Église du *dromos,* où subsistent des restes d'un mur en briques cuites.

Aménophis IV a élevé, de toute évidence, un monument en grès à Médamoud où, à un moment donné, le culte atonien a été établi.

Un grand nombre de pierres de ce monument ont été trouvées antérieurement (*Médamoud,* 1926, p. 69 et 70; 1927, p. 49 et 50; 1929, p. 40 à 45 et 1930, p. 62 à 64) dans les installations coptes. Celles du *dromos* nous en ont livré plus de soixante cinq.

M. R. Cottevieille donne cette année une étude sur un choix de ces pierres, qui nous fournissent : des fragments de noms royaux, des scènes d'adoration du disque solaire d'où tombent les rayons bienfaisants terminés en mains, des parcelles de tables d'offrandes, des scènes de boucherie ou de sacrifices de bovidés, des scènes de servi-

[1] Le montant de porte en granite de ce roi qui se trouve dans le temple, a le nom de Montou martelé.

teurs se prosternant devant le roi, des fragments de bas-reliefs représentant le plan des palais, des communs, des magasins et jardins royaux, des scènes militaires avec chevaux et chars ainsi que des lambeaux de textes.

La plus belle pierre de cette série, trouvée dans le *dromos,* destinée au Musée du Louvre, donne un profil du roi adorant :

Inv. 6532. — Profil d'Aménophis IV — Iakhenaton avec les bras levés dans un geste d'adoration, en relief dans le creux, sur grès (pl. VII et fig. 34).



Fig. 34. — Un profil d'Aménophis IV sur grès, inv. 6532.

La pierre fortement fendue et endommagée a : o m. 19 de hauteur subsistante, o m. 54 de longueur et o m. 25 d'épaisseur.

La bonne époque ramesside, relativement pauvre à Médamoud, est représentée ci-après par des restes de monuments : probablement de Séti I, certainement de Ramsès II, de Merenptah et de Ramsès III.

Inv. 5870. — Une pierre d'angle brisée, en grès, avec le profil d'un roi sur un des côtés (fig. 35) et un fragment d'une autre tête sur l'autre côté. La coupure de la tête à l'angle indique, pour les deux faces décorées, deux époques, donc un remploi. Le profil que nous donnons, me semble de Séti I.

Cette pierre a o m. 22 de hauteur, o m. 45 de largeur et o m. 41 d'épaisseur subsistantes.

Elle provient de l'enclos copte de la maison au pressoir, située au sud de la tribune du quai.

Inv. 6071. — Le nom d'Horus , gravé sur un éclat de granite rose, ayant o m. 26 de hauteur, o m. 15 de largeur et o m. 40 d'épaisseur.

C'est à Séti I que me paraît devoir être attribuée cette pierre.

Elle provient d'un mur, situé sous ce qui me paraît être les fondations en terre de la construction copte, située au sommet de l'escalier du *deir* supposé, au nord-est de la tribune du quai.

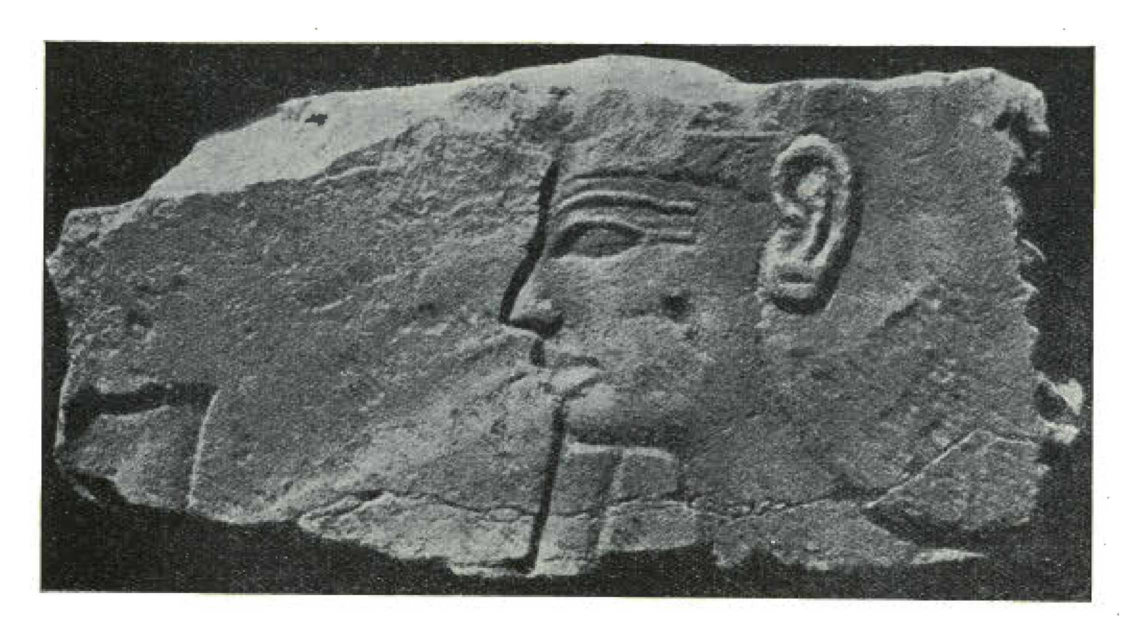


Fig. 35. — Un profil royal sur grès, inv. 5870.

Inv. 5723. — Un profil à petite échelle, d'un personnage-nil ou mieux la figuration symbolisant une dénomination géographique, en relief sur calcaire, d'un style qui me paraît être postérieur à la XVIIIe dynastie. Le nez et les lèvres me semblent indiquer un type sémitique. Sur le côté gauche de ce profil se remarque le bandeau limitant les colonnes de texte et l'extrémité de la lettre .

Ce fragment est sur un éclat ayant o m. 12 de hauteur, o m. 13 de largeur et o m. 05 d'épaisseur.

Il provient des fouilles du *dromos*.

Inv. 5754. — Le cartouche d'*nsout baït* de Ramsès II, gravé sur grès :

La pierre ayant o m. 20 de hauteur, o m. 52 de longueur et o m. 24 d'épaisseur, me paraît provenir du monument d'Aménophis IV.

Elle fut trouvée dans une maison copte du côté sud du *dromos*, à 30 mètres à l'Est de la tribune du quai.

Inv. 6252. — Un fragment gravé, grès, portant :

Il a : o m. 13 de hauteur, o m. 31 de largeur et o m. 15 d'épaisseur subsistantes.

Il provient de la couche supérieure des installations coptes du *dromos*, à 30 mètres de la Porte de Tibère.

Inv. 6400. — Un morceau de grès, gravé, donnant, derrière un dieu assis suivi d'une déesse (?) debout, dont il ne subsiste que le bas, un fragment de cartouche d'un nom d'*nsout baït* :

Il a : o m. 42 de hauteur, o m. 60 de largeur et o m. 15 d'épaisseur subsistantes.

Il provient d'un contrefort de fondations de la face nord du mur sud du Kiosque Sud.

Inv. 6531. — Un éclat, relief de grès, portant le début d'un nom d'Horus aux multiples identifications possibles : . . .

Il a : o m. 29 de hauteur, o m. 24 de largeur et o m. 23 d'épaisseur subsistantes.

Il provient des installations coptes du *dromos*.

Inv. 5550. — Le montant gauche d'une porte en granite rose de Ramsès II, dont nous semblons avoir déjà le montant droit, inv. 4385 (*Médamoud*, 1929, p. 117, *hauteur subsistante* 3 m. 70, *largeur* o m. 50 *et épaisseur* o m. 97).

Ce montant resté engagé dans le seuil de la Porte de Tibère (fig. 36) a une hauteur d'environ 4 m. 50, une largeur de o m. 50 vers le bas et de o m. 40 vers le haut ainsi qu'une épaisseur de 1 mètre vers le bas et de o m. 78 vers le haut. Le fruit de façade et celui de côté extérieur semblent considérables.

Cette pierre formait marche dans le seuil. Seule la partie masquée par un autre bloc a conservé sa face polie, ce qui donne la moitié de la largeur de la colonne de texte (voir : É. Drioton, *inscriptions*).

Deux blocs en granite rose, ayant leur face décorée entièrement détruite, trouvés également dans le seuil de la Porte de Tibère, ont dû être des linteaux de porte :

l'un, inv. 5551, a 1 m. 05 de hauteur, 3 m. 75 de longueur et une épaisseur de o m. 70 au sommet et de o m. 50 sur o m. 35 de hauteur;

l'autre, inv. 5552, a 1 m. 38 de hauteur, 2 m. 62 de longueur dont 2 m. 47 pour le tableau détruit et o m. 48 d'épaisseur maximum.

Un calcul de densité pourrait nous faire supposer lequel des deux serait plus vraisemblablement le linteau de la porte de Ramsès II.

Où faut-il supposer l'emplacement de cette porte? Les dimensions sont toutes autres que celles de la porte d'Aménophis II conservée dans le temple ptolémaïque. Les blocs de grès de Séti I et de Ramsès II, trouvés antérieurement sur ce site nous ont déjà posé le problème du temple de la XIXe dynastie. Il est évident que des parties du temple de la XVIIIe dynastie ont été maintenues à la XIXe dynastie, mais dans quelle proportion le temple en calcaire a-t-il été augmenté par des constructions en

grès? je n'en sais rien. Le seul fait certain, c'est que l'usage d'encadrements de portes en granite, au Moyen Empire et à la XVIIIe dynastie, s'est maintenu ici sous les ramessides.

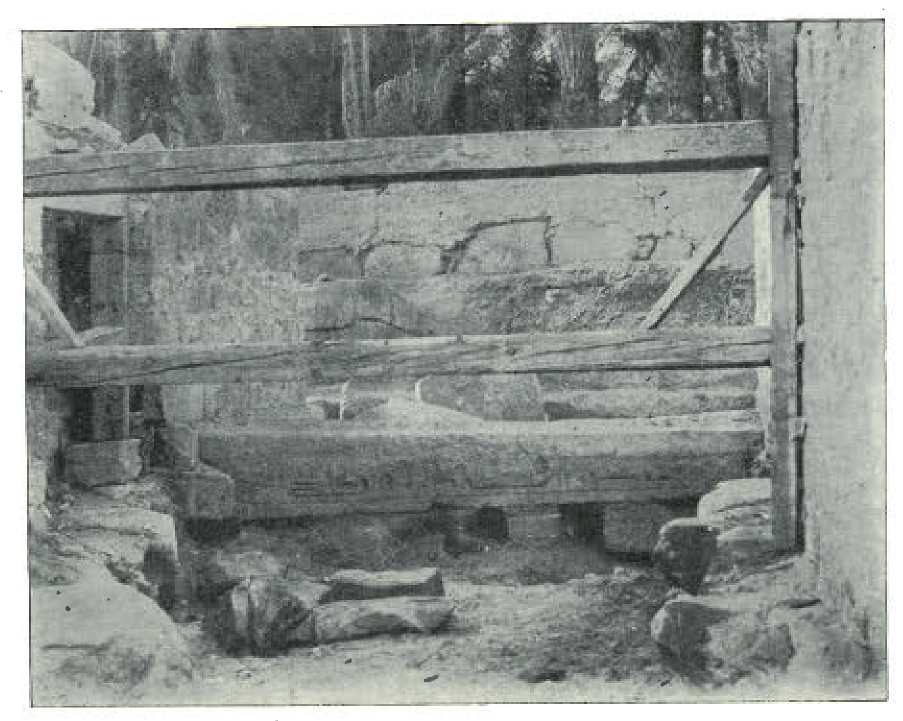


Fig. 36. — Le montant en granite rose d'une porte de Ramsès II, servant de seuil dans la Porte de Tibère, inv. 5550.

Merenptah apparaît pour la première fois sur ce site :

Inv. 6131. — Le sommet gauche d'un bloc de granite bleu, portant le nom d'*nsout baït* de Merenptah :

← . . .

Dimensions subsistantes : 0 m. 27 de hauteur plus 0 m. 05 de cassure, 0 m. 87 de longueur dont 0 m. 02 d'un rentrant de 0 m. 12 en profondeur et 0 m. 73 d'épaisseur.

La base subsistante a une cassure au ciseau.

Ce morceau débité peut provenir d'un linteau dont nous aurions la partie supérieure de la moitié gauche.

Il fut trouvé dans la couche inférieure du remblai du *dromos*, à 50 mètres de la Porte de Tibère, sur la ligne de façade des socles de sphinx de la rangée sud.

Inv. 5909 *bis*. — Deux cartouches incomplets avec inscription gravée, martelée, où l'on peut supposer un terminant l'un d'eux. Les sont possibles devant. Aurions-nous là un Merenptah?

La pierre a 0 m. 20 de hauteur, 0 m. 49 de longueur subsistantes et 0 m. 28 d'épaisseur. Est-ce une pierre d'Aménophis IV remployée ou une pierre retaillée par les coptes? Le martelage à gros coups de ciseaux pourrait être copte.

Elle provient des installations coptes du *dromos* près de la tribune, au sud de l'axe.

Trois morceaux de dalles de revêtement, en granite rose, donnent une bande de texte aux noms de Ramsès III, inv. 6270 à 6272. Ils ont été trouvés dans une couche d'habitations coptes à l'Est du magasin sud.

Un débris de pierre, au granite rongé, portant . . . . ., trouvé en 1925, peut se rattacher à cette série. Ces dalles ont la même dimension de bande d'inscription que celle, inv. 4741, trouvée antérieurement (*Médamoud,* 1930, fig. 45, p. 67, *où il est inutile de chercher un remploi pharaonique*).

Ces cinq dalles de revêtement ne se raccordent pas. Elles indiquent un monument en briques crues ou en pierre à revêtement en granite.

Inv. 6313. — Un morceau de plafond de porte, en granite rose, décoré d'étoiles gravées dans un espace formant 0 m. 10 au carré.

Ce morceau a 0 m. 33 × 0 m. 62 et 0 m. 50 d'épaisseur.

Il fut trouvé avec les pierres, inv. 6270 à 6272.

Les derniers ramessides ne nous ont rien livré de certain sur ce site.

Inv. 5844. — Un morceau de grès formant angle, avec sur le petit côté : Avons-nous ici Ramsès IV?

Ce morceau provient évidemment d'une pierre retaillée. Il a : 0 m. 15 de hauteur, 0 m. 50 de largeur et 0 m. 80 de longueur.

Cette pierre a été trouvée dans l'enclos copte de la maison au pressoir, située au sud de la tribune du quai.

Inv. 6189. — Un fragment d'inscription gravée, sur grès : . Avons-nous ici Ramsès X?

Ce fragment a : 0 m. 09 de hauteur, 0 m. 10 de largeur et 0 m. 04 d'épaisseur subsistantes.

Il fut trouvé dans la couche supérieure copte du *dromos,* à 30 mètres de la Porte de Tibère, sur la rangée nord des sphinx.

Le monument élevé sous les XXVe et XXVIe dynasties par les pallacides d'Amon (*Médamoud,* 1930, p. 70) s'augmente d'éléments décoratifs sans pourtant nous laisser l'espoir d'une reconstitution possible. Outre le dallage du Kiosque Nord, les installations coptes du *dromos* ont fourni quelques pierres.

Les pierres ou débris de pierres provenant du Kiosque Nord sont énumérées ci-après :

Inv. 6198. — Grès donnant le profil d'une divinité, en relief dans le creux et un fragment de cartouche gravé d'une Chapenapit (fig. 37).



Fig. 37. — Le profil d'une Chapenapit sur grès, inv. 6198.

La divinité est coiffée de la couronne en métal, composée des plumes amoniennes et du disque solaire entre les cornes hatoriennes. La perruque *à marteaux* porte l'uræus royale. Une tige de lotus remonte des bras sur l'épaule. La figure donne le type éthiopien. Si nous n'avons pas Chapenapit II elle-même divinisée, la divinité est représentée fort certainement sous les traits de cette épouse d'Amon.

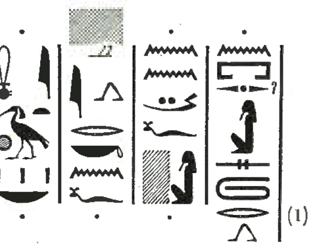
Le fragment d'inscription donne :

La pierre a : o m. 42 de hauteur, o m. 37 de largeur et o m. 59 d'épaisseur.

Inv. 6196. — Grès donnant, en relief dans le creux, le haut des plumes amoniennes d'une coiffure de divinité et gravé :

La pierre a : o m. 28 de hauteur, o m. 63 de longueur et o m. 64 d'épaisseur.

Inv. 6197. — Grès donnant une partie centrale de coiffure amonienne et un fragment de texte gravé : ←



La pierre a : o m. 25 de hauteur, o m. 70 de longueur et o m. 50 d'épaisseur.

Inv. 6208. — Grès formant façade de montant de porte et paroi en retrait. Sur le montant de porte sont quatre colonnes de texte gravé ← et sur la paroi une suite de trois personnages ← en relief dans le creux, détruits au-dessus de la ceinture, vêtus du pagne, portant sceptre de la main droite et signe de la main gauche :

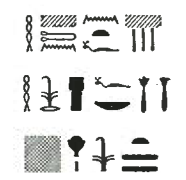
(1)

La pierre a : o m. 28 de hauteur, 1 mètre de longueur et o m. 30 d'épaisseur.

Inv. 6216. — Grès donnant la partie inférieure de deux personnages de même échelle et de même type que sur la pierre précédente.

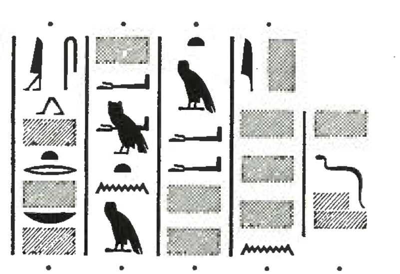
La pierre a : o m. 30 de hauteur, o m. 48 de longueur et o m. 50 d'épaisseur.

Inv. 6209. — Grès donnant un fragment de dos (?) d'un personnage ← en relief dans le creux et un fragment de texte gravé : ←



La pierre a : o m. 33 de hauteur, o m. 43 de longueur et o m. 95 d'épaisseur.

Inv. 6211. — Grès donnant coiffure → du type de celle d'inv. 6198 (*supra*) en relief dans le creux et cinq colonnes de texte : ←



(1) Les pierres de Chapenapit, trouvées dans le Kiosque Nord et toutes les pierres des premiers Ptolémées, de 1932, furent inventoriées par M. A. Varille.

La pierre a : o m. 28 de hauteur, o m. 90 de longueur et o m. 30 d'épaisseur.

Inv. 6217. — Grès donnant, en relief dans le creux, le haut du dieu Min, Seigneur d'Akhmin, à tête humaine ⟶, de même échelle qu'inv. 6208 et 6216 et gravé : ⟵

La pierre a : o m. 25 de hauteur, o m. 55 de longueur et o m. 50 d'épaisseur.

Inv. 6228. — Grès donnant un profil en relief dans le creux.

La pierre a : o m. 16 de hauteur, o m. 76 de longueur et o m. 47 d'épaisseur.

Les pierres provenant du *dromos*, considérées comme de cette série « Chapenapit » sont énumérées ci-après :

Inv. 5739. — Un relief sur grès, donnant des fragments de colonnes de textes et le haut d'une couronne de déesse-mère, composée du disque solaire dans les cornes de vache :

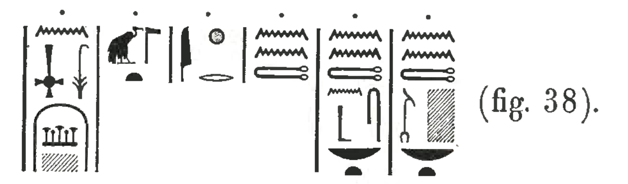

(fig. 38).



Fig. 38. — Une pierre de Chapenapit II, inv. 5739.

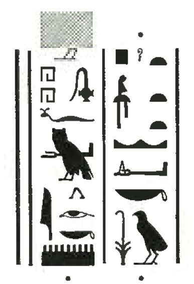
Cette pierre a : o m. 30 de hauteur, o m. 33 d'épaisseur et o m. 65 de longueur subsistantes. Ces dimensions cadrent avec celles des pierres de ce monument de Chapenapit II (voir : inv. 5277, *Médamoud*, 1930, p. 74).

Inv. 6525. — Grès donnant des fragments de six colonnes de texte gravé, avec restes de peinture bleue dans les signes :



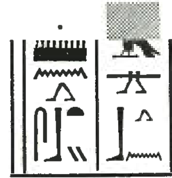
La pierre a : o m. 18 de hauteur, o m. 37 d'épaisseur subsistantes et o m. 50 de longueur.

Inv. 6526. — Grès donnant gravés le haut d'un génie assis(?), à tête de crocodile ⟵ et deux colonnes de texte :



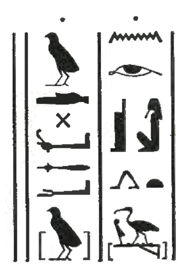
La pierre a : o m. 20 de hauteur subsistante, o m. 50 de longueur et o m. 35 d'épaisseur.

Inv. 6527. — Grès donnant gravés le bas d'un génie(?) assis ⟵ et deux colonnes de texte, avec signes bleus :



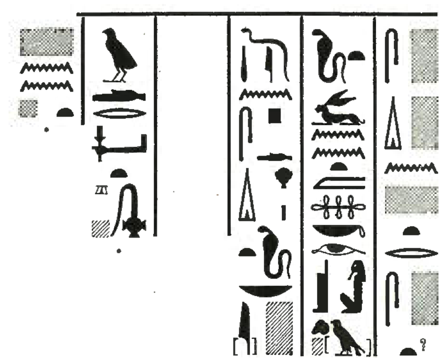
La pierre a : o m. 17 de hauteur, o m. 50 de longueur et o m. 32 d'épaisseur subsistantes.

Inv. 6528. — Grès donnant gravés le milieu d'un génie(?) assis ⟶ et deux colonnes de texte : ⟵

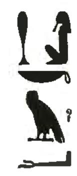


La pierre a : 0 m. 16 de hauteur, 0 m. 48 de longueur et 0 m. 34 d'épaisseur subsistantes.

Inv. 6529. — Angle de grès donnant sur un côté, le haut de cinq colonnes de texte gravé : ←



L'autre côté me paraît de remploi. Il a, sur un faible espace subsistant, des fragments de deux colonnes de texte en relief, dont une seule lisible : ←



La pierre a : 0 m. 24 de hauteur, 0 m. 34 de longueur subsistantes et 0 m. 58 d'épaisseur.

Inv. 6622. — Grès gravé, donnant le buste d'une femme faisant une offrande →. La pierre a : 0 m. 26 de hauteur, 0 m. 47 de longueur subsistante et 0 m. 35 d'épaisseur.

Inv. 6623. — Grès gravé, donnant le buste d'un homme → faisant l'offrande d'eau à une déesse ←.

La pierre a : 0 m. 17 de hauteur, 0 m. 40 de longueur subsistante et 0 m. 32 d'épaisseur.

Beaucoup de pierres de cette série dite de Chapenapit, sont d'une identification un peu arbitraire, reposant : soit sur les dimensions des pierres, soit sur la gravure.

Bien que les pierres de ce monument élevé par les pallacides d'Amon, n'aient certainement pas été toutes de dimensions semblables, il semble y avoir un principe de dimensions moyennes : supérieures à celles des pierres d'Aménophis IV, inférieures aux pierres du dernier temple des premiers Ptolémées et du Nouvel Empire. La plupart des pierres ont ou avaient 0 m. 30 de hauteur et 0 m. 40 × 1 mètre.

Un relief peu prononcé ou une gravure fine semblent aussi caractériser cette série.

Les dallages des Kiosques Nord et Sud ont donné un assez grand nombre d'éléments de corniches en grès, qui ont, par similitude avec les autres pierres trouvées dans ces emplacements, deux origines possibles : soit la série dite de Chapenapit, soit la série des premiers Ptolémées.

De la première série nous semblons avoir quelques fragments de deux éléments différents, malheureusement insuffisants pour nous donner des indications certaines sur ce monument des pallacides d'Amon : une corniche de mur, inv. 6218 à 6220 et une corniche de tableau, inv. 6199, 6207 et 6221 :

Inv. 6218. — Une pierre du haut d'une corniche de mur, avec le motif habituel : le cartouche (coupé dans le haut) surmonté des plumes et du disque, les palmes et à nouveau le cartouche. Les couleurs sont conservées : le disque est rouge; les plumes qui le surmontent, sont jaunes, bleues et rouges; les palmes donnent : une rouge entre deux bleues.

La pierre a : 0 m. 30 de hauteur, 0 m. 75 de longueur et 0 m. 60 d'épaisseur.

Inv. 6219. — Une pierre de la même assise du même type de corniche, avec également la couleur conservée.

La pierre a : 0 m. 25 de hauteur, 0 m. 26 de longueur et 0 m. 75 d'épaisseur.

Inv. 6220. — Une troisième pierre de la même assise du même type de corniche et les mêmes couleurs.

La pierre a : 0 m. 20 de hauteur, 0 m. 65 de longueur et 0 m. 65 d'épaisseur.

Inv. 6199. — Une pierre de corniche de tableau, composée d'un tore et de bandes horizontales de moulures bleues.

La pierre a : 0 m. 27 de hauteur, 0 m. 55 de longueur et 0 m. 60 d'épaisseur.

Inv. 6207. — Une autre pierre de la même assise de cette même corniche.

La pierre a : 0 m. 27 de hauteur, 1 m. 10 de longueur et 0 m. 60 d'épaisseur.

Inv. 6221. — Une troisième pierre de la même assise du même type de corniche.

La pierre a : 0 m. 25 de hauteur, 0 m. 94 de longueur et 0 m. 55 d'épaisseur.

Ces morceaux de corniches, dont je ne cite que les six meilleurs exemplaires sur douze [1], proviennent tous du Kiosque Nord.

L'époque postérieure à la domination persane paraît ici pour la première fois avec un morceau de grès où il faut reconnaître les deux cartouches d'Achôris (H. Gauthier, *Livre des Rois*, IV, p. 165) :

Inv. 5906. — Morceau d'une pierre brisée où se lit la fin de deux cartouches en relief : .

[1] Le dallage du Kiosque Nord a donné d'autres pierres corniches qui paraissent provenir de cette même série : inv. 6214, 6222, 6231 et 6232. Le dallage du Kiosque Sud a donné de la même série : inv. 6279 et 6280.

Ce morceau a : o m. 10 de hauteur, o m. 62 de longueur subsistantes et o m. 39 d'épaisseur.

Cette pierre provient des installations coptes du *dromos*.

Des premiers Ptolémées, outre le dépôt de fondations (*supra*, p. 40), toutes les pierres qui sortent des fondations du mur-pylône seront publiées postérieurement.

La fouille du seuil de la Porte de Tibère, qui nous a livré des blocs de granite rose (*supra*, p. 57, Ramsès II, inv. 5550, etc...), a permis de voir des blocs de grès décorés, engagés dans les fondations du montant nord de cette porte, dans la partie ouest de la face intérieure. Ces pierres, inv. 5546 à 5549, laissées en place, ainsi que des éclats, inv. 5579 et 5580 sortis, ont conservé une partie des couleurs des hiéroglyphes. Sur les blocs, inv. 5548 et 5549, se lit le début de deux cartouches : , qui peuvent être ceux de Ptolémée I.

Un lot de pierres, aux cartouches de Ptolémée III, inv. 5901, 5959 à 5961, 6025 et 6027, donne des débris d'un socle. Ce lot sera publié par É. Drioton, *Inscriptions*. Il provient de l'arasement en grès d'époque copte, situé à l'ouest de la tribune du quai.

Dans cette même installation copte, furent trouvées trois pierres du parapet de la tribune ou de sa rampe, qui nous donnent une bande gravée de o m. 20 :

.. .. et .. ..

Les pierres ont o m. 47 de hauteur et o m. 48 d'épaisseur.

Trois autres morceaux de grès, provenant de la couche copte du *dromos*, donnent des fragments d'une autre bande gravée de o m. 28 : ← (inv. 6240.) .. (Ptolémée IV ?) et (inv. 6239 .. ..

D'une bande en grès gravé, de moins de o m. 20, nous avons des fragments provenant également du *dromos* : inv. 5883. .. .. et .. .. ainsi qu'inv. 5852. ← .. .. et inv. 5864. .. ..

Une monnaie de Ptolémée IV fut trouvée dans le remblai, au-dessus du sable de fondations, du temple «perpendiculaire», considéré comme des premiers Ptolémées :

Inv. 6395. — Monnaie en bronze, portant poinçon au centre sur les deux faces, ayant o m. 03 de diamètre.

Droit : profil de Sarapis, avec corne au sommet.

Avers : aigle sur un foudre, ailes fermées, tête non tournée; à gauche ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ainsi que la corne d'abondance; à droite : ΒΑΣΙΛΕΩΣ.

Un lot de monnaies en bronze, également de Ptolémée IV, inv. 6349, fut trouvé au niveau —o m. 50, dans le rectangle de maison copte au niveau +o m. 45, à l'Est des restes de l'Église du *dromos*.

Ces monnaies portent : poinçon au centre sur les deux faces, profil de Sarapis sur le *droit* et aigle sur l'*avers*, avec ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ à gauche et ΒΑΣΙΛΕΩΣ à droite.

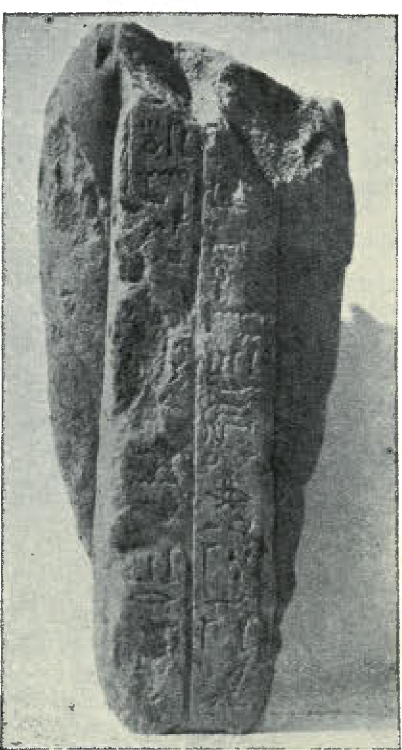


Fig. 39. — Une statuette en calcaire, inv. 6330.

Les treize premières ont o m. 038 de diamètre. L'aigle sur un foudre, a la tête tournée à droite, les ailes fermées et la corne d'abondance sur le dos. Entre les pattes se trouve le monogramme .

La quatorzième de même type, a o m. 045 de diamètre. L'aigle a, comme variante, les ailes entr'ouvertes.

La quinzième a o m. 035 de diamètre. L'aigle est de même type que sur la précédente, mais la tête non tournée.

La seizième, de même diamètre, a en plus, sur le *droit*, une petite corne au sommet du profil de Sarapis. A l'*avers*, l'aigle a la tête non tournée, les ailes entr'ouvertes et porte le monogramme λ.

La dix-septième a o m. 04 de diamètre. A l'*avers*, l'aigle, tête tournée, a les ailes fermées et la corne d'abondance sur le côté gauche. Elle porte le monogramme .

La dix-huitième et dernière est semblable, mais le profil de Sarapis est sans corne.

Dans le même trou que le dépôt de monnaies de Ptolémée IV, au niveau o m. 00, fut trouvé :

Inv. 6350. — Un modèle de pyramide à trois degrés, inscrite dans un carré, en calcaire (fig. 53). Le carré de base a o m. 165, le carré du sommet a o m. 08 et la hauteur est de o m. 14. L'objet est endommagé. Il est maintenant au Musée du Caire, n° d'entrée 58921.

Dans la couche de l'Église du *dromos* fut trouvée :

Inv. 6330. — Une partie de statuette en calcaire, de personnage debout, jambe gauche portée en avant, avec appui portant une inscription gravée (fig. 39) :

.. ..

.. ..

La statuette est brisée à la ceinture et aux chevilles. Elle a : o m. 27 de hauteur subsistante, o m. 235 de hauteur subsistante de colonnes de texte, o m. 13 de largeur, o m. o55 de largeur de colonne de texte et o m. 15 d'épaisseur.

Une statuette de bon style se date de l'époque de la construction du dernier temple, d'après l'emplacement de la trouvaille :

Inv. 6347. — La statuette anépigraphe, dite de l'architecte, assis, en granite bleu (pl. VII, 1).

Elle a o m. 40 de hauteur, o m. 135 de largeur et o m. 24 d'épaisseur. Le personnage porte : une perruque en éventail sur les épaules et une robe longue, prenant sous les pectoraux, avec pli sur le milieu. Ses mains sont allongées sur les genoux.

Elle fut trouvée à l'angle intérieur nord-ouest de la Cour d'Antonin, dans le sable de fondations, au niveau de la première assise du mur-pylône. Elle m'a paru avoir été déposée là lors de la construction du temple, ce qui me la fait regarder comme pouvant représenter l'architecte ou un autre haut fonctionnaire du moment. Le style ne suffit pas pour dater une statue, car les fouilles révèlent aux basses époques un retour fréquent aux factures anciennes. Cette statuette ptolémaïque est de style Moyen Empire.

Inv. 6348. — Une statuette inachevée de personnage en position cubique, portant des traces rouges pour la ciselure.

Elle a o m. 24 de hauteur, o m. 13 de largeur et o m. 17 d'épaisseur.

Elle fut trouvée à 5 mètres au sud de l'angle intérieur nord-ouest de la Cour d'Antonin, dans une couche de débris de ravalement, au niveau de la seconde assise de fondations du mur-pylône.

Il est possible, d'après l'emplacement de la trouvaille, de supposer qu'elle était une autre image du personnage représenté par le n° inv. 6347.

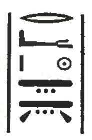
Inv. 5615. — Un profil royal à petite échelle, en relief sur calcaire, de style ptolémaïque.

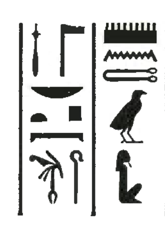
Ce profil est sur un éclat ayant o m. 11 de hauteur, o m. 12 de largeur et o m. o3 d'épaisseur subsistantes.

Cet éclat fut trouvé à 40 mètres à l'Est de la tribune, dans le remblai du *dromos*.

Un petit lot de petites stèles en calcaire, brisées, fut trouvé dans le temple sous le dallage de la Cour XIV, près de l'angle formé par la Chambre XVI et l'escalier tournant :

Inv. 5506. — Le haut d'une petite stèle gravée, avec table d'offrandes devant Montou et Ra-taouï qui lui pose la main gauche sur l'épaule (fig. 40) :





Montou «le dieu grand, Seigneur du ciel, maître puissant», à tête de faucon, est couronné du disque solaire, de l'uræus et des plumes amoniennes.

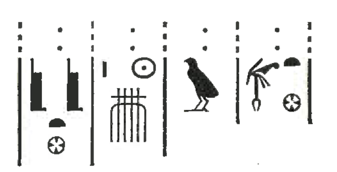


Fig. 40. — Une stèle en calcaire, inv. 5506.

Ra-taouï porte les cornes hatoriennes, le disque solaire et l'uræus.

Cette stèle a o m. 19 de largeur et o m. o7 d'épaisseur. Elle subsiste sur o m. 17 de hauteur.

Inv. 5507. — Un morceau d'une petite stèle, avec texte gravé et tableau en relief. Une table d'offrandes est entre Amon et Montou. La tête de ce dernier est détruite, mais la coiffure est semblable à celle de la stèle précédente. Il ne subsiste du texte que le bas des colonnes verticales (fig. 41) :



Cette stèle a o m. 17 de largeur et o m. o5 d'épaisseur. Elle subsiste sur o m. 20 de hauteur.

Les deux dieux ithyphalliques, Montou, le *Seigneur de Thèbes* et Amon-Ra, le *Premier dans Karnak*, semblent considérés ici sur un pied d'égalité par l'officiant qui est censé regarder la stèle.

Montou, un vieux dieu faucon, adoré dans une région allant de Gébélein à Kous, est un dieu primordial à l'époque des textes des Pyramides : «que le roi monte au ciel à l'état de (𓅃) Montou» (Sethe, *Pyr. texte*, 1378).



Fig. 41. — Une stèle en calcaire, inv. 5507.

Amon n'apparaît qu'à la XIe dynastie.

A l'époque ramesside Montou devient le plus souvent un suivant d'Amon (Daressy, *Médinet Habou*, p. 75).

Dans la pensée de celui qui a conçu notre stèle, Montou et Amon semblent avoir une valeur semblable. La primauté d'Amon dans notre temple n'est pas évidente.

Avec ces deux petites stèles, ce même lot a donné également une troisième stèle fort détruite en calcaire, inv. 5508, un angle de petite table d'offrandes en serpentine, inv. 5509 et des morceaux de poteries, inv. 5510.

Je suppose que nous avons là un dépôt qui date du début de la construction du dernier temple, c'est-à-dire de l'époque des Ptolémées V et VI.

Le déblai du *dromos* nous a donné, dans les ruines des installations coptes, quatre stèles-niches en grès antérieures à l'époque copte, qui s'ajoutent à celles trouvées antérieurement (*Médamoud*, 1929, fig. 43 et 1930, fig. 64) :

Inv. 5511. — Une stèle-niche en grès, ayant o m. 32 de hauteur, o m. 23 de largeur et o m. 10 d'épaisseur. La niche voutée est creusée dans un encadrement de porte à corniche qui se trouve dans un autre encadrement de porte. Entre les deux

corniches se trouve le motif 𓂀 de même que sur la niche, inv. 5338 (*Médamoud*, 1930, p. 81), mais ici ce motif est sans ornements aux extrémités et la forme est rectiligne.

Inv. 5788. — Une stèle-niche en grès, très fragmentaire, ayant o m. 43 de hauteur, o m. 26 de largeur et o m. 12 d'épaisseur. La niche est également creusée dans une porte encadrée d'une autre porte. Un motif de palme grimpe entre les montants de ces deux portes et deux branches de feuilles pendent entre les deux corniches.



Fig. 42. — Une stèle-niche en grès, inv. 5956.

Inv. 5956. — Une stèle-niche en grès, ayant o m. 44 de hauteur, o m. 28 de largeur et o m. 17 d'épaisseur. La niche voutée est également creusée dans une porte située dans une autre porte (fig. 42).

Inv. 6108. — Une stèle-niche en grès, ayant o m. 23 de hauteur, o m. 18 de largeur et o m. 08 d'épaisseur. La niche est creusée dans un encadrement de porte.

Parmi les nombreux éclats de pierre, trouvés dans les fouilles, provenant du dernier temple de ce site, je ne signale ici qu'un faible choix :

Inv. 5458. — Un éclat gravé sur grès, donnant le début de cartouche d'un Ptolémée, [cartouche], trouvé dans le remblai de la face sud de la tribune du quai, à +o m. 20.

Inv. 5845. — Un éclat de grès avec la fin d'un cartouche se terminant par 𓈖, trouvé également sur la face sud de la tribune du quai, dans un des murs de l'enclos copte contenant un pressoir.

Inv. 5584. — Un éclat de grès avec le titre de César donnant une de ses nombreuses variantes :



Inv. 5521. — Un éclat relief de calcaire, donnant sous le ciel étoilé : ← 𓅃𓋹𓋴𓅃.

Ce morceau fut trouvé dans le remblai du *dromos*, à 28 mètres à l'Est de la tribune du quai, dans la couche copte.

D'après le style du relief et malgré la matière ainsi que le dernier groupe de signes, je considère ce fragment comme d'époque ptolémaïque (*Médamoud*, 1925, p. 56, inv. 38).

Inv. 5457. — Un angle gravé en grès, donnant un fragment de texte mentionnant la danse d'hommes et de femmes : ⟵ .

Ce morceau a 0 m. 08 de hauteur, 0 m. 35 de longueur et 0 m. 20 de largeur. Il fut trouvé dans la couche supérieure du remblai de l'angle sud-ouest de la tribune du quai.

Inv. 5742. — Un morceau en grès, avec angle rentrant d'assise de façade de porte, ayant en relief sur le montant et sur la paroi.

Ce morceau a 0 m. 20 de hauteur, 0 m. 56 de longueur et 0 m. 34 d'épaisseur.

Inv. 5796. — Une petite table d'offrandes en grès, de 0 m. 20 × 0 m. 245 et de 0 m. 07 d'épaisseur.

Inv. 5540. — Un morceau de table d'offrandes en granite bleu.

Inv. 5636. — Une uræus en granite rose, ayant 0 m. 155 de hauteur, provenant probablement d'une statue.

Un contrefort des fondations de la face nord du mur sud du Kiosque Sud, déjà en partie rencontré antérieurement, mais non expliqué (*Médamoud*, 1926, p. 26), nous donne des morceaux de corniche du mur d'entre-colonnement et des morceaux de colonnes engagées de ce kiosque :

Inv. 6720. — Neuf morceaux de grès, formant une portion de corniche hatorienne du mur d'entre-colonnement du Kiosque Sud.

Cette portion donne 0 m. 38 de hauteur, 0 m. 88 de largeur et 0 m. 19 d'épaisseur.

Quatre autres morceaux se raccordant, inv. 1981 à 1984, trouvés au même emplacement en 1926, forment une autre portion de la même corniche.

Inv. 6586. — Deux morceaux gravés, provenant d'une colonne engagée, en grès :

1 ... ...
2 ... ...
3 ... ...
4 ... ...

Les deux morceaux rassemblés donnent : 0 m. 50 de hauteur et de largeur ainsi que 0 m. 20 d'épaisseur.

Inv. 6587. — Un morceau gravé, provenant d'une colonne engagée, en grès :

3 ... ...
4 ... ...
5 ... ...

Ce morceau a : 0 m. 20 de hauteur, 0 m. 41 de largeur et 0 m. 20 d'épaisseur.

Ces morceaux s'ajoutent à d'autres trouvés antérieurement, entr'autres les inscriptions n° 398 à 406 (É. Drioton, *Médamoud*, 1926, *inscriptions*) et permettront, peut être, à M. É. Drioton d'établir le texte d'une des colonnes engagées du Kiosque Sud.

Le contrefort des fondations, fait avec des pierres tombées du mur, nous indique un travail de réfection; on avait refait au moins la corniche ainsi que le revêtement d'une ou des colonnes. Ainsi pourrait s'expliquer le type de décoration sur dalles, de 0 m. 30 d'épaisseur, du mur intérieur de ce kiosque (*Médamoud*, 1926, p. 33), mais nos morceaux de colonne semblent, eux aussi, avoir été des dalles de 0 m. 20 d'épaisseur.

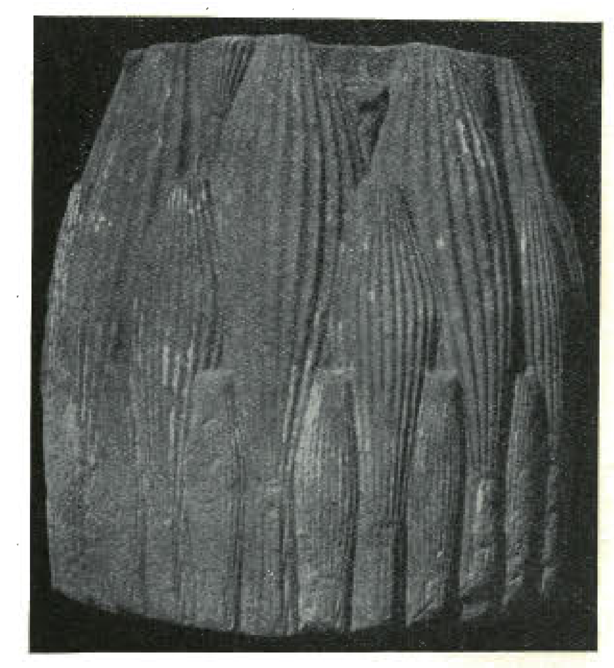


Fig. 43. — Un chapiteau lotiforme en grès, inv. 6373.

Dans un massif de construction copte, à l'angle nord-est de notre magasin sud (p. 46) furent trouvés, au niveau + 0 m. 50, parmi de nombreuses autres pierres, un chapiteau à boutons de fleur, un demi-tambour de colonne avec sur sa tranche intérieure une inscription grecque et un tambour de colonne avec palmes gravées :

Inv. 6373. — Une assise formant la portion centrale d'un chapiteau lotiforme ptolémaïque, en grès (fig. 43). Il manque les pointes des grands boutons qui devaient faire corps avec l'abaque ainsi que la partie des tiges, serrée de liens lesquels unissaient le chapiteau au fût. Cette assise a 0 m. 68 de hauteur, 0 m. 47 de diamètre au sommet et 0 m. 68 de diamètre au renflement.

Le chapiteau est composé de trois étages de boutons de plus en plus hauts et de plus en plus renflés. La fleur épanouie est figurée en petit entre les pointes des boutons les plus grands. Il nous offre un nouvel exemple de la variété des chapiteaux de

ce type, repris aux basses époques (G. Jéquier, *Manuel d'Archéologie égyptienne* (1924), p. 206 et suivantes).

Ce chapiteau est maintenant au Musée du Caire, n° d'entrée 58927.

Inv. 6372. — Un demi-tambour de colonne en grès, ayant 0 m. 44 de hauteur et 0 m. 88 de diamètre, qui porte une inscription grecque sur sa tranche interne. Cette tranche inscrite se réunit par une queue d'aronde à la face externe d'un autre demi-tambour trouvé antérieurement (n° 419, É. Drioton, *Médamoud,* 1926, *inscriptions,* p. 79) pour donner :

ΘΗΒΑΙΟΙΟΜΟΥΚΑΙΚΕΡΑΜΕ ⁞ ωΤΑΙ
ΤΟΝΠΑΤΡωΝΘΕΟΝ ·/· ⁞ ⸙

Deux autres demi-tambours (n° 417 et 418, Idem, *op. cit.*, p. 78) se réunissent de la même façon et donnent la même inscription (fig. 44 et 45).



Fig. 44. — Une assise de socle avec inscription grecque.

Les deux groupes de deux ne s'assemblent pas par les queues d'aronde, mais réunis donnent la forme d'une assise de deux monuments se faisant probablement pendant. Ces monuments semblent avoir été des socles de statue de taureau, d'après le plan allongé.

L'inscription : *Θηβαῖοι ὁμοῦ καὶ Κεραμεῶται τὸν πατρῷον θεὸν*

Tous les thébains et les gens de Kéramiké au dieu patron;

nous donne la certitude d'identification de *Madou* (Médamoud) avec la Kéramiké de l'inscription de Cornelius Gallus à Philæ (n° 9295, *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Greek Inscriptions,* by J. G. Milne, p. 38).

M. G. Daressy avait déjà proposé cette identification (*Le dieu Héron,* in *Annales S. A. É.,* XXI (1921), p. 13).

M. É. Drioton avait également songé à ce rapprochement (*Médamoud,* 1926, *inscriptions,* p. 78, note 3 ainsi que dans *Les quatre Montou de Médamoud,* in *Chronique d'Égypte,* n° 12, juillet 1931, p. 270) [1].

Le dieu patron désigné dans cette inscription me semble devoir être le *taureau de Madou,* étant donné la forme des deux socles ayant ce texte.

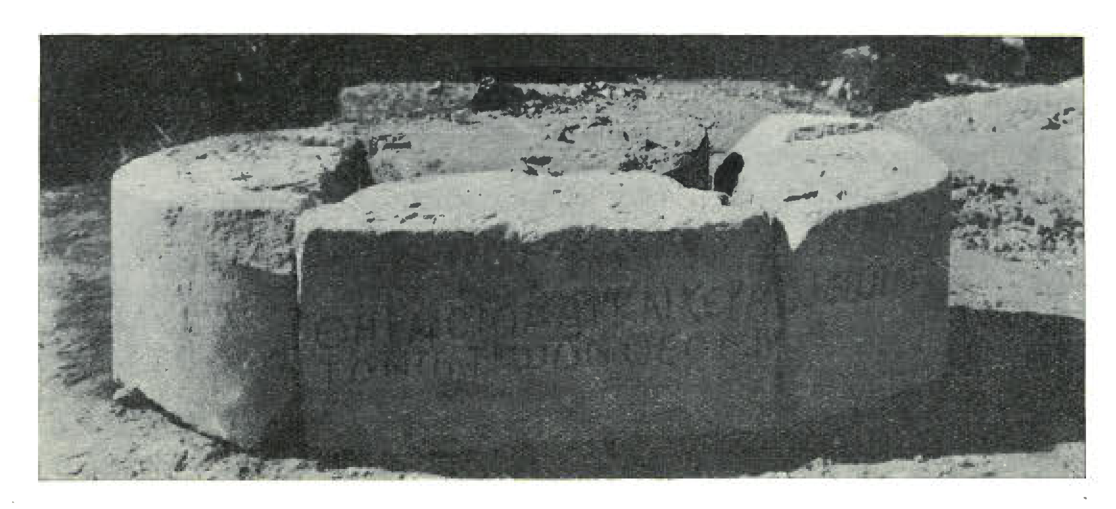


Fig. 45. — Une assise de socle avec inscription grecque.

Inv. 6382. — Un tambour de colonne de 0 m. 56 de diamètre et de 0 m. 40 de hauteur, décoré de palmes gravées horizontales.

Cette décoration signale un monument qui n'est plus égyptien et qui ne paraît pas encore copte.

Une autre pierre avec palmes a été trouvée près de la *maison carrée* (*Médamoud,* 1930, p. 7 ainsi que *supra,* p. 42) :

Inv. 5972. — Un bloc de grès avec palmes en relief, de style romain, ayant 0 m. 24 de hauteur, 0 m. 66 de longueur et 0 m. 26 de largeur.

D'autres éléments d'architecture, trouvés dans la couche copte du remblai du *dromos,* proviennent de monuments non déterminés :

Inv. 6142 et 6143. — Deux gargouilles grossières en grès, sans décoration, ayant 0 m. 27 de hauteur et 0 m. 37 de largeur, avec une rigole de 0 m. 15 de profondeur et de 0 m. 12 de largeur. L'une a 0 m. 51 de longueur et l'autre 0 m. 65.

[1] G. Legrain, *Notes sur le dieu Montou,* in *Bulletin I. F. A. O.,* XII (1915), p. 100, avait proposé l'identification de *Madou* avec *Busiris du sud* et réfuté l'identification de *Madou* avec *Maximianopolis,* qui se trouve sur une *Carte de l'Égypte ancienne et moderne* par R. de Vaugoudy, 1753 et qui avait été proposée par le Père Sicard.

Maximianopolis serait Neggadeh, entre Kous et Khizam.

Inv. 6165. — Une brique cuite, de forme ronde, ayant o m. o8 de hauteur, o m. 16 de diamètre d'un côté et o m. 18 de diamètre de l'autre côté. Le petit côté a un creux au centre de o m. o2 et d'un diamètre de o m. o6.

Inv. 6719. — Un demi-tambour de colonne, en brique cuite, sans queue d'aronde, ayant o m. o9 de hauteur et o m. 53 de diamètre.

Divers objets, trouvés en différents emplacements, sont signalés ci-après :

Inv. 6237. — Une stèle en grès, avec Amon et Khonsou devant une table d'offrandes et deux lignes de démotique dans le bas.

La pierre, fendue en deux, a o m. 46 de hauteur, o m. 28 de largeur et o m. o5 d'épaisseur.

Elle provient de la couche copte trouvée devant notre magasin sud.

Inv. 6647. — Deux lignes de démotique, écrit en rouge, sur une petite pierre en grès, ayant o m. 24 de hauteur, o m. 22 de largeur et o m. 15 d'épaisseur.

Cette pierre provient de la seconde assise des fondations du mur-pylône, située entre les Kiosques Nord et Médian.

Fig. 46. — Un support en granite bleu, inv. 6262.

Inv. 6303. — Une stèle grecque (?) en grès, à inscription à peu près entièrement détruite, ayant dans le haut arrondi, le disque aux ailes tombantes et deux uræus. Elle a o m. 54 de hauteur, o m. 36 de largeur et o m. o9 d'épaisseur. La face décorée a servi de sol dans le dallage du massif copte, situé au nord de l'enclos nord-ouest de l'Église du *dromos*.

Ces trois documents seront repris dans la publication des inscriptions.

Inv. 6105. — Une anse de vase en terre cuite, portant en relief : ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΥ. C'est la première anse inscrite, catégorie des *rhodiennes*, trouvée sur ce site.

Elle provient de la couche inférieure du remblai de l'allée dallée du *dromos*, à 68 mètres de la Porte de Tibère.

Inv. 6262. — Un support en granite bleu (fig. 46), ayant o m. 53 de hauteur, o m. 35 de diamètre de base, o m. 24 de diamètre au sommet où se trouve au centre un creux de o m. o4 sur o m. o9 de diamètre.

Il fut trouvé, fendu en deux, sur le dallage du narthex de l'Église du *dromos*, près de la niche face à l'entrée. Cet objet a dû servir de mobilier au culte chrétien.

J'énumère divers supports de vases en calcaire, en grès et en terre cuite du type connu (*Médamoud*, 1927, p. 59) :

Inv. 5730. — Un porte-jarres en réduction à trois trous, de terre cuite peinte en blanc, décoré de deux rosaces et de bandes ondulées en relief, ayant o m. o75 de hauteur, o m. 17 de longueur et o m. o65 de largeur, trouvé dans la couche copte entre le neuvième et le dixième sphinx de la rangée sud.

Il est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 6099. — Un triple support de *zirs*, en terre cuite, à décoration en relief donnant le monogramme du Christ, la croix et le palmier. Il a o m. 28 de hauteur, o m. 83 de longueur et o m. 23 d'épaisseur. Il provient de la couche copte de la rangée nord des sphinx du *dromos*, à 68 mètres de la Porte de Tibère.

Inv. 5760. — Un porte-jarres en grès à trois trous, avec inscription démotique (É. Drioton, *Inscriptions*). Il a o m. 21 de hauteur, o m. 61 de longueur et o m. 34 de largeur. Il fut trouvé dans l'enceinte sacrée du temple, à l'ouest du lac sacré.

Inv. 6589. — Un support de *zirs* à trois trous, en grès (fig. 47), ayant o m. 29 de hauteur, 1 m. o5 de longueur à la base, o m. 98 de longueur au sommet, o m. 20 de diamètre et de profondeur de trous. Il provient de la couche copte du *dromos*.

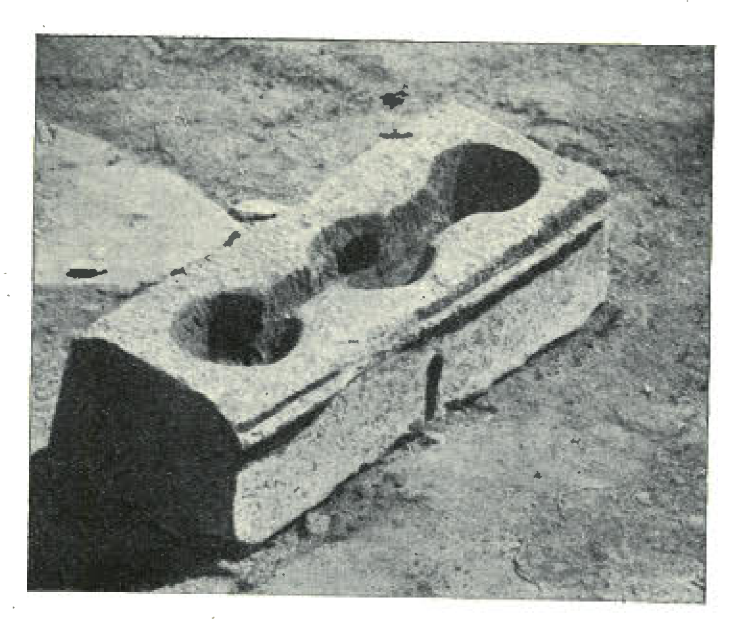


Fig. 47. — Un support de *zirs* en grès, inv. 6589.

Inv. 5758. — Un porte-jarres en calcaire, à deux trous, taillé dans un bloc antérieurement garni d'une inscription hiéroglyphique :

Il a o m. 21 de hauteur, o m. 52 de longueur et o m. 25 de largeur.

Il fut trouvé près du dixième sphinx de la rangée sud du *dromos*, dans la couche copte.

Inv. 5979. — Un porte-jarres circulaire, à quatre trous, en grès, ayant o m. 22 de hauteur et o m. 70 de diamètre, provenant de la partie sud-ouest de l'enceinte sacrée.

Inv. 5946. — La moitié gauche d'un porte-jarres à deux trous, en calcaire, décoré d'une tête de lion de style copte, ayant o m. 17 de hauteur, o m. 27 de largeur et o m. 48 de longueur subsistante; provenant d'une des maisons coptes du *dromos*.

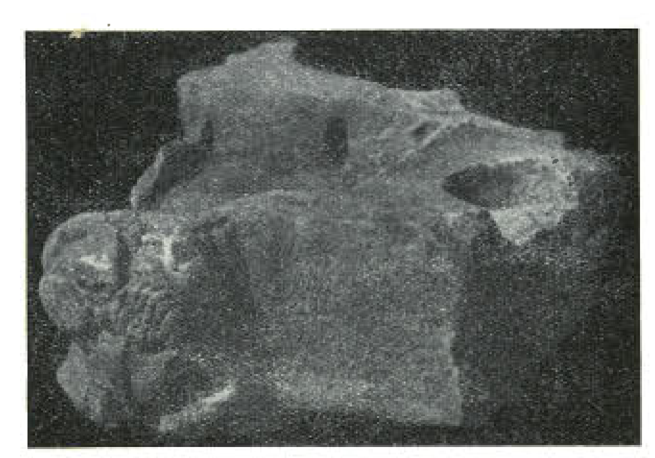


Fig. 48. — Un bassin copte à compartiments, en calcaire, inv. 6306.

Inv. 6306. — Un morceau de bassin copte à compartiments, en calcaire (fig. 48), où l'écoulement se fait sous une tête de lion tirant la langue.

La hauteur est de o m. 15. Un bassin central forme un rectangle de o m. 24 sur o m. 20 et a o m. 06 de profondeur. Ce bassin s'écoule sous la tête de lion et reçoit le liquide de trois bassins ronds : celui qui se trouve sur la ligne de la tête de lion, a o m. 185 de diamètre et o m. 05 de profondeur; le seul conservé en partie, sur le côté droit, a o m. 10 de diamètre et o m. 035 de profondeur. On peut supposer le troisième, à gauche, ayant les mêmes dimensions.

Ce bassin fut trouvé sur le dallage du narthex de l'église du *dromos*.

Un autre de même type, mais plus simple, n'ayant que trois bassins ronds sur la même ligne, est resté en place dans le dallage en briques cuites +o m. 18, situé à l'ouest de la partie sud du narthex (pl. III et p. 17).

Inv. 5452. — Un petit baquet compartimenté, en terre cuite (fig. 49); ayant o m. 08 de hauteur, o m. 28 de longueur et o m. 14 de largeur; trouvé près de l'angle sud-ouest de la tribune du quai, à la couche supérieure du remblai, dans l'enceinte de la maison copte possédant un pressoir à huile.

Cet objet, non déterminé, est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 6102. — Une cuvette à deux anses, en terre cuite, avec bouche d'écoulement; décorée de raies et de points blancs sur fond rouge (fig. 50). Elle a o m. 06 de hauteur, o m. 22 de diamètre à la base et o m. 27 de diamètre au sommet.

Elle est maintenant au Musée du Caire, n° d'entrée 58920.

Elle provient du dallage copte +o m. 18, situé sur le onzième sphinx de la rangée nord du *dromos*, où furent trouvés le triple support de *zirs*, inv. 6099 (*supra*, p. 77) et d'autres objets, inv. 6095 à 6104, énumérés en note, p. 27.

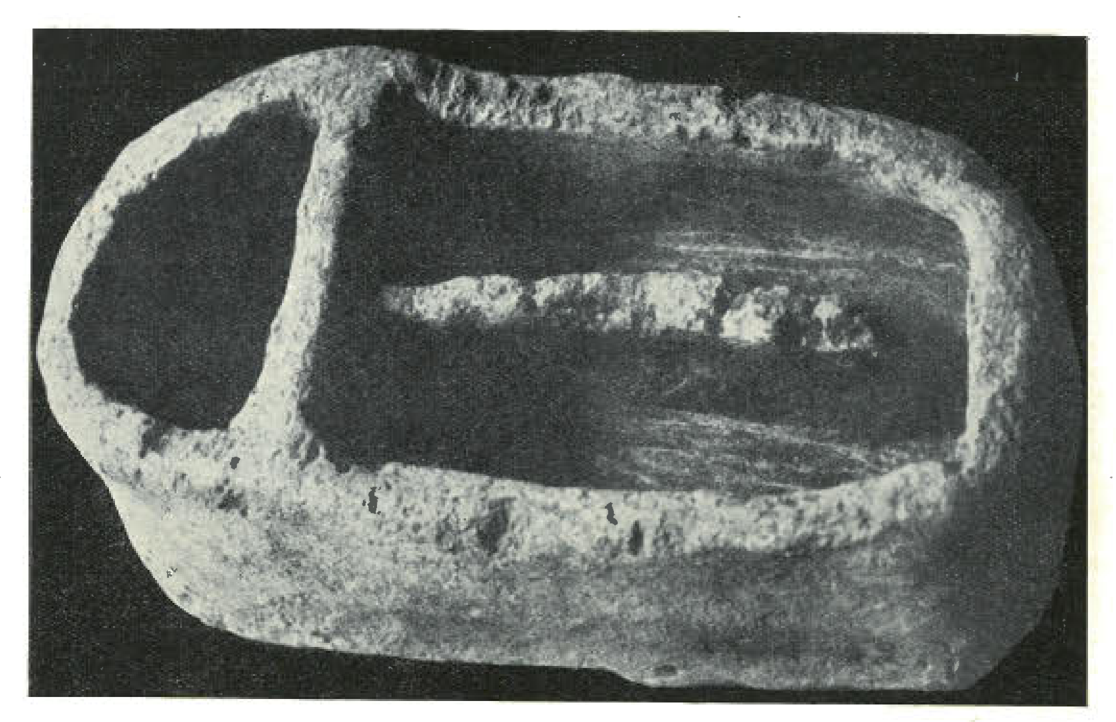


Fig. 49. — Un baquet compartimenté, en terre cuite, inv. 5452.

Parmi ces objets se trouvent deux coupes :

Inv. 6100. — Une coupe en terre cuite, dont le bord plat polygonal donne onze pans. Elle a o m. 04 de hauteur, o m. 065 de diamètre à la base et o m. 115 de diamètre au sommet.

Inv. 6101. — Une coupe à quatre anses, en calcaire, ayant o m. 04 de hauteur, o m. 06 de diamètre à la base et o m. 115 de diamètre au sommet. Le plat supérieur des anses est décoré d'une incision à dents de scie (fig. 53).

Inv. 5728. — Une cuillère en terre cuite, ayant o m. 16 de longueur et o m. 065 de diamètre pour la coupe, trouvée dans la couche copte, près du dixième sphinx de la rangée sud du *dromos*.

Cet objet est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5817. — Une cuillère du même type, en terre cuite brune, ayant le manche en partie brisé. La partie en coupe a o m. 08 de diamètre et o m. 045 de hauteur. Elle fut trouvée dans la couche copte, près du onzième sphinx de la rangée sud du *dromos*.

Inv. 6658. — Une cuillère à pot, en terre cuite, ayant o m. 21 de longueur, o m. 13 de longueur de manche, des diamètres de coupe de o m. 035 à la base et o m. 09 au sommet. La hauteur de la coupe est de o m. 055. L'épaisseur du manche a o m. 025 au plat de l'extrémité et sa largeur est de o m. 015.



Fig. 50. — Une cuvette en terre cuite, inv. 6102.

Elle fut trouvée dans la couche copte, au sud du tableau de l'oracle (p. 43) dans l'enceinte sacrée.

Inv. 5733. — Une ampoule en terre cuite, à anse, décorée en relief sur les deux faces et de forme allongée, d'un modèle différent de celui dit de Saint Mènas.

Cette ampoule trouvée en cinq morceaux dans le remblai du *dromos* entre les dixième et neuvième sphinx de la rangée sud, est incomplète. Elle a o m. 23 de hauteur et o m. 09 de largeur subsistantes.

Sur la face se trouve l'image de l'ΑΒΑ ΙϢϹΗΦ ЄΠΙϹΚ[ΟΠΟϹ] très vraisemblablement le patriarche Joseph qui siègea à Alexandrie de 831 à 850 (Jean Maspero, *Hist. des patriarches d'Alexandrie*, p. 373).

Sur le verso est figuré un lion (?) qui tire la langue et qui se ramasse comme un animal vaincu. Entre les jambes se trouvent un emblème genre rosace et un mot de quatre lettres où je crois distinguer .ΟΚЄ (fig. 51).

Cette ampoule est maintenant au Musée du Caire, n° d'entrée 56514.

Cet objet nous indique qu'au milieu du ɪxᵉ siècle le site de Médamoud était encore un lieu de pèlerinage chrétien. Sans prétendre qu'il le restât jusqu'à une époque inconnue où un *Santon* remplaça un deir abandonné, le fait du lieu demeurant sacré malgré le changement de cultes et de croyances est de toute évidence.

Inv. 5448. — Une tête de figurine à coiffure grecque conique, en terre cuite, ayant o m. 08 de hauteur, trouvée près de l'angle sud-ouest de la tribune du quai, à la couche supérieure, dans l'enceinte d'une maison copte possédant un pressoir à huile.

Cette tête est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5449. — Une tête d'orant, très grossière, en terre cuite; de même provenance.

Inv. 6113. — La partie supérieure incomplète d'un orant en terre cuite, à bonnet conique; ayant o m. 08 de hauteur subsistante; provenant de la couche copte sur la rangée nord des sphinx du *dromos*, à 60 mètres de la Porte de Tibère.

Inv. 6259. — Une figurine de soldat, porteur de bouclier rond formant pointe, en terre cuite, incomplète; ayant o m. 085 de hauteur subsistante; provenant de la couche copte au sud de notre magasin sud.

(Cliché É. Drioton).

Fig. 51. — Une ampoule en terre cuite, inv. 5733.

La couche copte déblayée a continué de donner un grand nombre d'animaux jouets en terre cuite de petites dimensions, presque toujours brisés. Je ne signale la provenance que dans le cas où l'objet vient d'ailleurs que du *dromos*.

J'ai déjà mentionné : deux têtes de chien, inv. 6104 et 6666 (p. 27 et 43); un cheval, inv. 6665 et une tête d'oiseau, inv. 6667 (p. 43). J'ajoute ici une série des pièces les meilleures :

Inv. 6357. — Une tête d'oiseau à crête, ayant o m. 04 de hauteur subsistante.

Inv. 6317. — Un chameau dont la tête et les jambes sont brisées, ayant o m. 08 de longueur.

Inv. 6119. — La tête et le poitrail d'un cheval harnaché, ayant o m. 08 de hauteur subsistante.

Inv. 6152. — L'avant d'un cheval sellé, ayant 0 m. 12 de hauteur.

Inv. 6153. — La tête et le poitrail d'un cheval, avec harnachement en relief et peinture noire sur fond rose.

Inv. 6186. — L'avant d'un cheval aux yeux en pastilles et à la crinière peinte en noir, ayant 0 m. 125 de hauteur.

Inv. 6191. — Le haut d'un cheval avec selle en relief, le tout peint en rouge sur une couche de plâtre. Il a 0 m. 12 de longueur.

Inv. 6244 à 6247. — Têtes de chevaux.

Inv. 6248. — L'avant d'un cheval avec selle, ayant 0 m. 10 de hauteur subsistante.

Inv. 6316. — Une tête de cheval à crinière en dents de scie, ayant 0 m. 05 de hauteur.

Inv. 6358. — Une tête grossière de cheval aux yeux en pastilles, ayant 0 m. 06 de hauteur.

Inv. 6404. — Un cheval ayant 0 m. 08 de hauteur, 0 m. 08 de longueur et 0 m. 035 de largeur. Suivant l'usage de ces jouets, les pattes semblent terminées au-dessus des genoux.

Ce jouet fut trouvé entre l'emplacement du temple des premiers Ptolémées ou temple «perpendiculaire» et le mur sud de l'enceinte sacrée.

Inv. 6420. — Un cheval ayant 0 m. 07 de hauteur subsistante, 0 m. 09 de longueur et 0 m. 03 de largeur. Une selle est indiquée par des traits incisés.

Inv. 6665. — L'avant d'un cheval avec marques chrétiennes (p. 43).

Inv. 6724. — Un fragment de cheval tacheté de rouge sur rose. Une couverture, à la place de la selle, est décorée de ronds incisés sur fond blanc. Il a 0 m. 09 de longueur subsistante et 0 m. 035 de largeur.

Il provient de la fouille faite dans le prolongement ouest du côté sud de la tribune du quai et fut trouvé au niveau —2 m. 20, sous la construction en briques cuites signalée à cet emplacement (p. 11 et 33).

Je donne ici un choix de trois catégories de lampes en terre cuite : lampes avec inscriptions, lampes grenouilles et lampes à décor divers.

Inv. 6095. — Une lampe usagée, à anse brisée, de forme ronde, portant la formule : ΜΕΓΑ ΟΝΟΜΑ ΤΟΥ ΘΕΟΥ.

Elle provient de la maison copte installée sur le neuvième sphinx de la rangée nord du *dromos* (p. 27).

Elle est maintenant au Musée du Caire, n° d'entrée 58922.

Inv. 6096. — Une petite lampe, de forme allongée, à inscription en partie détruite : ΙCΦΙ... .....ωΗ.

De même provenance.

Inv. 6156. — Un morceau de lampe, de forme allongée, où je ne lis que : ..... . TAC.. H.

Elle provient de la couche copte du *dromos*, à 45 mètres de la Porte de Tibère, sur la rangée sud des sphinx.

Inv. 6314. — Une lampe usagée, de forme allongée, portant : ΑΒΒΑ ΠΕ CΥΝΘΙΟC.

Elle me fut apportée par un paysan.

Elle est maintenant au Musée du Caire, n° d'entrée 58923.

Inv. 6332. — Une lampe de forme allongée, à anse brisée, porte en relief, entre rosace et lion : ΕΙΡΗΝΗ . ΔΟC ΗΜΙΝ.

Elle fut trouvée dans la partie Est détruite de l'Église du *dromos*.

Inv. 5445 *b*. — Une lampe grenouille, provenant de la maison au pressoir.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5502. — Une petite lampe grenouille, de forme ronde, trouvée à 25 mètres à l'Est de la tribune du quai, dans la couche copte.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5726. — Une lampe grenouille, trouvée dans la couche copte, entre le neuvième et le dixième sphinx de la rangée sud du *dromos*.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5732. — Une lampe oblongue, décorée d'une grenouille entourée de fleurs et animaux sigillés dans le moule (fig. 52).

De même provenance que la précédente.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 6097. — Une grosse lampe, de forme allongée, décorée d'une grenouille entourée d'une frise de rosaces, arbustes et poissons.

Elle provient de la maison copte installée sur le neuvième sphinx de la rangée nord du *dromos* (p. 27).

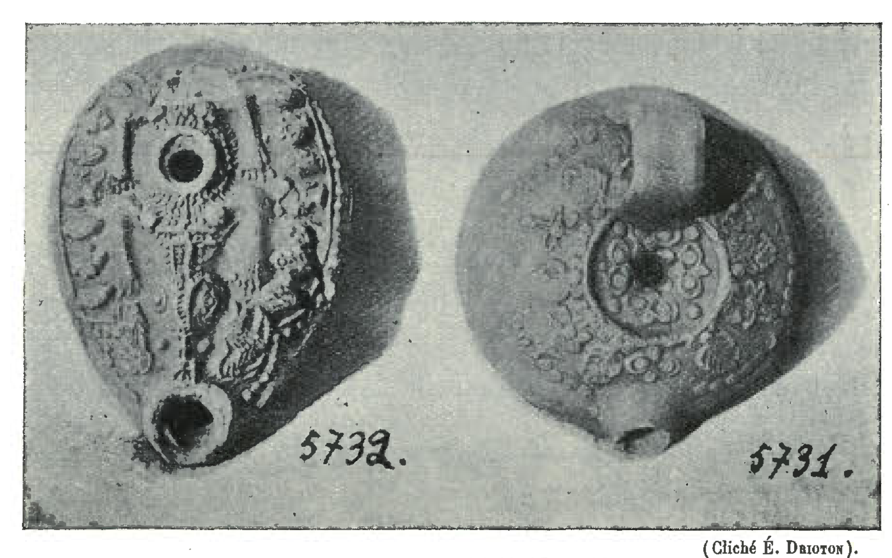
Inv. 6315. — Une lampe ronde usagée, avec grenouille au contour creusé grossièrement.

Elle fut trouvée dans la couche copte du *dromos*, près du premier sphinx de la rangée nord.

Inv. 6334. — Une lampe ovale usagée, décorée d'une grenouille traitée géométriquement en petit relief.

Inv. 6722. — Une lampe grenouille, avec une marque incisée au dos, type palme ¥ qui se rencontre sur plusieurs autres lampes trouvées à Médamoud.

Elle provient de la couche supérieure de la fouille faite dans le prolongement ouest du côté sud de la tribune du quai.



(Cliché É. Drioton).

Fig. 52. — Lampes en terre cuite.

Inv. 5447. — Une petite lampe, de forme allongée, avec anse brisée, décorée d'une croix; provenant de l'enclos de la maison au pressoir.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5469. — Une lampe décorée d'un poisson, avec sur ses longs côtés des rosaces en relief.

De même provenance, au niveau +o m. 70.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5472. — Une lampe vernissée rouge, sans anse, avec bec orné de deux tiges en volute unies par des traits en relief, formant un motif du type d'une lyre.

Elle fut trouvée dans la cour du *deir*, installée sur l'emplacement de la rampe menant de l'allée de sphinx à la tribune du quai.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5685. — Une lampe ronde, décorée de rosaces en relief, trouvée à 45 mètres à l'Est de la tribune, dans la couche copte du remblai du *dromos*.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5686. — Une lampe à décoration géométrique, ayant, à la place de l'anse du type courant, une prise relevée, composée de trois dents; trouvée au même emplacement que la précédente.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5727. — Une lampe à décoration géométrique incisée, formant couronne autour de l'ombilic; de même provenance que les précédentes.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5731. — Une lampe ronde à anse, décorée dans l'ombilic et autour de feuilles et de fleurs stylisées, sigillées dans le moule (fig. 52); de même provenance que les précédentes.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5766. — Une lampe décorée d'une couronne de demi-cercles autour de l'ombilic, ayant au-dessous une marque incisée, composée de deux triangles formant sablier. Elle fut trouvée dans la couche copte, près du neuvième sphinx de la rangée sud du *dromos*.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 6117. — Une lampe usagée, à bec d'oiseau formant anse, avec un oiseau gravé de chaque côté de l'ombilic. Elle est de forme ronde et vernissée rouge.

Elle fut trouvée dans la couche copte du *dromos*, à 55 mètres de la Porte de Tibère, sur la rangée nord des sphinx.

Inv. 6118. — Une lampe usagée, de forme allongée, vernissée rouge, décorée de petits cercles.

De même provenance.

Inv. 6258. — Une lampe à deux becs, de forme rectangulaire, du type suspension, mais dont les prises ne sont pas percées.

Elle fut trouvée dans la couche copte à l'Est de notre magasin sud.

Inv. 6333. — Une petite lampe usagée, de forme allongée, sans anse, décorée en relief de deux croissants allongés entre l'ombilic et le bec.

Elle fut trouvée au niveau du dallage de l'Église du *dromos*, dans sa partie Est détruite, au même emplacement que la lampe inscrite, inv. 6332 (*supra*, p. 83).

Inv. 6422. — Une lampe haute et ronde, à long bec et sans anse; trouvée entre l'emplacement du temple des premiers Ptolémées ou temple perpendiculaire et le mur sud de l'enceinte sacrée.

Inv. 6569. — Une lampe usagée, de forme allongée, décorée autour de l'ombilic d'une croix aux branches divisées garnies de perles, en relief.

Elle fut trouvée dans la couche copte, à l'extérieur du mur nord d'enceinte de la XVIIIe dynastie, près de la porte formant saillant nord du mur de pourtour du temple.

Je ne signale ici qu'un petit choix de vases en terre cuite d'époque copte :

Inv. 5554. — Un vase à deux anses, ayant o m. 28 de hauteur et o m. 20 de diamètre maximum, décoré, au-dessus de stries, de poissons et motifs floraux peints en

noir sur fond blanchâtre. Il fut trouvé dans la couche copte à environ 40 mètres à l'Est de la tribune du quai.

Il est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5735. — Un vase rond à goulot, décoré sur l'épaule de deux bandes rouges entre lesquelles sont des cercles jumelés noirs sur fond rose.

Il a 0 m. 17 de hauteur et 0 m. 14 de diamètre maximum. Il fut trouvé dans la couche copte entre le dixième et le neuvième sphinx de la rangée sud du *dromos*.

Il est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5772. — Un vase sans anse, décoré de spirales, ayant 0 m. 11 de hauteur et 0 m. 12 de diamètre maximum, trouvé dans la couche copte près du neuvième sphinx de la rangée sud du *dromos*.

Inv. 5821. — Un vase à anse, décoré également de spirales, ayant 0 m 26 de hauteur et 0 m. 18 de diamètre maximum; de même provenance que le précédent.

Inv. 5693. — Un couvercle de vase, ayant 0 m. 055 de hauteur et 0 m. 09 de diamètre à la base, trouvé dans la couche copte à 45 mètres à l'Est de la tribune du quai.

Il est maintenant au Musée du Louvre.

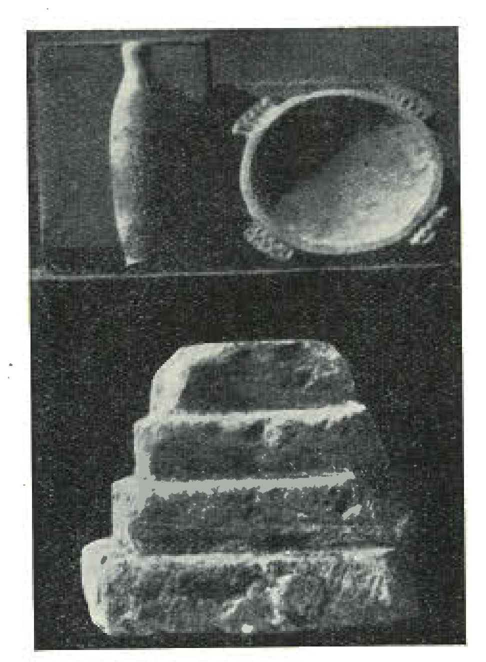


Fig. 53. — Une fiole en terre cuite, inv. 6368, une coupe, inv. 6101 (p. 79) et un modèle de pyramide, inv. 6350 (p. 67) en calcaire.

Inv. 6368. — Une fiole en terre cuite jaune clair (fig. 53), ayant 0 m. 14 de hauteur et 0 m. 03 de diamètre maximum.

Elle provient de la maison au niveau +0 m. 45, située sous l'emplacement détruit de la partie Est de l'Église du *dromos*.

Inv. 6170 et 6171. — Deux fioles du même type, trouvées dans la couche copte du *dromos*, à 40 mètres de la Porte de Tibère, sur la rangée nord des sphinx.

L'une a un peu plus de 0 m. 12 de hauteur (base cassée), 0 m. 04 de diamètre au renflement, 0 m. 015 de diamètre au col et 0 m. 075 de profondeur interne.

L'autre est plus petite.

Inv. 6406. — Une fiole, ayant 0 m. 11 de hauteur et 0 m. 035 de diamètre maximum; trouvée dans la couche copte, entre l'emplacement du temple des premiers Ptolémées et le mur sud de l'enceinte sacrée.

Inv. 6407. — Une petite fiole, ayant 0 m. 07 de hauteur et 0 m. 03 de diamètre maximum; de même provenance.

Quelques fragments de vases en terre cuite, d'un intérêt particulier, sont signalés ci-après :

Inv. 5467. — Un morceau de fond d'assiette de 0 m. 30 de diamètre, décoré de fleurs blanches au trait noir sur fond rouge; trouvé dans le remblai de l'enceinte d'une maison copte à pressoir, située au sud de la tribune du quai.

Il est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5476. — Un morceau de fond d'assiette, décoré d'un poisson peint en blanc, au trait noir, sur poterie vernissée rouge; trouvé dans le remblai de la cour copte installée sur la rampe de la tribune du quai.

Inv. 5904 *bis*. — Partie d'une assiette dont le fond est décoré de vignes avec au centre une rosace quadrillée, dessinées en noir rehaussé de blanc sur fond rouge clair. L'assiette paraît avoir un diamètre de 0 m. 29. Elle fut trouvée dans la cour installée sur la rampe de la tribune du quai.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5736. — Un fragment de vase peint, décoré d'une tête de gazelle en rouge et noir sur fond blanc, trouvé dans la couche copte entre le dixième et le neuvième sphinx de la rangée sud.

Il est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5786. — Un fragment de vase peu cuit, à décoration grossière en relief fait à la main, dont un cheval sous une frise de boules; trouvé dans la couche copte à l'Est du neuvième sphinx de la rangée sud.

Inv. 5810. Un fragment de vase décoré d'un poisson, de même provenance.

Inv. 5812. — Un fragment de poterie décorée, ayant du côté intérieur un personnage portant une palme, en noir sur fond rouge, et du côté extérieur des motifs géométriques. De même provenance que les précédents.

Il est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5824. — Un fragment de plat vernissé rouge, avec frise circulaire sigillée d'oiseaux; trouvé dans la couche copte à l'Est du neuvième sphinx de la rangée sud.

Il est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5923. — Un fragment de coupe décorée intérieurement d'un ange ou Victoire ailée au trait noir avec ailes rouges; trouvé au nord-est de la tribune du quai, à l'emplacement d'où l'on a retiré les débris de sculptures coptes provenant d'une église d'un *deir*.

Il est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 6075. — Un fond de vase décoré de poissons; trouvé dans la maçonnerie de l'enceinte copte avec pressoir, située au sud de la tribune du quai.

Inv. 6147. — Deux morceaux d'un fragment d'assiette, décorée intérieurement du motif de la vigne, au trait noir sur fond rose; provenant de la couche copte du *dromos,* à 45 mètres de la Porte de Tibère, sur la rangée nord des sphinx.

Inv. 6166. — Un fragment d'assiette, décorée intérieurement d'un oiseau et de plantes. L'oiseau est blanc, les traits sont noirs et le fond est rouge.

Il provient de la couche copte du *dromos,* à 40 mètres de la Porte de Tibère, sur la rangée nord des sphinx.

Inv. 6167. — Un fragment d'assiette, décorée intérieurement d'un poisson au trait noir sur fond vernissé rouge. Le revers est strié de cercles. De même provenance.

Inv. 6255. — Un fragment d'assiette, décorée intérieurement de deux poissons affrontés, au trait noir sur fond rouge. Le revers a une anse ondulée qui me paraît moulée à la main.

Il provient de la couche copte du *dromos,* à 30 mètres de la Porte de Tibère.

Inv. 6256. — Un fragment d'assiette, décorée intérieurement d'un oiseau et de plantes et extérieurement de plantes, au trait noir sur fond rouge. De même provenance.

Inv. 6571. — Un fragment de fond d'assiette, décoré d'un poisson, au trait noir sur fond rouge.

Il provient de la couche copte, à l'extérieur du mur nord de la XVIII[e] dynastie, près de la porte formant saillant nord au mur de pourtour du temple.

Une partie de vase, inv. 6572, à décoration florale pourpre, du type fabriqué probablement sur notre site (*Médamoud,* 1930, fig. 73), provient du même emplacement.

Deux moules décorés d'une rosace ont été trouvés dans la couche copte :

Inv. 5443. — Un moule en calcaire, ayant 0 m. 075 de diamètre et 0 m. 045 de hauteur dont 0 m. 02 pour la prise, trouvé dans l'enceinte copte avec pressoir, au sud de la tribune du quai.

Il est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5781. — Un moule en terre cuite, ayant 0 m. 07 de diamètre et 0 m. 04 de hauteur y compris la prise, trouvé à l'Est du neuvième sphinx de la rangée sud du *dromos.*

Inv. 6384. — Un moule en terre cuite, avec un motif incisé à contorsion mongoloïde (fig. 54), ayant 0 m. 055 de diamètre et 0 m. 035 de hauteur subsistante. Le manche de ce moule est en partie brisé.

Il fut trouvé dans le remblai au nord du temple.

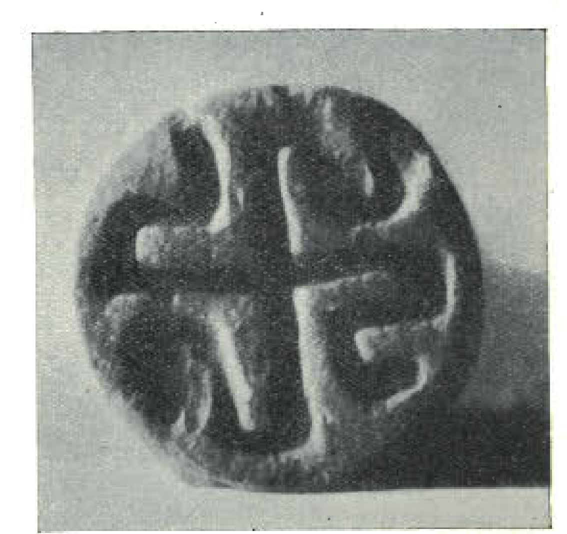


Fig. 54. — Un moule en terre cuite, inv. 6384.

Inv. 6657. — Un sceau(?) en calcaire, de sommet conique percé, donne au centre du plat rectangulaire une svastica ou croix gammée. Il a 0 m. 045 × 0 m. 022 et 0 m. 035 de hauteur.

Il provient de la couche copte de l'enceinte sacrée du temple, au sud du tableau de l'oracle.

J'énumère ci-après un choix d'objets en bronze :

Inv. 6098. — Une petite croix copte à attache, du type devenu *croix de Malte,* ayant 0 m. 024 de hauteur et 0 m. 018 de largeur.

Elle a été trouvée dans la maison installée sur l'emplacement du neuvième sphinx de la rangée nord du *dromos* (p. 27).

Inv. 5633. — Un crochet ayant 0 m. 24 de longueur, trouvé à 40 mètres à l'Est de la tribune du quai, au niveau du sol de l'allée du *dromos.*

Il est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5690. — Une petite cloche, ayant 0 m 045 de diamètre et 0 m. 04 de hauteur, trouvée à 45 mètres à l'Est de la tribune du quai.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5757. — Une bouteille à panse élargie vers le bas, décorée de feuilles lancéolées. L'embouchure du col et le pied sont octogonaux.

Elle a 0 m. 16 de hauteur et 0 m. 08 de diamètre maximum. Elle fut trouvée près du dixième sphinx de la rangée sud.

Cet objet paraît devoir être d'époque romaine, du I[er] ou II[e] siècle de notre ère.

Il est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5756. — Une coupe à trois pieds, ayant 0 m. 10 de hauteur et 0 m. 12 de diamètre maximum, de même provenance que l'objet précédent.

Elle est maintenant au Musée du Louvre.

Inv. 5725. — Un buste d'Apollon formant attache à la partie postérieure, ayant 0 m. 06 de hauteur, trouvé près du dixième sphinx de la rangée sud.

Il est maintenant au Musée du Louvre.

Un vase à deux anses, strié, inv. 6570, est garni de petites médailles en bronze qui n'ont pas encore été étudiées, mais qui me paraissent chrétiennes. Ce vase est de même type que celui trouvé à Meydoum, en 1932, par l'expédition de l'Université de Pensylvanie (*The Illustrated London News,* april 9, 1932, vol. 180, p. 537, fig. 8). Ce dernier est considéré comme du ve siècle.



Fig. 55. — Marques de bédouins sur la corniche de la face ouest de la tribune du quai.

Notre vase fut trouvé sur la face extérieure du mur nord de la XVIIIe dynastie, près de la porte formant saillant nord au mur de pourtour du temple, dans une couche copte.

Sur le sol de la tribune du quai sont gravés : deux taureaux, des pieds de pèlerins ainsi que des inscriptions démotiques et grecques.

Quatre des inscriptions démotiques ont été publiées par W. Spiegelberg, *Demotica II* (20634), in *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften,* 1928; les autres et les inscriptions grecques le seront par M. É. Drioton, *Inscriptions.*

Les taureaux ont la bosse africaine; ils sont de même époque que les inscriptions démotiques.

Ces graffiti de visiteurs du temple et d'adorateurs du taureau sacré sont des premiers siècles de notre ère.

La corniche de la tribune du quai a, sur les faces ouest et sud ainsi que sur la partie sud de la face Est, des marques de bédouins (fig. 55), qui représentent des chameaux, le signe [signe] (*sic*) et des chevaux montés.

Ces marques sont données par Rémy Cottevieille-Giraudet, *Les Graffiti,* in *Fouilles de l'I. F. A. O. du Caire, Rapports préliminaires,* t. VIII, 2e partie, p. 68 et pl. XXV.

Elles sont d'une période postérieure au viiie siècle (dernière époque des installations postérieures au temple), où Kéramiké n'était plus qu'une butte de ruines et son territoire une steppe fréquentée uniquement par des nomades.



TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Les Fouilles.

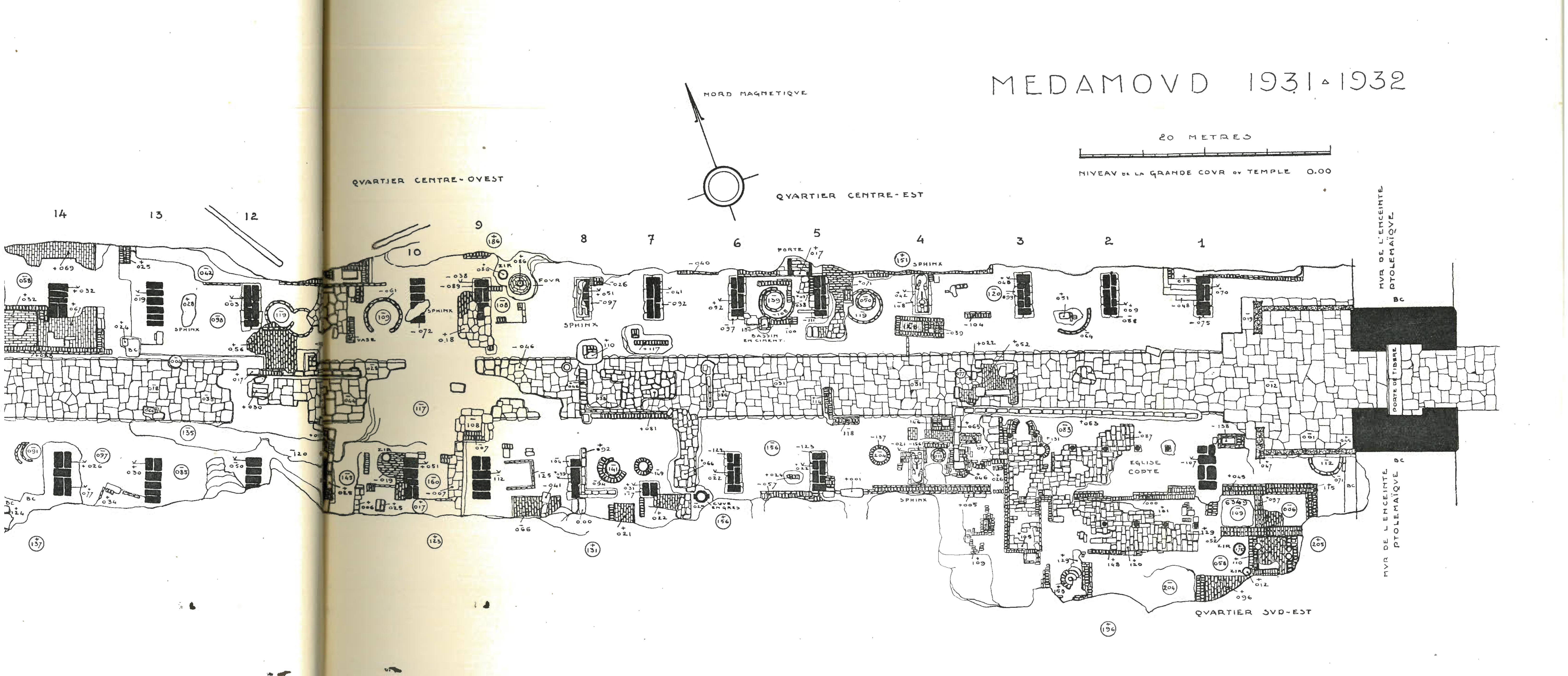
DEUXIÈME PARTIE.

Les Objets.

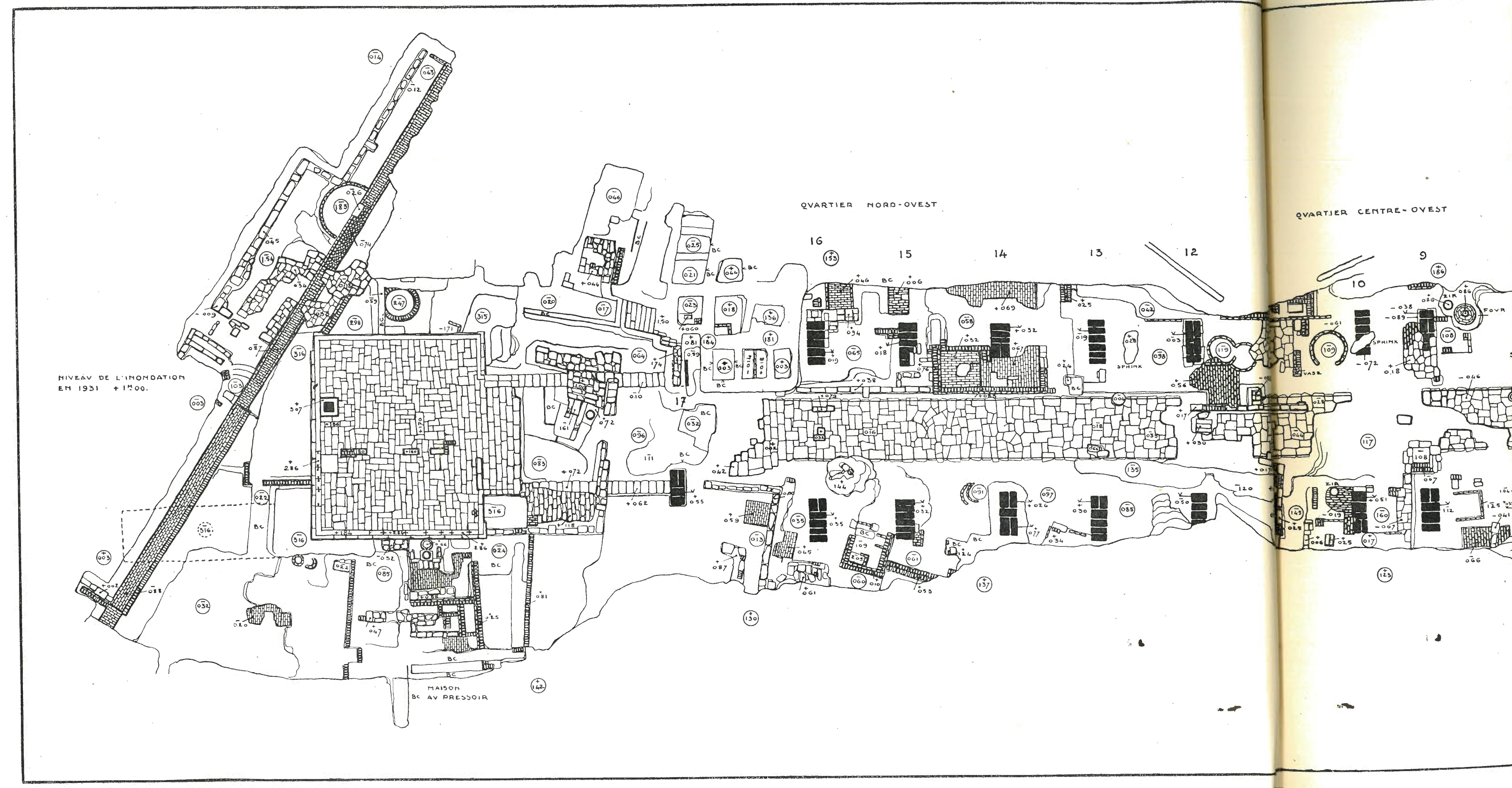


PLANCHES HORS TEXTE.

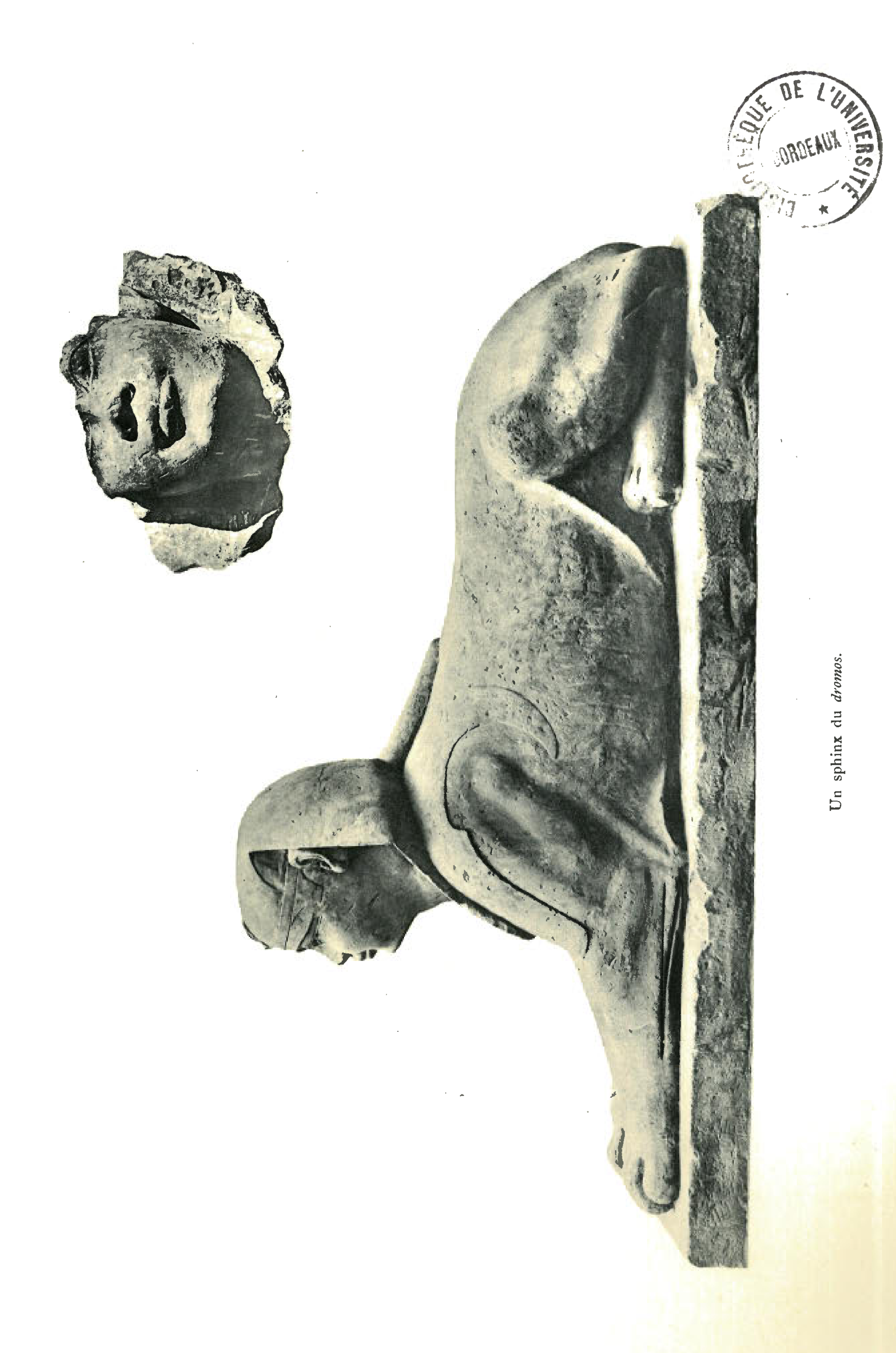




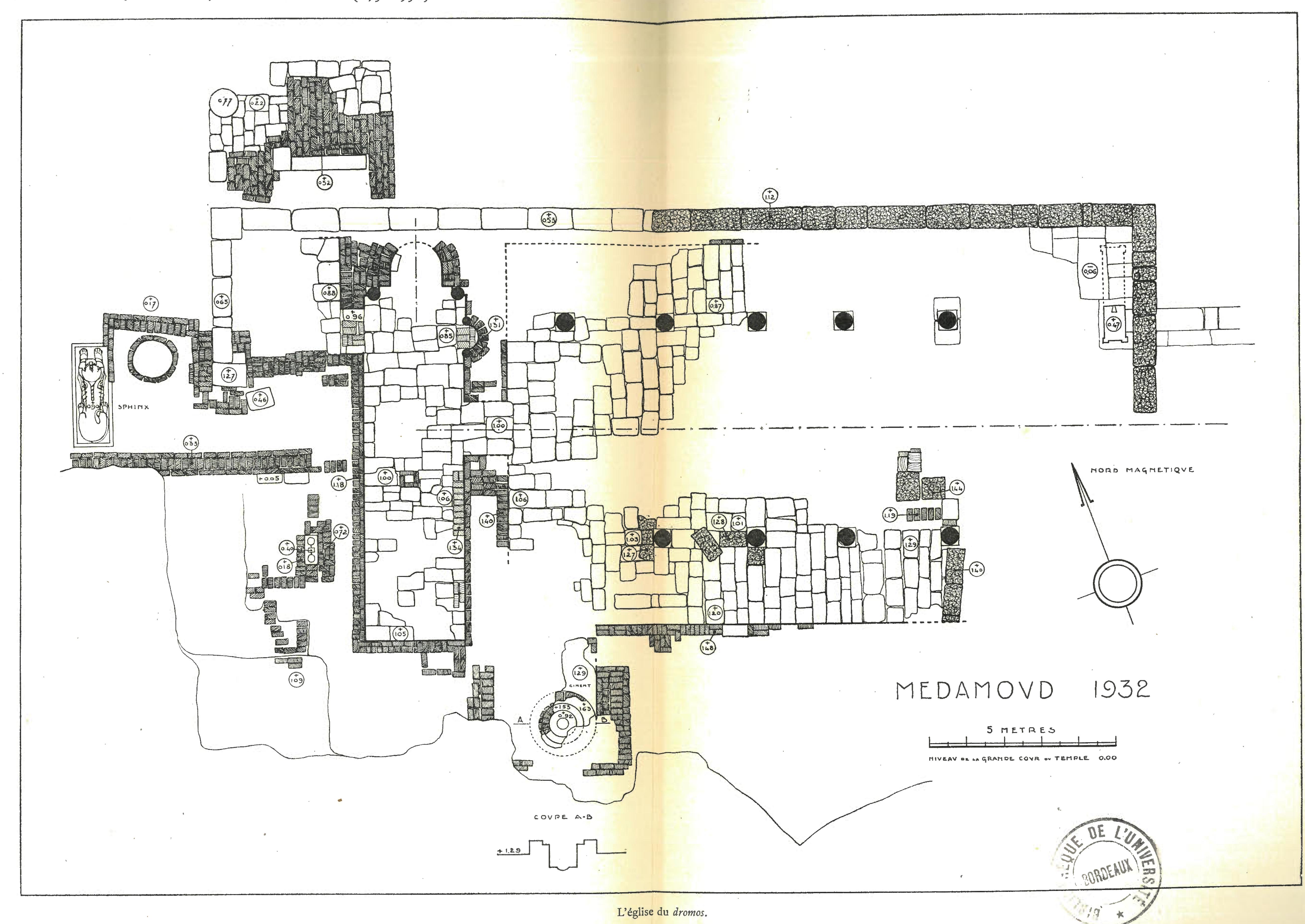
Le *dromos* [...]installations coptes.



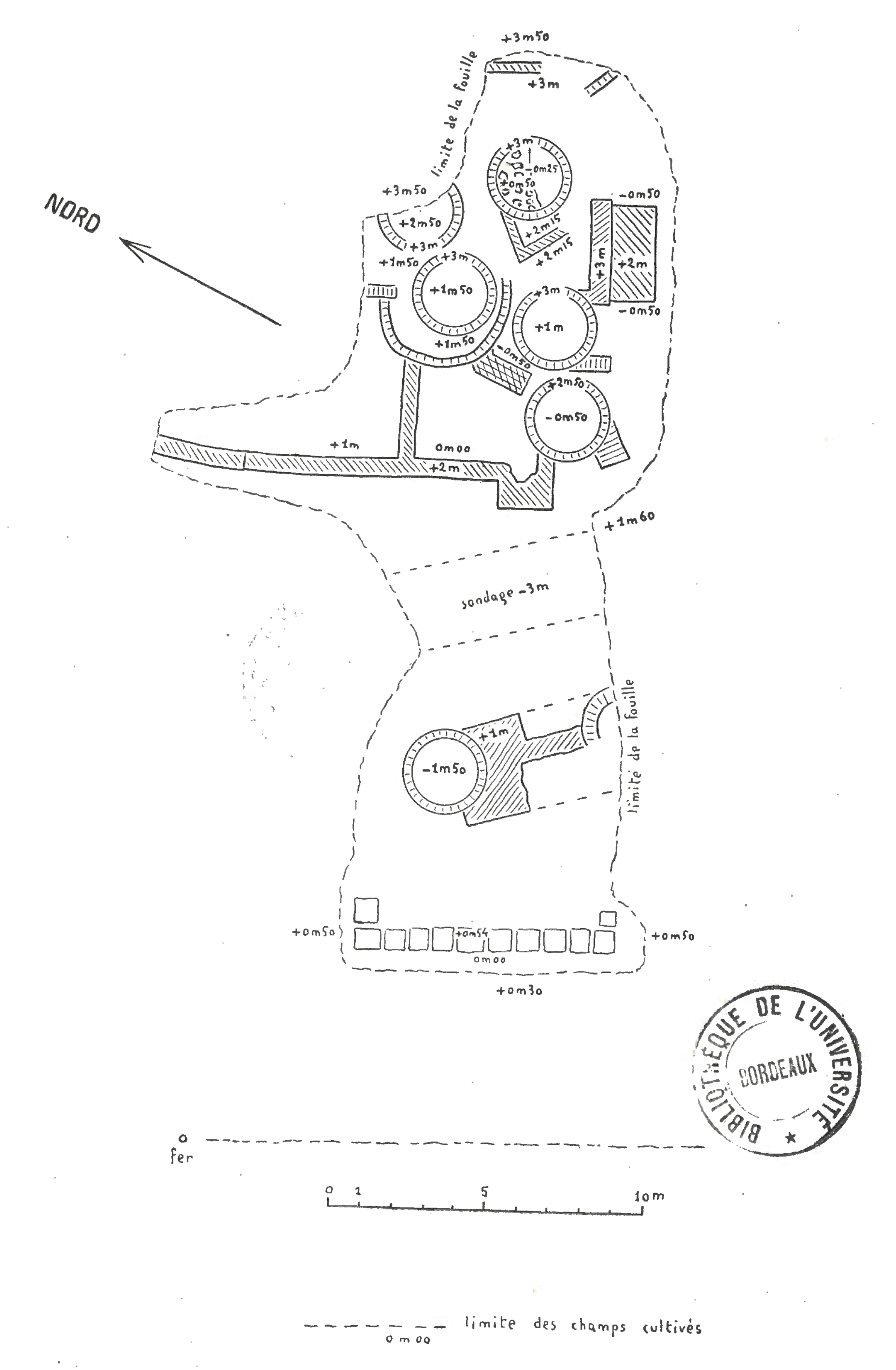
Le *dromos* av[ec in]stallations coptes.



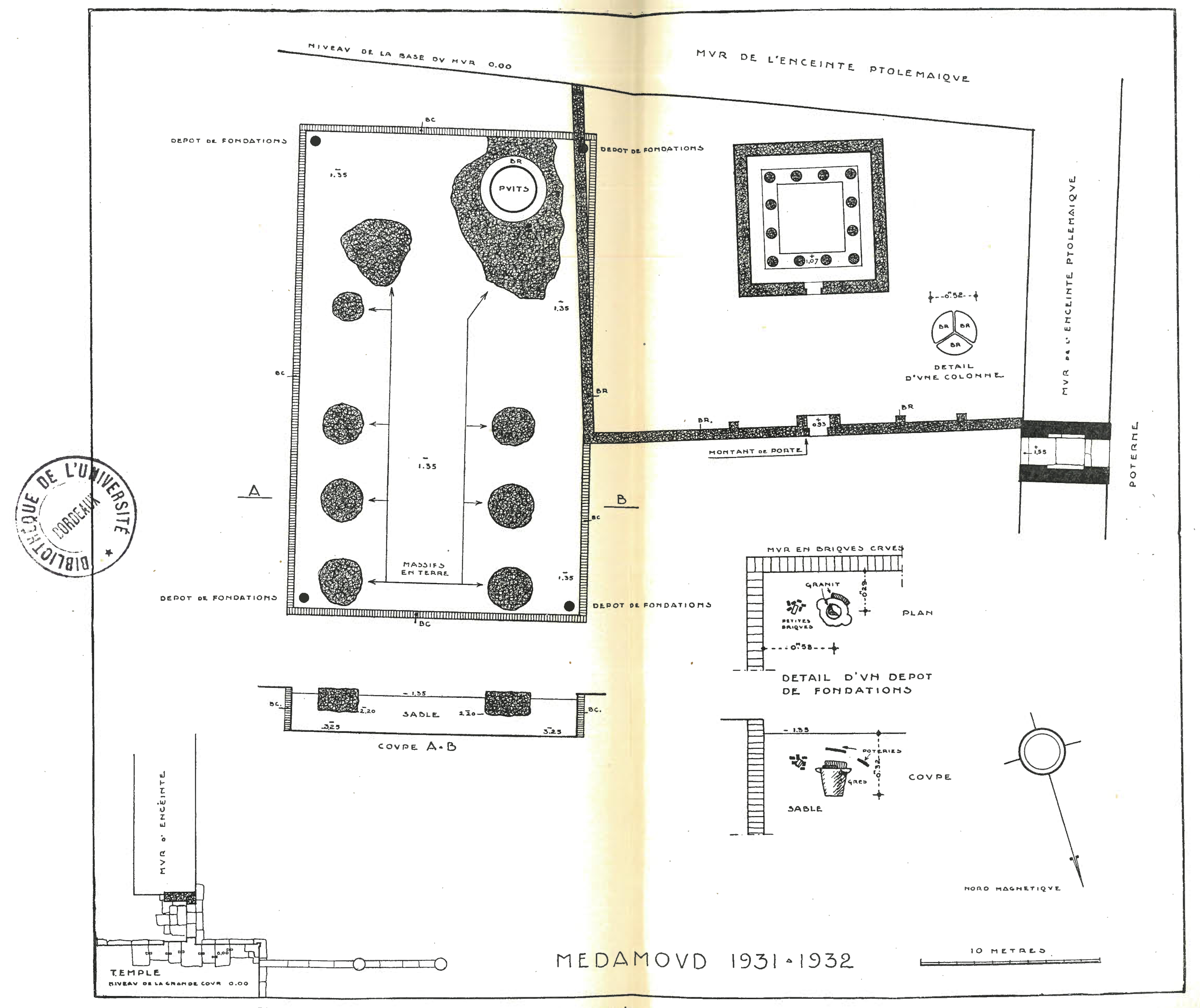
Un sphinx du *dromos*.



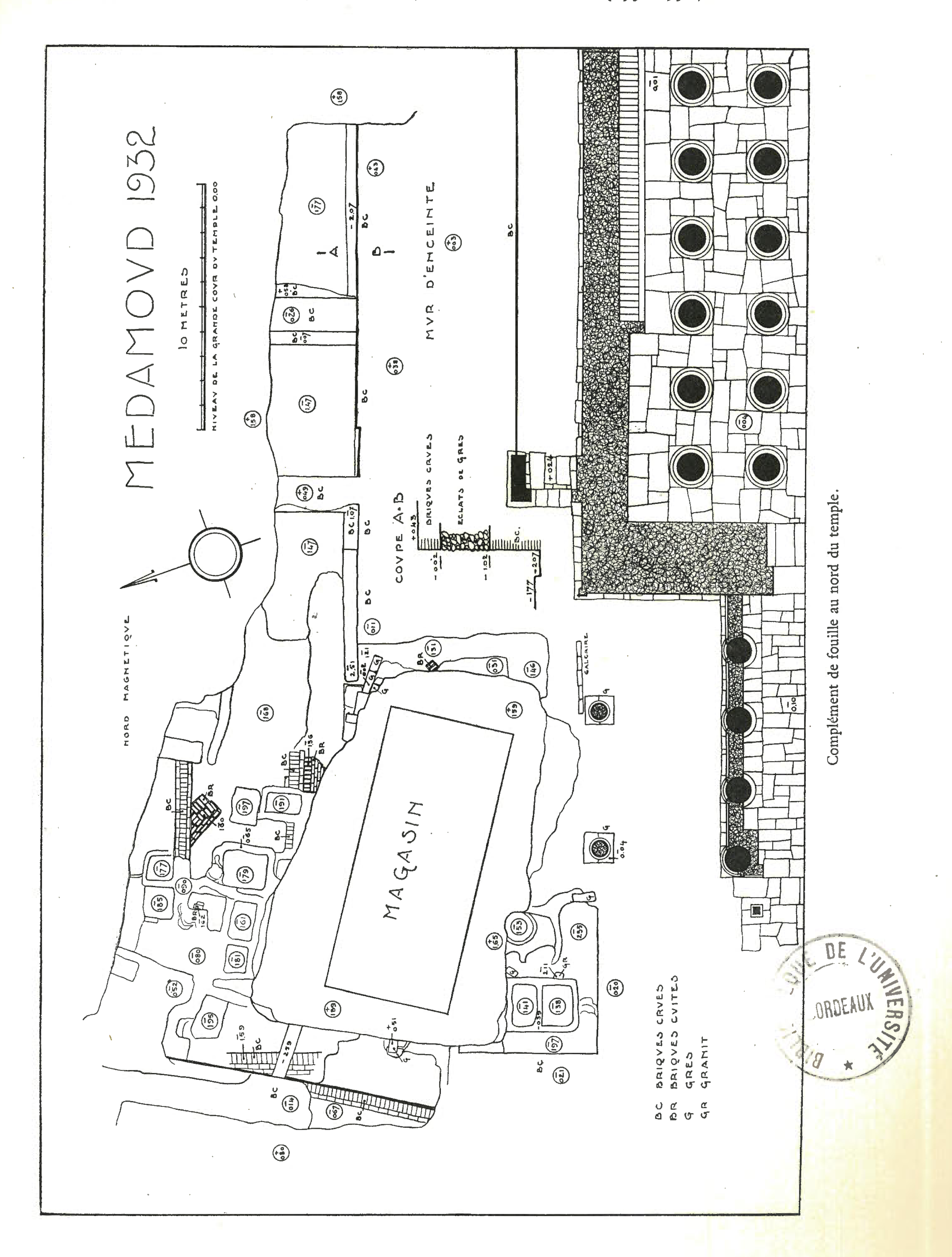
L'église du *dromos*.



Un quartier de fours à poterie, d'époque byzantine, au sud du kôm.



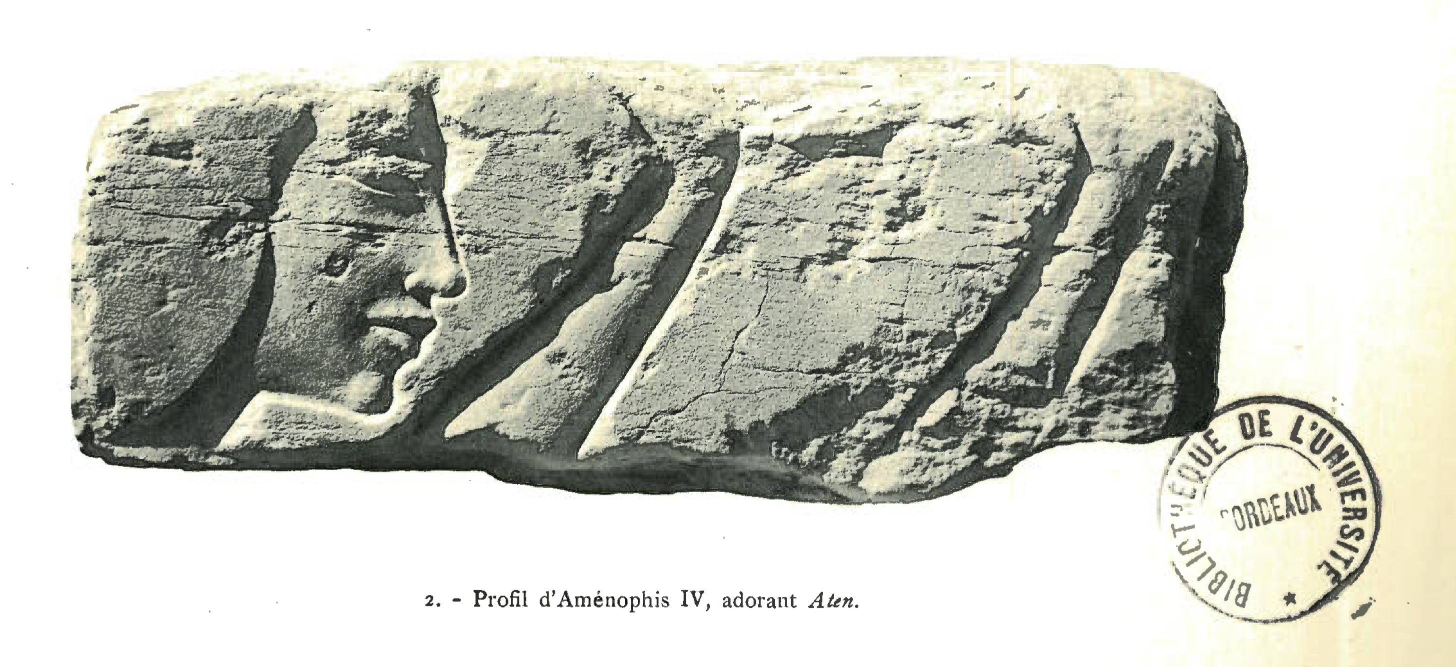
L'emplacement du temple des premiers Ptolémées et d'une construction carrée d'époque byzantine, dans l'angle sud-ouest de l'enceinte sacrée.



Complément de fouille au nord du temple.



1. - Statuette de l'architecte, d'époque ptolémaïque.



2. - Profil d'Aménophis IV, adorant *Aten*.

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounira.

A ALEXANDRIE : à la Librairie I. Moscato et Cie, ancienne librairie L. Schuler, rue Chérif-Pacha, n° 6.

A PARIS : à la Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob;

— chez Fontemoing et Cie, E. de Boccard, successeur, 1, rue de Médicis.

A LEIPZIG : chez Otto Harrassowitz.